LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 7 SEPTEMBRE 1962 PRIX: 10c

Rédacteur angli[can] au Concile Vatic[an]

Le "Churchman", organe officiel de l'Eglise anglicane au Canada, annonce dans son édition courante, la nomination d'un rédacteur au bureau de la presse du Concile Vatican. Il s'agit du Rév. G. W. Wheeler, rédacteur d'articles spéciaux du "Canadian Churchman", qui se rendra à Rome le 9 octobre pour y séjourner environ un mois comme rapporteur de son journal.

M. Wheeler est un ancien élève de l'Institut Pontifical d'Etudes Médiévales de Toronto, où l'un de ses professeurs fut celui qui est devenu par la suite l'archevêque de Winnipeg, Son Exc. Mgr G. B. Flahiff. Ce dernier, selon le "Churchman", donne un coup de main à M. Wheeler dans l'organisation de son travail tandis que le journaliste s'affaire à renouveler ses connaissances latines.

Il s'agit peut-être, de commenter le "Churchman", de l'événement le plus remarquable de l'histoire chrétienne du 20e siècle.

Comme on le sait le président de la Conférence anglicane suprême de Lambeth, l'archevêque de Canterbury a déjà nommé trois observateurs anglicans pour le Concile.

* * *

Six secrétaires de congrégations sont élevés à l'épiscopat

CITE DU VATICAN — Le pape a élevé à la dignité épiscopale six secrétaires de congrégations qui n'étaient pas évêques, cela pour leur permettre de participer au Concile.

Jean XXIII a ainsi nommé Mgr Cesare Zerba, secrétaire de la Congrégation des Sacrements, archevêque titulaire de Colosse, Mgr Pietro Palazzini, secrétaire de la Congrégation du Concile, archevêque titulaire de Césarée de Cappadoce; le R. P. Paul Philippe, secrétaire de la Congrégation des religieux, archevêque titulaire "pro haec vice" (pour cette fois) d'Héracléopolis; Mgr Enrico Dante, secrétaire de la Congrégation des Religieux, archevêque titulaire "pro haec vice" de Carpazia; Mgr Beniamino Nardone, secrétaire de la Congrégation du Cérémonial, archevêque "pro haec vice" d'Auréliopolis, et Mgr Giovanni Battistino Scapinelli di Leguigno, assesseur de la Congrégation orientale, archevêque titulaire "pro haec vice" de Laodicée du Liban.

* * *

La majorité anglaise baisse en Ontario

PORT ELGIN, Ont. — M. Alan Thomas, directeur de l'Association canadienne pour l'Education des adultes, a déclaré à la deuxième conférence ontarienne sur les relations entre groupes que la majorité anglo-saxonne d'Ontario diminue, bien qu'elle domine encore l'emploi, l'instruction et les hautes fonctions publiques; elle répugne évidemment à voir diminuer son influence, mais d'après M. Thomas, "elle se replie dans la banlieue de l'intelligence et de la culture".

M. Thomas reproche aux "gens en place" (the establishment) de tenter d'asseoir la domination d'une oligarchie en exploitant les rivalités entre le groupe d'origine française et les autres groupes non anglais. Mais il ajoute que l'oligarchie commence à douter qu'il lui soit possible de s'inféoder les Néo-Canadiens. D'après M. Thomas, la population d'Ontario se partage actuellement comme suit: origine anglo-saxonne, 59 pour cent; origine française, 11 pour cent; origines diverses, 30 pour cent.



Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, quittera sa ville-cathédrale le mardi soir 11 septembre, en route vers la Ville Eternelle où il participera au Concile Vatican II. Après des réunions dans l'Est du pays, Son Excellence se rendra en Europe à bord du paquebot "France".

L'archevêque quitte le Manitoba avec l'assurance qu'il a tout fait pour créer parmi ses prêtres et fidèles un "Etat de concile" par des prières, des réunions d'étude, un questionnaire exclusif, et par une entreprise apostolique unique dans l'Ouest canadien. Cette dernière, en faveur du catholicisme de l'Amérique latine, témoigne du "souci de toutes les églises" que les successeurs des Apôtres, suivant l'exemple de saint Paul, doivent ressentir comme évêques. A ce titre universel, et comme témoin attitré de la foi et des oeuvres de son diocèse, Mgr l'archevêque est assuré de l'appui spirituel de tous.

La Liberté et le Patriote, au nom de ses lecteurs du diocèse de St-Boniface, souhaite à Son Excellence un bon et fructueux voyage.

Les protestants allemands prient pour le Concile

HAMBOURG — L'évêque K. Witte, de l'Eglise évangélique-luthérienne de Hambourg, a demandé à ses pasteurs d'insérer des prières pour le prochain Concile du Vatican, lors des cérémonies communautaires qui se déroulent dans les paroisses.

Trois fois prisonnier des Rouges un évêque lithuanien est décédé

ROME — On vient d'apprendre à Rome le décès de Mgr Théophile Matulionis, archevêque-évêque de Kaisedorys, en Lithuanie, survenu dans sa 90e année.

Mgr Matulionis était né le 4 juillet 1873 à Kudoriskis, alors diocèse de Samogitis, actuellement archidiocèse de Kaunas, en Lithuanie. Ordonné prêtre le 17 mars 1900, il exerça son ministère à Léningrad. En 1922, il fut arrêté une première fois par les communistes et traîné en justice en compagnie de Mgr Cepliak, archevêque, et de treize autres prêtres. L'archevêque et son vicaire général furent condamnés à mort, puis fusillés. Mgr Matulionis fut condamné à trois ans de prison, mais demeura incarcéré pendant quatre ans.

Consécration clandestine

Mgr Matulionis rentra alors à Léningrad. Le 8 décembre 1928, il était nommé évêque titulaire de Matrega et auxiliaire de l'administrateur apostolique de Léningrad. Le 9 février 1929, il recevait secrètement la consécration épiscopale. Arrêté en 1930, il fut déporté aux îles Solovki, mais libéré en 1933. Il rentra alors en Lithuanie, où il fut nommé président général de l'Action catholique en 1934; pour devenir, dès le 9 janvier 1943, évêque de Kaisedorys.

En résidence forcée

En 1946, Mgr Matulionis, qui avait refusé de quitter la Lithuanie lorsque ce pays tomba sous le joug soviétique, fut arrêté une troisième fois. Il passa successivement dans plusieurs prisons russes et fut "libéré" en 1957, après dix ans d'incarcération. Mais cette "libération" consistait dans une mise en résidence forcée dans un village lithuanien, hors de son diocèse, avec interdiction d'exercer ses fonctions épiscopales.

Mgr Matulionis, qui était déjà assistant au trône pontifical, avait été promu récemment à la dignité d'archevêque à titre personnel (ad personam).

Cérémonie de Remise de Décorations Papales

à la basilique de St-Boniface

le dimanche 9 septembre, à 8 h. p.m.

par

Son Exc. Mgr Maurice Baudoux,
archevêque de St-Boniface

☆ ☆ ☆

Procession — Proclamation des honneurs — Homélie
Remise des décorations — Salut du T. S. Sacrement

☆ ☆ ☆

Chevaliers de l'Ordre de St-Grégoire
Sire Roland Couture
Sire Céleste Muller

☆ ☆ ☆

Récipiendaires de médailles Bene Merenti
M. Napoléon Boily, Mmes L. Cancade, J. C. Davis et M. Mireault, MM. A. McVarish et Arthur Lear, Mmes D. Boyer et Theresa Swanson

Cérémonie ouverte au grand public



Treize instituteurs et 390 élèves ont envahi mardi matin le nouvel édifice qui remplace l'ancienne école du Sacré-Coeur à Winnipeg. Dimanche prochain, 9 septembre, l'archevêque de Winnipeg bénira la nouvelle école bilingue et les orateurs chanteront les louanges des fidèles qui, par leurs contributions et leurs organisations de jeu de hasard, affirment leur désir de donner à leurs enfants une formation humaine et chrétienne, même si le gouvernement persiste à refuser sa collaboration après plus de 56 ans d'injustice.

Note de la semaine

Guide du commissaire

Parents, curés, éducateurs et commissaires liront avec profit la lettre du Cardinal Cicognani qui paraît en troisième page de ce journal cette semaine. C'est le message que Son Eminence a signé au nom du Souverain Pontife à l'intention des Semaines Sociales du Canada, en session à Montréal.

Le Cardinal secrétaire d'Etat du Vatican a été pendant 25 ans et plus délégué apostolique aux Etats-Unis. Il est par conséquent très au courant des difficultés auxquelles des parents catholiques peuvent avoir à faire face dans l'éducation de leurs enfants, là où, comme au Manitoba, l'Etat refuse son aide aux écoles où la religion est à l'honneur.

Il est instructif de constater que le Cardinal, sachant dans quelles conditions les parents catholiques un peu partout au Canada doivent lutter pour l'école de leur choix, insiste sur la hiérarchie normale des responsabilités, c'est-à-dire famille, Eglise, Etat, dans un système scolaire.

Société incomplète, la famille doit compter sur la société parfaite spirituelle et la société parfaite temporelle, Eglise et Etat, pour accomplir son rôle éducationnel sans pour cela perdre sa priorité, auprès de l'enfant.

Il est évident que, surtout dans les provinces des Prairies, la "coopération" nécessaire pour combiner la participation de ces trois "sociétés" se réalise au plan pratique par les commissaires. D'où le prestige de ces derniers et la considération qu'ils méritent de la part de tous ceux pour lesquels ils se dévouent.

Pour leur part, les commissaires catholiques auront soin de lire et de relire l'encyclique "Divini Illius Magistri" de Pie XI, sur l'éducation chrétienne, afin de la connaître aussi bien que l'Acte scolaire et de pouvoir maintenir l'harmonie et l'équilibre entre les trois autorités dont ils sont les délégués.

Les hôpitaux catholiques étudieront la "socialisation" et les "pilules"

La Conférence des hôpitaux catholiques du Manitoba consacrera deux parties de son programme de congrès cette année à l'étude de deux sujets d'actualité.

Il s'agit en premier lieu d'une table ronde sur l'encyclique "Mater et Magistra" et l'hôpital catholique et ensuite d'un forum sur l'usage de pilules modernes ayant rapport avec la conception.

Le premier sujet sera traité par le R. P. V. Trainor, S.J., et MM. J. O'Sullivan, Arthur Mauro, R. White et Jules Cusson. On étudiera surtout le rôle des institutions bénévoles dans un système étatisé de bien-être et le rôle du personnel hospitalier, dans l'esprit de l'encyclique.

Le deuxième forum sera dirigé par M. l'abbé Clayton Barclay avec l'aide d'un médecin et d'une ouvrière sociale. La question de l'usage de "pilules" dites "oral contraceptive" est en effet à l'ordre du jour. Il s'agit aussi de faire le point médico-moral sur les preuves de grossesse et sur le baptême en cas de naissance avant terme. De nature à intéresser médecins, gardes et surveillants catholiques, ces questions se posent aujourd'hui dans les hôpitaux neutres, aussi.

En plus de ces sessions il y aura un panel spécial sur l'alcoolisme au point de vue hospitalier (présidé par Mgr Charles Empson) et sur les rapports entre les hôpitaux et la M.H.S.P.

Le T. R. Mgr N.-J. Chartrand prêchera à la messe à la cathédrale Ste-Marie, le lundi matin 1er octobre, et les sessions débuteront à l'hôtel Marlborough, à 10 h. M. le Dr N. Scatliffe sera l'orateur au banquet de clôture.

Un orateur de l'Eglise unie au congrès catholique social

SASKATOON — Le Révérend B. R. Bater, ministre de l'Eglise unie, sera l'orateur invité au dîner de l'Institut Catholique des Moyens de Diffusion, le 21 septembre, dans le cadre de la Conférence Sociale du Manitoba et de la Saskatchewan à Saskatoon. M. Bater est professeur au Collège St. Andrew's (nouveau testament) et chargé de cours à l'Université de Saskatchewan (littérature hébraïque et biblique). Il est membre actif du groupe des ministres protestants et des prêtres catholiques de Saskatoon qui se rencontrent régulièrement pour discuter de l'"unité".

Le Conseil des Charités Catholiques du Canada se réunira le même jour pour organiser ses sections du Manitoba et de la Saskatchewan. M. l'abbé J. A. MacDonald, président national, expliquera les buts premiers du Conseil. Puis il y aura discussion autour de la table ronde et assemblée générale. Le vice-président national, M. D. A. Schmeiser, de Saskatoon, agira comme président de cette rencontre.

Son Exc. Mgr G. B. Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg, donnera le sermon de circonstance à l'ouverture "liturgique" de la semaine sociale. Parlant de "L'Eglise et le progrès social", il donnera les raisons qui poussent l'Eglise à s'intéresser vitalement aux questions économiques et sociales.

Entrave à la visite d'évêques étrangers

BERLIN — Son Exc. Mgr Alfred Bengsch, archevêque-évêque de Berlin, avait été invité par le cardinal Wyszynski, archevêque de Gniezno et de Varsovie, à participer au pèlerinage polonais du dimanche 26 août à Czestochowa. Or, tout comme le cardinal Konig, archevêque de Vienne, Mgr Bengsch, qui, comme on le sait, réside à Berlin-Est, n'a pas reçu de réponse à la demande de visa qu'il avait adressée aux autorités polonaises.

M. le Dr Hubert Delaquis, de Notre-Dame-de-Lourdes, vient d'être nommé l'un des 81 nouveaux membres du bureau d'aviseurs au ministère de l'Instruction publique du Manitoba. L'un de six membres nommés directement par le ministre, il représente l'élément français de la population provinciale au sein de l'organisme.

Quinze autres membres y figurent plus ou moins ex officio et il y a neuf vacances. Parmi les autres nominations l'on remarque celle du Dr Adam Giesinger, professeur au Collège St-Paul. Le bureau aura des comités spéciaux, dont les membres seront des pédagogues de profession, parmi lesquels on trouvera des éducateurs de langue française.

Le Dr Delaquis est président de la Commission de la Division scolaire de la Montagne et président de l'Association des commissaires catholiques de langue française du Manitoba. Natif de Notre-Dame-de-Lourdes, où il a fréquenté les écoles locales, il a poursuivi ses études au Juniorat de la Ste-Famille et au Collège de St-Boniface, pour obtenir en 1941, à l'âge de 20 ans, son baccalauréat ès arts, à l'Université de Manitoba.

Il a fait ses études médicales à l'Université de Montréal et fait des études supplémentaires à l'Hôtel-Dieu après avoir obtenu son doctorat en 1947. Il pratique sa profession à Notre-Dame-de-Lourdes depuis 1948, notamment à l'hôpital depuis 1953 et joue un rôle important dans les oeuvres de la paroisse.

Il a épousé Marie-Jeanne Dupuis en 1948 à Montréal. Cette dernière possède aussi un doctorat en médecine. M. le Dr et Mme Delaquis sont parents de deux enfants, Danielle, âgée de 11 ans, et Marielle, âgée de 7 ans.

Au nom de ses lecteurs, **La Liberté et le Patriote** félicite M. le Dr Delaquis de cette nomination qui consacre la tradition si bien servie par feu M. J.-A. Marion.

Bénédiction et Ouverture officielle
de la
Nouvelle École Paroissiale
du
Sacré-Coeur, Winnipeg

le dimanche après-midi 9 septembre

PROGRAMME

I. Bénédiction:
2 h. 30 p.m., heure d'été — Entrée, angle des rues McDermot et Lydia — Son Exc. Mgr G. B. Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg, bénit l'édifice à l'extérieur et à l'intérieur.

II. Allocutions:
On se rend à la salle Guertin, entrée de la rue Lydia — Maître de cérémonies: M. le Dr P.-E. LaFlèche — Mot de bienvenue: le R. P. Curé.

Orateurs
Son Hon. le maire Joseph-P. Guay, de St-Boniface, premier président du Club Lydia.
L'hon. G. Evans, ministre de l'Industrie et du Commerce, représentant l'hon. D. Roblin, premier ministre.
Son Exc. Mgr G. B. Flahiff

III. Ouverture officielle:
On se rend à l'entrée principale de l'école par la rue Lydia — Coupe du ruban par M. le Dr LaFlèche — Visite de l'école — Réception et thé.

En route de Montréal à Vancouver, "P.V." de "La Presse" a parlé français

Je reviens d'un voyage de 7,048 milles en automobile, soit de Montréal à Vancouver, et retour.

Ce n'est pas en soi un exploit si extraordinaire, quoique rares sont les automobilistes qui traversent tout le continent. Ce n'est pas non plus suffisant pour se prononcer en expert sur les habitants de ces régions, quoique le voyage en automobile permette plus, qu'aucun autre moyen de transport, de se faire une idée "géographique" de l'immensité du continent.

Et l'idée que j'en rapporte est réconfortante.

Je ne suis pas "nationaliste", loin de là, et j'avais lu maints papiers dans un grand nombre de journaux et revues, me décrivant le sort "pitoyable" des francophones de l'Ouest, loin du Québec et de la mère patrie.

Je ne dis pas que ces articles étaient faux, je dis que je reviens ébahi de la survivance française à l'Ouest du Québec, surtout que je n'ai pratiquement pas rencontré ni de vieillards, qui seraient nés au Québec, ou de gens de l'élite, qui parleraient le français par snobisme.

J'avais visité déjà Toronto à maintes reprises, où je m'étais senti étranger à seulement 350 milles de Montréal.

Mais, ayant quitté Montréal le samedi matin, je me faisais servir en français mon souper à Kirkland Lake le soir même, à 500 milles de Montréal. En français le sermon du lendemain, à Val Gagné. En français également l'accueil du garagiste de Hearst dans l'après-midi du dimanche.

Et le mardi, en arrivant au Manitoba, le pompiste à qui je m'étais adressé en anglais, me répondit en français. On n'était pourtant pas encore à St-Boniface. Et lorsque j'entrai dans un restaurant l'après-midi pour prendre un café, et acheter des revues, c'est un M. Corbeil, parlant un excellent français et vendant même sur ses rayons des volumes de la collection du Livre de poche, qui me servit.

J'avais aussi lu que les jeunes, eux, ne parlaient pas français. Or, tant l'épicier du Manitoba, la serveuse de Hearst, celle de Madison, le restaurateur, le pompiste, etc., étaient des moins de 30 ans, nés au dehors du Québec.

De même, moi qui suis habitué à lire "McGill Street", dans la deuxième ville française du monde, fus très surpris de lire "rue Archibald", à St-Boniface, "Office du tourisme", devant le parlement du Manitoba, et de me faire expliquer, en français, les travaux d'aqueduc du gouvernement métropolitain de Winnipeg.

Et même en Colombie-Britannique, un jeune pompiste d'une douzaine d'années, avant même que je ne lui adresse la parole, me déclara en voyant ma plaque du Québec, qu'il ne parlait pas français "yet", mais qu'il avait l'intention de venir l'apprendre au Québec.

Et enfin, alors que je piqueniquais à quelques milles de Vancouver, un individu m'approcha en français, se déclara professeur à l'Université de Colombie-Britannique et me confia même lire "La Presse" au moins une fois par semaine.

Je ne voudrais pas m'inscrire en faux contre tous ceux qui y sont allés de leurs savants commentaires sur la situation du français dans l'Ouest du pays. Mais à moins que l'on tente de prouver que tous les Canadiens français de l'Ouest sont garagistes ou restaurateurs, et qu'ils habitent tout près de la Trans-Canada, on doit admettre que le tableau est plus rose que brossé.

A moins que l'on me taxe d'optimisme exagéré.

Mais j'ai tout de même été agréablement surpris. Et ce ne m'arrive pas tellement souvent.

P. V.

(La Presse)

Après une attente de 15 ans

Le texte d'une nouvelle loi sur les coopératives est enfin prêt

QUEBEC — Les légistes, désignés par le gouvernement provincial pour examiner et réviser les projets de loi sur les coopératives, ont terminé leur besogne.

Me Lucien Darveau, Me Jacques Prémont et Me Louis-Philippe Pigeon ont travaillé en collaboration avec MM. Léo Bérubé et Paul-Emile Charron, du "Conseil de la coopération".

Les projets de loi seront soumis au "comité des bills privés" de la Chambre basse pour permettre aux intéressés de faire des suggestions.

Les trois projets de loi, qui contiennent des centaines d'articles, avaient été préparés par le "Conseil de la coopération" en collaboration avec certains fonctionnaires du Québec.

Le premier texte concerne les coopératives en général; le second se rapporte plus particulièrement aux coopératives agricoles; et le troisième traite des coopératives qui s'occupent d'épargne et de crédit.

L'importance de ces bills est mise en relief par le fait que les sociétés de ce genre groupent près de deux millions de membres dans la province.

Il y a une quinzaine d'années que les partisans des coopératives, puis le "Conseil de la coopération" réclament une modernisation des lois régissant ce secteur de l'activité économique.

Le bill concernant les coopératives en général constitue une refonte des textes législatifs actuels dont la rédaction remonte à 1906. Trois améliorations demandées sont celles-ci: droit d'emprunter de plus fortes sommes; réglementation plus précise des relations entre le conseil d'administration et l'assemblée générale; surveillance gouvernementale plus étroite sur la façon dont les coopératives sont administrées.

Le projet de loi, se rapportant plus particulièrement aux coopératives agricoles, ne modifierait que légèrement le texte que l'on connaît et qui date de 1930.

Le bill, traitant des coopératives qui s'occupent d'épargne et de crédit, constitue une innovation.

"Il faut que, le jour du Seigneur, les hommes cessent d'être des machines" — Jean XXIII

ROME — Le pape Jean XXIII a reçu, dans l'après-midi du dimanche 26 août, les fidèles du diocèse d'Albano, venus prendre congé du Souverain Pontife avant son retour au Vatican. A l'issue de la messe, célébrée par le cardinal Pizzardo, évêque d'Albano, le Pape a prononcé une allocution, au cours de laquelle il a insisté sur le devoir de sanctification du dimanche et des fêtes.

"L'affaiblissement du sentiment de ce devoir, a notamment déclaré le Pape, influe de façon négative sur la moralité publique, fait obstacle à la grâce et pousse la société vers l'indifférence religieuse, triste et délétère. Il faut que, le jour du Seigneur, les hommes cessent d'être des machines et les esclaves de l'agitation terrestre.

"Il faut que les fidèles s'abstiennent, en ce jour, de tout travail, parce que celui-ci, qu'il soit rémunéré ou non, empêche le repos de l'esprit, qui est aussi nécessaire, pour s'élever vers les choses de l'esprit par la prière, par la participation active à la vie liturgique et par la méditation de la parole de Dieu."

Le Souverain Pontife a ensuite insisté sur la nécessité de faire un bon emploi des loisirs. Après avoir relevé que les techniques modernes augmentent de plus en plus les loisirs, ce dont il faut remercier Dieu, Jean XXIII a ajouté: "Le temps libre doit être employé à récupérer les énergies physiques et psychiques, sans nuire aux devoirs religieux, familiaux et sociaux et doit contribuer, bien au contraire, à mieux les accomplir.

"Le temps libre devra être aussi utilisé à remettre en honneur les dons les plus grands que Dieu a faits aux hommes, tels que la nature, les expressions les plus pures de l'art qui élèvent l'esprit, les traditions dignes de respect résumant les épopées de foi, de courage, de vertus. C'est seulement en les utilisant ainsi que les loisirs seront féconds et sanctificateurs; sans cela, il faudrait parler de temps perdu."

Quinze pays ont perdu soit leur empire ou des territoires

PARIS — Depuis que l'autodétermination en Algérie a assuré l'indépendance de ce pays, les possessions françaises non métropolitaines — qui comptaient une soixantaine de millions d'habitants en 1939 — ne représentent plus que les départements d'outre-mer, plus l'Océanie, Djibouti et quelques îles — le tout avec autour d'un million d'habitants.

Les Français peuvent cependant se consoler en pensant . . . aux Anglais, qui avaient possédé, il y a un quart de siècle encore, le plus vaste empire colonial du monde et, qui, lorsque les derniers territoires africains auront acquis leur indépendance, n'auront plus, que Gibraltar, Malte, Hong-Kong, plus quelques îlots.

Il leur reste, certes, le Commonwealth, mais dont les liens, on sait, deviennent d'année en année moins solides.

La Hollande, qui avait cent millions de "sujets" en Asie, n'a plus que quelques bribes aux Antilles; la Belgique a pratiquement tout perdu avec le Congo.

L'Espagne et le Portugal "se défendent" jusqu'ici, ayant cédé seulement, la première, le Maroc du Nord, le second, Goa, mais nul ne se fait d'illusions sur l'issue de leurs combats d'arrière-garde.

Les Etats-Unis eux-mêmes ont dû abandonner, après la guerre, les Philippines et il n'est pas certain qu'ils ne "lâcheront" pas un jour, de leur propre gré, le Porto-Rico.

"Cadeaux" à l'URSS

Le Japon a été obligé, en 1945, d'évacuer non seulement la Corée et la Chine, mais encore le sud de Sakkaline et d'autres îles; le Danemark a dû se séparer de l'Islande; la Finlande a payé un lourd tribut de son alliance avec le Troisième Reich en perdant la Carélie occidentale et la région de Petchamo; l'Italie a perdu à la fois ses territoires d'outre-mer et Fiume et sa région.

La plus grande perdante de la guerre — en tenant compte des territoires métropolitains — est l'Allemagne, qui a dû céder toute la Prusse orientale et la Silésie — sans parler de son actuelle division en deux Etats.

La Pologne a "récupéré" à l'Ouest (Allemagne) ce qu'elle a dû laisser aux Russes à l'Est.

La Roumanie n'a fait que la première de la même opération (Bucovine, Bessarabie), sans contre-partie. La Tchécoslovaquie enfin "a fait cadeau" à l'URSS de la province de Ruthénie, surnommée aussi Russie subcarpathique, peuplée surtout de Ruthéniens et de Hongrois.

On peut ajouter à ces quinze pays, dont les possessions ou territoires ont diminué depuis la guerre, un seizième: l'Inde, victime de plusieurs "annexions" de la part de la Chine communiste, Nehru menaçant d'aller même les reconquérir un de ces jours.

La liste n'est pas close

La "décolonisation" terminée — ce qui demandera encore quelques années — le monde connaîtra-t-il enfin une stabilité, au moins territoriale?

C'est loin d'être certain, quand on pense aux nombreuses "revendications" encore existantes: Allemagne contre l'URSS et la Pologne, les pays arabes contre Israël, le Maroc contre la Mauritanie, l'Inde contre le Pakistan, l'Irlande contre l'Angleterre, revendications même entre les pays communistes: Bulgares et Albanais réclament certaines provinces yougoslaves, la Hongrie n'a pas renoncé encore à la Transylvanie, ni les Roumains à la Bucovine, etc., etc.

La paix universelle n'est — malheureusement — par pour demain.

Le poste français doit aller à Radio-Canada

OTTAWA — Un journal anglophone et d'allégeance conservatrice reconnue, écrit en éditorial que si "le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion est convaincu que la région d'Ottawa a besoin d'un autre poste radiophonique, elle doit sans hésitation l'accorder au réseau français de Radio-Canada".

On sait que le BGR doit rendre une décision d'ici quelques jours concernant l'établissement d'un nouveau poste. Radio-Canada et deux entreprises privées veulent établir un poste français et une société privée veut établir un poste anglais.

"The Ottawa Journal" dit que toute autre décision ne ferait que doubler les services déjà existants. Par ailleurs, continue l'éditorialiste, l'établissement par Radio-Canada d'un poste de langue française ajouterait quelque chose à ce qui existe déjà au bénéfice de la population d'expression française et bilingue qui habite la région. Tout autre poste privé d'expression française ou anglaise ne ferait que simplement doubler, au grand désavantage des auditeurs, les programmes des postes existants.

L'"Ottawa Journal" conclut en disant que le BGR ne doit pas automatiquement plier devant Radio-Canada, mais il ne doit pas non plus présider au démembrement d'une radio nationale de première classe.

Très optimiste au sujet de la récolte dans l'Ouest

OTTAWA — Le ministre fédéral de l'Agriculture a fait une déclaration très optimiste au sujet de la prochaine récolte dans l'Ouest canadien. Selon M. Hamilton, les bénéfices prévus aideraient considérablement l'économie canadienne, notamment en contribuant à la hausse de l'emploi dans les provinces de l'Est. Par ailleurs, le ministre de l'Agriculture a déclaré à Ottawa que les exportations massives de blé canadien contribueront à relever l'économie du pays.

La France défendra les siens en Algérie

PARIS — Le Conseil des ministres français a confirmé au représentant de la France en Algérie des directives très strictes pour la défense des Français qui sont encore dans le territoire nouvellement indépendant.

Les ministres affirment qu'il est impossible d'instaurer une politique de coopération entre la France et l'Algérie, dans le climat de désordre et d'exactions qui subsiste actuellement.

Au cours de la réunion qu'il présidait personnellement, le général de Gaulle a manifesté l'intention de régler très bientôt le dispositif qui assurera l'entrée en fonction de son successeur, en cas de décès. Le porte-parole ministériel a toutefois refusé de dire si la France aura désormais un vice-président.

La Liberté et le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

TELEPHONES — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — 1 an, $3.50; 1 an et demi, $5.00; 2 ans, $6.00; 3 ans et demi, $10.00
(Ajouter $1.00 par année pour abonnement à l'étranger)

S.V.P. adressez vos abonnements: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministre des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Scouts catholiques

Diocèse de St-Boniface



Camporee de la Troupe Belge

La troupe de la paroisse du Sacré-Coeur des Belges, la 74th Winnipeg, Sacred Heart Troop, avait dressé ses tentes en fin de semaine dernière près de l'église paroissiale, pour son camporee annuel.

Les patrouilles avaient rivalisé de courage et d'ingéniosité et les installations revêtaient un bel aspect de d i v e r s i t é et témoignaient de la formation technique poussée acquise par cette troupe pour laquelle les différentes sortes de brelages ne sont plus un secret.

Deux tours, hautes d'environ 15 pieds chacune, dominaient le camp dans lequel le R. P. Aurèle, O.F.M., cap., aumônier et curé de la paroisse, évoluait avec une satisfaction visible lors de la visite du reporter de "Toujours Pret", tandis que se couraient les olympiades.

Le fondateur de la troupe, le S. M. M. Desloges, s'était transformé en cinéaste et prenait un plaisir évident à fixer pour la postérité les scènes mouvementées de la vie scoute au camporee.

Le nouvel S.M. de la troupe, le S.M. André Desloges, qui reçut d'ailleurs sa formation scoute à la troupe Provencher, il y a quelques années, présidait à la bonne marche du camp sous les yeux intéressés de son épouse et ceux, amusés, de leur fillette.

Un magnifique feu d'artifice clôtura la soirée en présence des parents et des paroissiens ravis.

A regret, le reporter de la chronique scoute hebdomadaire, invité à participer au souper alléchant de la troupe, à la table des "Sachems", fut obligé de décliner l'offre, étant obligé de vaquer à d'autres occupations. Ce n'est que partie remise. Bravo, la 74th, continuez, bonne chasse, et recevez les salutations les plus fraternelles des scouts catholiques de langue française du diocèse de St-Boniface.

Rover Moot

Les reportages du chef Painchaud, entendus sur les ondes de CKSB ces jours derniers, prouvent que nos routiers sont enchantés du Rover Moot et du merveilleux voyage qu'ils firent pour s'y rendre. Ils eurent le privilège d'y entendre les paroles bien senties et de sincère amitié de Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal. Un reportage complet du camp routier national sera publié la semaine prochaine dans les colonnes spéciales de **La Liberté et le Patriote.**

Cette expérience de nos routiers du Clan Béliveau ne sera certes pas sans lendemain, et il y a gros à parier que le récit de cette route et l'enthousiasme qu'en rapporteront les membres du clan décideront de nombreux autres jeunes à venir grossir les rangs du Clan Béliveau.

Ils n'auront rien à y perdre, et tout à y gagner!

TOUJOURS PRET.



Un nouveau directeur adjoint du secteur de Québec est entré en fonction au Canadien National le 1er septembre; il s'agit de M. Paul Blanchet, Québécois de vieille souche. Telle est la nomination que vient d'annoncer le directeur du secteur, M. J.-A. Lambert.

M. Blanchet est entré au service du CN en 1937, à Québec, où il a occupé divers postes dans l'Exploitation avant d'être nommé au Service des Immeubles à Toronto, en 1944.

Toujours au sein de ce même service, il fut successivement inspecteur à Québec, directeur à Moncton, adjoint au directeur général des Immeubles au siège social de Montréal, puis directeur à Winnipeg. Il a été également le premier directeur du Service des Immeubles de la région du St-Laurent.

En février dernier, il devenait adjoint au vice-président et au directeur général de la région.

M. Louis Poitevin succède à M. Paul Blanchet à Montréal.

Au poste CBWFT

DIMANCHE 9 SEPTEMBRE
4.00—Sports d'été
5.00—André Rabs
6.00—Les travaux et les jours
6.30—Dictionnaire-magazine
7.00—L'homme invisible
7.30—CF-RCK
8.00—Variétés Côte d'Azur
8.30—Concert
9.30—Album de famille
10.00—Documents
11.00—Cinéma: "Paris"

LUNDI 10 SEPTEMBRE
5.30—Grangallo et Petitro
6.00—Guillaume Tell
6.30—A la pointe de l'exploration
7.00—Nouvelles
7.15—Exploits sportifs
7.30—Casse-tête
8.00—L'été des Bozos
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—La toile d'araignée
9.30—Rendez-vous avec Michelle
10.00—Machins et Machines
10.30—Cinéma: "Le carrosse d'or"

MARDI 11 SEPTEMBRE
5.30—Le moulin aux images
6.00—Sir Lancelot
6.30—Le trésor des treize maisons
7.00—Nouvelles
7.15—Vous êtes reporter
7.30—Carrefour
8.00—Georges Guétary
8.30—Tic-Taquin
9.00—Un, deux, trois . . . rideau
9.30—Qu'il fait bon vivre
10.00—Caméra '62
10.30—Cinéma: "Le chant du bonheur"

MERCREDI 12 SEPTEMBRE
5.30—Roquet belles oreilles
6.00—Défi au danger
6.30—Entre deux eaux
7.00—Nouvelles
7.15—Comment allez-vous
7.30—Tête-à-tête
8.00—Long métrage: "Hommes et loups"
9.30—Dans les rues de Québec
10.00—Absolvo Te
10.30—Cinéma: "Les assassins du dimanche"

JEUDI 13 SEPTEMBRE
5.30—Kermesse
6.00—Sang et or
6.30—Airs de Paris
7.00—Nouvelles
7.15—Vous êtes reporter
7.30—Carrefour
8.00—Dix ans déjà
8.30—Affaires publiques
9.30—Votre Courrier
10.00—Tribune libre
10.30—Ciné-Club: "Le beau Serge"

VENDREDI 14 SEPTEMBRE
5.30—Professeur Calculus
6.00—Ivanhoé
6.30—Au pays de Neufve-France
7.00—Nouvelles
7.15—Promenoir des poètes
7.30—Féminin pluriel
8.00—Dans tous les Cantons
8.30—Cinéma International: "Courage indien"
10.00—Sérénade estivale
10.30—Cinéma: "Sait-on jamais?"

SAMEDI 15 SEPTEMBRE
5.00—Caravane
6.00—Champion
6.30—Des pays et des hommes
7.00—Nouvelles
7.15—Cette semaine
7.30—Shirley Temple
8.30—Billet de faveur: "Chéri je me sens rajeunir"
10.00—Composez 999
10.30—Cinéma: "Vacances en enfer"

Chronique de CBWFT

Une heure d'ésotérisme

André Rabs se consacre, depuis 24 ans, à des recherches dans les domaines du symbolisme, de l'ésotérisme et de l'occultisme. Risquant le ridicule, bravant l'anathème, ce grand chercheur catholique étudie les sciences occultes d'une manière scientifique et expérimentale . . . afin de mieux connaitre l'homme et les moyens dont celui-ci dispose pour se rapprocher de Dieu.

Au cours de l'émission que réalisera Gérard Chapdeleine et qui passera au réseau français de télévision de Radio-Canada, André Rabs mettra en lumière divers aspects peu ou mal connus des sciences dites occultes et procédera à quelques tests de "tendances", prenant pour sujet Judith Jasmin qui a bien voulu se prêter à ces expériences.

Une émission à ne pas manquer pour tous ceux qui désirent suivre le conseil de Socrate: "Connais-toi toi-même et tu connaitras l'univers et les dieux".

Vous pourrez voir. l'émission André Rabs le dimanche 9 septembre, à 5 h. p.m.

Nos longs métrages

Le samedi 8 septembre, à 8 h. 30, à Billet de faveur: "L'ange et le bandit", avec Wallace Berry, Margaret O'Brien et Marjorie Main. Après une attaque manquée, trois bandits se réfugient parmi des Mormons dont la caravane fait route vers l'ouest.

Et à 10 h. 30, au cinéma: "Contes des quatre sourires", avec Michel Bouquet. Quatre contes se déroulant dans des milieux orientaux différents.

Le dimanche 9 septembre, à 11 h.: "Paris", avec David Hedison et Luciana Paluzzi. Un agent double a pour mission de ne pas laisser le savant Paul-Vincent Tremble tomber dans les mains des Américains.

Le lundi 10 septembre, à 10 h. 30: "Le Carrosse d'or", avec Anna Magnani et Duncant Lamont. Au 18e siècle, une comédienne reçoit du vice-roi du Pérou un carrosse d'or, ce qui soulève l'indignation de la cour.

Le mardi 11 septembre, à 10 h. 30: "Le chant du bonheur", avec Hans Holt, Sabina Bethman, Rudolf Prack et les Petits Chanteurs de Vienne. Une jeune fille qui s'est jetée en bas d'un pont est secourue par un prêtre, directeur de la chorale d'un petit séminaire.

Le mercredi 12 septembre, à 8 h.: "Hommes et loups", avec Silvana Mangano, Yves Montand et Pedro Armendariz. Dans les Abruzzes, les loups causent de grands dommages en dévorant les troupeaux; deux chasseurs proposent leurs services afin de toucher la prime offerte.

Et à 10 h. 30, au cinéma: "Les assassins du dimanche", avec Barbara Laage, Dominique Wilms et Jean-Marc Thibault. Le drame de conscience d'un jeune garagiste qui a oublié de visser l'écrou de direction d'une voiture.

Le jeudi 13 septembre, à 10 h. 30, au Ciné-Club: "Le Beau Serge", avec Gérard Blain, Jean-Claude Brialy et Bernadette Lafont. Après dix ans d'absence, François revient dans son village natal et retrouve son ami Serge qui est devenu ivrogne.

Le vendredi 14 septembre, à 8 h. 30: "Courage indien", avec Audrey Totter, Scott Brady et Forrest Tucker. Une jeune fille énergique qui a hérité d'un ranch au Nouveau-Mexique devient l'ennemie d'un certain Morgan qui fait la loi dans la région.

Et à 10 h. 30: "Sait-on jamais", avec Françoise Arnoul et Christian Marquand. Après la guerre, une jeune française est recueillie par un mystérieux baron allemand, âme dirigeante d'une bande de faux-monnayeurs.

M. Diefenbaker à Londres pour la conférence

OTTAWA — Le chef du gouvernement canadien a annoncé, à l'issue d'une séance de cabinet à Ottawa, qu'il sera dans la capitale britannique le 7 septembre alors que la conférence ouvre le 10. Il se fera accompagner du ministre des Affaires extérieures, M. Green.

Pendant l'absence de M. Diefenbaker, le ministre de la Justice, M. Fleming, agira comme premier ministre. Le cabinet poursuivra ses réunions, afin de préparer le travail législatif de la session qui débutera le 27 septembre.

M. Diefenbaker a également confirmé le projet d'une résolution canadienne qui sera présentée à l'assemblée générale des Nations unies. Il a précisé qu'Ottawa songe à demander la condamnation du colonialisme soviétique, et à suggérer la tenue d'élections libres dans les pays dominés par l'URSS.

Les touristes canadiens aux E.-U. à la baisse

OTTAWA — L'industrie touristique est florissante au Canada et les autorités gouvernementales prédisent que, pour la première fois, l'argent dépensé pour l'amusement et la récréation par les Canadiens demeurera en majeure partie au pays.

Les deux raisons de ce changement, comparativement aux années précédentes, sont la dévaluation du dollar canadien qui vaut 92.5 cents par rapport au dollar américain et les restrictions sur les articles que les Canadiens peuvent rapporter des Etats-Unis dans le pays sans frais de douanes.

Un relevé fait par la Presse Canadienne à travers le pays indique que le nombre des Canadiens qui ont voyagé aux Etats-Unis, au cours de l'été, a diminué de 35 pour cent.

Les mesures d'austérité ont incité plus de Canadiens à passer leurs vacances au Canada où leur dollar vaut cent cents.

D'un autre côté un plus grand nombre de touristes américains ont visité le Canada où le dollar américain vaut 107.5 cents.

D'aucuns s'inquiètent du réveil québécois

QUEBEC — "Chaque fois que, dans son histoire, notre province a su où elle voulait aller, des gens se sont inquiétés. Car certains ont intérêt à ce que le Québec demeure une source de main-d'oeuvre à bon marché, un réservoir de matière première ou encore un pays vieillot que l'on visite en touriste. Dès qu'un gouvernement veut changer quoi que ce soit à cette situation, des influences commencent à agir pour l'arrêter dans cette voie. Et presque toujours, ces influences ont le dessus parce que nous avons cédé ou parce que nous avons eu peur. Mais cette période est révolue", a déclaré M. Jean Lesage à l'ouverture de la 51e exposition provinciale qui a pour thème: "Québec de demain: industrie et commerce".

La socialisation: moyen terme entre le socialisme... et l'individualisme

Il n'échappe à personne que les exigences de notre temps invitent à une action courageuse et positive. Si notre population se montre parfois hésitante à s'engager dans cette voie, c'est qu'elle se trouve en face d'un problème de conscience qui crée chez elle une insécurité pour le présent et une incertitude devant l'avenir. Ce problème, c'est celui d'un conflit de valeurs: la sauvegarde de la liberté individuelle, d'une part, et la jouissance des bénéfices du progrès social, d'autre part.

Guide et éducatrice des consciences ("Mater et Magistra"), l'Eglise s'est exprimée l'an dernier par la voix de Jean XXIII pour résoudre ce dilemme. Comme au cours de l'année qui vient de s'écouler le Canada a été témoin d'une intensification de ce problème, nous croyons qu'il est opportun de parler encore de la socialisation.

Depuis une vingtaine d'années, les nouveaux développements dans les domaines de l'énergie, de la productivité, du transport et des communications ont apporté des changements considérables. La civilisation industrielle ne vient vraiment que de commencer.

Une nouvelle civilisation s'ébauche quand un événement jusqu'ici rare ou occasionnel tend à devenir plus commun ou général. Une fusée en orbite ne fait pas une ère spatiale, mais elle peut bien en être le signe avant-coureur. Avec la recherche, qui est clef de la découverte scientifique, nous pouvons nous attendre à trouver le changement comme une caractéristique normale de notre vie. De plus, ces changements vont s'étendre davantage à tous les aspects de notre vie et vont atteindre celle des pays en voie de développement restés jusqu'ici inchangée.

Bien des indices nous montrent que le particulier est en train de devenir général dans la structure sociale de notre civilisation. Le développement social pénètre dans nos vies par de nouveaux moyens. La politique et l'industrie ne sont pas les seules voies du progrès humain. Comme le disait le Pape Jean XXIII, "sous l'effet de cette tendance (la socialisation), spécialement en ces derniers temps, ont surgi de toute part, dans le cadre national ou au plan international, des groupements, des sociétés et des institutions de caractère économique, social, culturel, récréatif, sportif, professionnel ou politique". (60) Cette tendance à s'organiser dans des groupements pour différents objectifs communs, même pour le progrès, s'appelle tout simplement la socialisation. C'est l'expression de la nature sociale de l'homme: "Il n'est pas bon que l'homme soit seul". (GEN 2,18)

"Cette évolution résulte aussi d'une tendance naturelle et presque incoercible: celle-ci porte les hommes à s'associer spontanément pour atteindre des biens désirables pour chacun, mais hors de portée des individus isolés". (60)

• Le socialisme totalitaire et matérialiste est une forme extrémiste et hérétique de la socialisation. En elle-même, la socialisation ne conduit pas nécessairement à cette sorte de socialisme, pas plus que le désir naturel de liberté conduit nécessairement à l'autre extrême, l'individualisme.

A vrai dire, c'est la socialisation qui, avec toute l'activité organisatrice qu'elle implique, est la réponse toute naturelle aux dangers de ces deux extrémismes de notre société. Le Pape Léon XIII a dénoncé cette absence d'une vie sociale organique pour l'homme du 19e siècle.

La socialisation est la reviviscence de cette vie organique que l'on avait perdue. Il n'est pas surprenant alors qu'aujourd'hui tant d'énergies soient dépensées pour faire renaître l'organisation.

Les grands développements scientifiques des dernières années ont affranchi l'homme de ces "lois" étroites que la pensée libérale du 19e siècle croyait nécessaire au développement de la société, aussi bien que de l'étreinte du communisme et du socialisme matérialiste et totalitaire.

Pour la première fois dans l'histoire de la société industrielle, nous nous rendons compte que le développement industriel n'entraîne pas nécessairement à sa suite un étouffement de la personne, de la famille et des groupements libres.

Au contraire, la technique s'est développée à un point tel que, devenant un instrument au service de l'homme, la personne, la famille et les groupements libres peuvent maintenant songer à contrôler l'organisation de ce développement comme jamais auparavant.

En même temps que ceci devient vraiment possible, on ne devrait plus s'attendre à voir les travailleurs, la propriété privée, et la liberté d'association par la coopération rester constamment sur la défensive dans notre société. Bref, si la technique change maintes formes traditionnelles de travail, la socialisation peut rendre l'homme plus productif et peut pousser son esprit créateur et artistique à trouver de nouveaux moyens.

Nous avons à peine commencé à utiliser les ressources d'organisation que possèdent les citoyens dans le système démocratique, les employeurs et les travailleurs dans la vie industrielle, la famille dans les localités et les professions dans la planification sociale. Tant que nous ne l'aurons pas fait, la société technique ne sera pas une civilisation humaine, car elle ne présente pas le reflet de ces expressions humaines. C'est la socialisation qui apporte un caractère humain à la planification requise par la société industrielle. L'homme sourit devant ses créations.

Il n'est pas possible à notre société de progresser dans tous les domaines et ainsi de devenir une société vraiment humaine aussi longtemps que des méprises fondamentales subsisteront sur des questions comme celles de la nature et des fonctions de l'organisation sociale. L'organisation est faite pour servir l'homme, et non l'homme pour servir l'organisation. Méconnaître cette vérité, c'est retomber dans le vieux conflit individualisme — socialisme du siècle dernier.

Ce conflit est encore tout actuel chez nous. On le constate avec évidence sur le plan international dans certaines restrictions au commerce et à l'immigration, et dans une inaptitude à trouver une place pour l'expérience économico-culturelle de la socialisation qu'est le marché commun européen. Cela est également patent sur le plan national dans le cas de la question des soins médicaux, dans la persistance de conflits industriels et dans l'ampleur d'un chômage permanent.

On constate par ailleurs certains signes d'encouragement: le sens de responsabilité face aux effets de l'industrialisation sur la société que l'on a manifesté lors de la récente conférence présidée par le duc d'Edimbourg; le voyage des représentants du conseil de la productivité en Europe occidentale; la préoccupation grandissante chez les travailleurs, les employeurs et les représentants de l'Etat pour un programme approprié de formation des travailleurs industriels; l'attention plus grande portée à la famille par les travailleurs sociaux et ceux qui sont chargés de la planification sociale; et les expériences les plus diverses que l'on fait dans le domaine de l'éducation.

Cependant, tout cela ne sera qu'un gaspillage d'énergie, d'action et de bonne volonté, si notre société est dépourvue d'une philosophie sociale appropriée à notre époque. Voilà pourquoi nous recommandons fortement que l'enseignement social de l'Eglise soit étudié aujourd'hui avec plus d'intensité que jamais. A l'intérieur de l'Eglise, les fruits de la socialisation, rendus manifestes dans le mouvement liturgique, le mouvement de l'apostolat des laïcs et le mouvement oecuménique ont été accompagnés d'un renouveau théologique. Il en est ainsi pour notre société. Elle doit découvrir et apprendre les formules d'une participation active, libre et intelligente, en même temps que ses membres s'organisent dans ces groupements sociaux qui seront l'expression d'une philosophie sociale adaptée à l'homme de ce nouvel âge.

La Rév. Mère Thérèse, de Calcutta, fondatrice des Missionnaires de la Charité, fut choisie comme récipiendaire de la décoration Magsaysay 1962 pour "Compréhension Internationale". On la voit ici présentant un bouquet spirituel offert par sa communauté au premier ministre Nehru, lors de l'ouverture officielle de leur nouvelle maison pour enfants, à Delhi. Albanienne d'origine née en Yougoslavie et maintenant citoyenne de l'Inde, la Rév. Mère Thérèse habite ce pays depuis 1928; elle y a fondé et dirigé toutes sortes d'oeuvres pour les destitués, spécialement les enfants, les lépreux et les mourants. A noter le costume de la religieuse lequel semble bien s'adapter aux moeurs du pays, selon les directives de l'Eglise. (Photo NC)

Lettre de Paris

La présidence de France serait livrée au suffrage populaire

par Maurice HERR

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

C'est à peu près décidé: les Français retourneront aux urnes en octobre. Mais ce ne sera pas, sauf accident parlementaire, pour élire une nouvelle Assemblée Nationale, en remplacement de celle qui siège actuellement au Palais-Bourbon, et dont le mandat (cinq ans) expire au printemps prochain. La prochaine consultation, en effet, aura pour objet une modification du mode d'élection du président de la République. Elle revêtira la forme d'un référendum, et les électeurs auront à répondre par "oui" ou par "non" à la question qui leur sera posée.

Une fois de plus, le général de Gaulle fait la preuve de son tempérament génialement empirique. Depuis longtemps déjà, et dès avant son retour au pouvoir en 1958, il songeait à accroître l'autorité, sinon les pouvoirs du chef de l'Etat en faisant intervenir le suffrage universel pour son élection. Sous les précédents régimes, le président de la République était élu par le Parlement. De ce fait, il en était le prisonnier et ne pouvait jouer que très médiocrement son rôle de conducteur des affaires de l'Etat et d'arbitre politique voulu par la Constitution.

En 1958, trop tôt

Dès 1958, de Gaulle a proposé de libérer le président de la tutelle parlementaire en le faisant élire par la nation tout entière. La résistance qu'il a alors rencontrée auprès du Parlement, dont la puissance était encore considérable à l'époque, lui a fait remettre à plus tard la réalisation de ce projet. Néanmoins, il avait déjà fait introduire dans la Constitution de la Ve République une disposition selon laquelle le chef de l'Etat serait désigné par un collège électoral élargi, composé d'environ 50,000 notables (parlementaires, conseillers généraux, conseillers municipaux, etc. . .). C'est par ce collège que de Gaulle fut élu président de la République en décembre 1958. Il pouvait, dès lors, commencer à prendre ses distances à l'égard du Parlement. Et il ne s'en priva pas, fort qu'il était de détenir la légitimité de la nation, au moins autant que les élus du peuple eux-mêmes.

• • •

Les balles de fusil-mitrailleur qui ont sifflé autour de la "DS 19" présidentielle au soir du 22 août, sur une route de la banlieue parisienne vont être utilisées par de Gaulle pour faire aboutir ce vieux et cher projet. Certes, il n'attend rien pour lui-même de la réforme envisagée. Son prestige et son autorité sont maintenant solidement assis. Une suite de référendums, qui ont été pour lui autant de succès personnels incontestables, lui a apporté, en fait sinon en droit, cette large adhésion populaire, que les "notables" de 1958 ne pouvaient offrir.

Mais de Gaulle pense à celui qui sera appelé à lui succéder. On se souvient de cette boutade, qu'il lança naguère au cours d'une conférence de presse à propos du "trou politique" que creuserait sa disparition: "Ce n'est pas le vide qui est à craindre, dit-il, mais le trop-plein".

"Le plus bête"

Le trop-plein, c'est-à-dire l'assaut donné à l'Elysée par une cohorte de chefs politiques désignés à l'attention des foules bien plus par des ombres irresponsables que par leurs qualités d'hommes d'Etat. Ce qui fut souvent le cas, hélas, sous les régimes antérieurs. Le grand Clémenceau ne disait-il pas, au jour d'une élection présidentielle: "Je vote pour le plus bête". Et quelques années plus tard, le même Clémenceau, tout auréolé de la victoire de 1918, fut écarté de la présidence de la République par un Parlement que sa forte personnalité effrayait. "Le plus bête" fut élu, qui finit d'ailleurs sa vie dans un asile d'aliénés.

De Gaulle entend bien, selon une formule qui lui est chère, "améliorer l'équation personnelle" de son successeur afin qu'il soit en mesure de conduire les affaires du pays avec l'aide de ministres qui ne sont pas autre chose que les grands commis du président. Mais pour cela, le chef de l'Etat doit tenir son mandat et son autorité de la nation tout entière.

• • •

Réforme constitutionnelle, donc. Mais la procédure de révision passe par l'Assemblée nationale et le Sénat, qui sont, l'une et l'autre — et pour divers motifs — fortement opposés aux projets constitutionnels du général de Gaulle. Députés et sénateurs y voient une nouvelle mesure de mépris à leur égard — ce en quoi ils n'ont sans doute pas tort! Ils déclarent en outre que l'élection du chef de l'Etat au suffrage universel est contraire à la tradition politique française, et que, d'autre part, une telle disposition aggraverait encore le caractère personnel du pouvoir. Bref, le Sénat et l'Assemblée nationale, forts d'un certain article 89 de la Constitution, sont prêts à faire échouer le projet gaulliste. Ne doivent-ils pas en approuver les modalités avant qu'il ne soit soumis au pays?

Le peuple est souverain

Mais cette fois encore, de Gaulle va tourner les fortes positions de l'adversaire. L'émotion provoquée en France par l'attentat manqué du Petit-Clamart sert merveilleusement ses vues. Ou plus exactement, il utilise à fond cette carte inattendue pour faire monter l'enchère et enlever la partie.

Le Parlement dit: non à la réforme? Eh! bien, on se passera de son approbation. Un article 11 de la Constitution de 1958 ne donne-t-il pas au président de la République le droit de "soumettre au référendum tout projet portant sur l'organisation des pouvoirs publics"? L'élection du président de la République n'entre-t-elle pas dans ce cadre?

Non, disent les juristes — et, bien sûr, les parlementaires — car une telle disposition ne peut s'appliquer à une réforme constitutionnelle, dont l'article 89 détermine la procédure. Mais de Gaulle, superbe, de rétorquer: "Vous faites du juridisme; moi, j'agis, conformément aux principes premiers de la démocratie. Le peuple est souverain; c'est donc lui qui doit décider en premier et dernier ressort".

• • •

La continuité

C'est au retour du spectaculaire voyage qu'il effectue en Allemagne du 4 au 9 septembre que le général de Gaulle annoncera au pays son intention de le consulter sur le mode d'élection du président de la République, afin que "soit assurée, quoi qu'il arrive, la continuité de l'Etat et des institutions républicaines", selon les termes du communiqué officiel publié au lendemain de l'attentat du 22 août.

Assurément, de Gaulle gagnera cette partie comme il a gagné les précédentes. Le pays dira "oui" à son projet. Mais le Parlement va se sentir bafoué une fois de plus: le fossé qui le sépare du pouvoir s'approfondira encore, tandis qu'au Palais Bourbon et au Palais du Luxembourg, des hommes vont ruminer de sombres idées de revanche.

Maurice HERR.

Le degré d'éducation de la jeunesse fait la grandeur et la prospérité d'un peuple

MONTREAL — Voici le texte intégral de la lettre que Son Em. le cardinal Cicognani, secrétaire d'Etat, a fait parvenir au cardinal Léger, au nom de S. S. Jean XIII, à l'occasion de la 38e session des Semaines sociales du Canada qui s'est tenue à l'Université de Montréal du 23 au 26 août. La lettre est datée du 13 juillet et a été lue lors de la session d'ouverture de la Semaine sociale du Canada.

Eminentissime Seigneur,

Le Saint-Père a appris avec un grand intérêt que la section française des Semaines sociales du Canada avait choisi pour thème de sa XXXVIIIe session "L'Education, problème social". L'éducation constitue en effet un problème social de première importance. Si tous les pays ont bien compris, au cours des époques précédentes, à quel point ils étaient intéressés par l'instruction et l'éducation des jeunes générations, le monde contemporain constate avec évidence que la grandeur et la prospérité d'un peuple sont en grande partie liées au nombre de ses enfants qui ont reçu une éducation et à la qualité de celle-ci.

Efforts canadiens-français

Le Canada, pour sa part, est bien conscient de ce fait et en tire les conclusions. La communauté francophone en particulier est justement fière des institutions d'enseignement qu'elle a su fonder et faire progresser dans un esprit chrétien. Elle entend aujourd'hui continuer ce généreux effort et parfaire son système d'éducation en l'adaptant aux circonstances et aux conditions nouvelles.

Ces dispositions sont volontiers encouragées par Sa Sainteté, Qui m'a confié l'agréable devoir d'interpréter auprès des catholiques canadiens ses félicitations pour la belle oeuvre éducative accomplie dans le passé et ses voeux paternels pour l'heureuse promotion des initiatives demandées par les besoins de l'heure présente. Elle ne doute pas que celles-ci seront prises par des personnes bien au courant des divers aspects de la situation actuelle, en parfait accord avec la Hiérarchie et conformément aux principes constamment professés par l'Eglise en matière d'éducation.

La foi illumine tout

Ces normes seront bien présentes aux congressistes de Montréal, telles qu'elles ont été magistralement définies par le pape Pie XI dans l'encyclique **Divini illius Magistri** et rappelées naguère par Sa Sainteté Jean XXIII dans un message commémorant le XXXe anniversaire de ce document pontifical. "Nous le déclarons sans hésiter, y disait le Pape, ce document n'a rien perdu de sa vérité. Aujourd'hui comme hier, l'Eglise affirme hautement que ses droits et ceux de la famille en ce domaine sont antérieurs à ceux de l'Etat; aujourd'hui comme hier, elle affirme son propre droit d'avoir des écoles où soit inculquée, par des maîtres aux convictions solides, une conception chrétienne de la vie, où tout l'enseignement soit donné dans la lumière de la foi" (Mess. à l'Office International de l'Enseignement Catholique, 30 déc. 1959, AAS. LII, p. 58).

S'inspirant donc de cette encyclique, les catholiques réaffirmeront que l'oeuvre de l'éducation est intimement liée à la fin dernière de l'homme et engage par conséquent les plus hautes valeurs de l'individu et de la société. Ils auront toujours à l'esprit que les droits de la famille et ceux de l'Eglise en matière d'éducation sont tout à fait premiers et antérieurs à ceux de l'Etat. Ces droits sont conférés avant tout à ceux-là qui transmettent à l'enfant la vie humaine et la vie surnaturelle. C'est à ce titre que l'Eglise et la famille sont à considérer comme les principaux agents de l'éducation.

Pas de paternité civile

Ne pouvant présenter un titre de paternité, comme c'est le cas pour la famille et l'Eglise, l'Etat ne jouit pas des mêmes droits. Son autorité provient de ce qu'il a reçu de Dieu la charge de promouvoir le bien commun. Responsable de la justice distributive, l'Etat doit protéger et favoriser l'action éducative des familles et de l'Eglise. Sans se substituer aux initiatives privées des éducateurs, il appartient à l'Etat de coordonner cependant les efforts des divers corps sociaux, de les compléter, là où ils s'avèrent insuffisants.

Egaliser et coordonner

Il supplée ainsi aux déficiences et aux inégalités qui pourraient se produire entre les régions, les groupes, les secteurs moins favorisés. "Il le fera même au moyen d'écoles et d'institutions de son ressort" car, ajoute Pie XI, "l'Etat plus que tout autre est pourvu de ressources, mises à sa disposition pour subvenir aux besoins de tous, et il est juste qu'il en use à l'avantage de ceux-là mêmes dont elles proviennent" (Enc. **Divini illius Magistri**, AAS. XXII, p. 63). Il lui revient également — et ce n'est pas là la moindre de ses tâches — de régler les efforts multiples et de les faire concourir au bénéfice présent et futur de la société dont il doit assurer le bien commun.

Néanmoins, toutes les initiatives scolaires de l'Etat, même celles qui sont de son propre ressort, doivent respecter les droits légitimes des parents et ceux de l'Eglise. C'est pourquoi une conception juste de l'éducation suppose une étroite et harmonieuse collaboration entre la société civile, les familles et l'Eglise. On ne saurait en effet contester les droits de l'une ou de l'autre de ces institutions sans un très grave détriment pour les personnes comme pour la société.

Les catholiques ne peuvent donc approuver qu'au nom d'une efficacité apparente, on remette inconditionnellement toutes les tâches éducatrices aux seules mains de l'Etat. Il y aurait là, c'est trop évident, un monopole contraire aux droits innés des familles et de l'Eglise.

Formateurs de jeunes

Aussi le principal effort des catholiques consistera-t-il à promouvoir, partout où cela sera possible, des institutions qui assureront le progrès de la culture chrétienne. Il est à souhaiter que se multiplie aujourd'hui le nombre des chrétiens-laïques, religieux ou prêtres — entièrement consacrés à l'idéal sublime de former les générations nouvelles. Seuls des hommes et des femmes profondément chrétiens et convaincus de la grandeur de leur vocation seront en mesure de répondre comme il convient aux exigences si complexes et si délicates d'une éducation harmonieuse et complète.

Les "APM"

Ce caractère équilibré et intégral de l'éducation est comme la marque distinctive de la formation authentiquement chrétienne. L'Eglise, constituée par son divin Fondateur Mère et Educatrice, s'en est toujours préoccupée et c'est pourquoi elle embrasse avec une sollicitude particulière les parents et les éducateurs qui se dévouent à la formation de la jeunesse. Et elle entoure de la même estime les personnes et les organismes qui se consacrent à l'éducation des adultes. Les catholiques ont là devant eux un champ immense, où ils peuvent employer utilement leur zèle et leur activité.

Encore faut-il que cette action s'exerce conformément à la doctrine de l'Eglise et en tenant le plus grand compte de la situation du pays. Si les directives de l'Eglise en matière d'enseignement donnent les orientations majeures, c'est bien évidemment à la Hiérarchie locale qu'il appartient de déterminer les applications concrètes et de prendre les décisions suggérées par les circonstances.

Les Evêques canadiens sont bien conscients de leurs responsabilités et ils ont à coeur de les assumer pleinement en vue d'une meilleure adaptation aux conjonctures présentes de leur pays.

Faits et doctrine

Quant aux congressistes de Montréal, le Saint-Père ne doute pas qu'ils sauront travailler avec fruit, sous la sage conduite de Votre Eminence, à tirer des conclusions unissant à une grande docilité aux faits une parfaite rigueur doctrinale et une obéissance filiale à l'Eglise. Dans cette confiance, il appelle volontiers d'abondantes grâces sur les semainiers, en gage desquelles Il leur envoie de grand coeur, ainsi qu'à Votre Eminence, une très paternelle Bénédiction Apostolique.

Daignez agréer, Eminentissime Seigneur, l'expression des sentiments de vénération avec lesquels, en baisant vos mains, j'ai l'honneur de me redire

de Votre Eminence
Révérendissime le très humble,
très dévoué et très obéissant
Serviteur en N.-S.
A.G. Card. Cicognani.

"Hôtes" non-catholiques invités au Concile

ROME — Le Secrétariat pour l'Union des Chrétiens préparatoire du Concile a publié un communiqué déclarant notamment: "A côté des observateurs-délégués, des non-catholiques seront invités au Concile, avec le titre de 'Hôtes' du Secrétariat. Ces hôtes auront les mêmes facilités que les observateurs-délégués.

"Actuellement, ont été invités et ont accepté l'invitation, le prieur de la communauté protestante de Taizé, Roger Schutz, le pasteur Max Thurian, de la même communauté, et enfin le docteur Oscar Cullmann, professeur aux Universités de Bâle, Strasbourg et Paris. Les deux premiers ont été reçus par le Pape en automne 1960."

Billet du vendredi

GARCIA LORCA, il y a vingt-six ans

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Un jour d'août 1936, il y a de cela vingt-six ans, le poète Federico Garcia Lorca tombait sous les balles d'un peloton d'exécution, à Grenade sa ville natale, au coeur de cette Andalousie dont il était l'un des fils glorieux, peut-être son plus authentique représentant. Il avait trente-sept ans. Il jouissait d'une réputation unique, reconnu comme l'un des meilleurs poètes de sa génération et un dramaturge puissant, dont les dernières pièces lui avaient apporté honneur et gloire: **La zapatera prodigiosa (La Cordonnière prodigieuse), Bodas de sangre (Noces de sang), Yerma** et **Dona Rosita la soltera (Madame Rosita célibataire** ou **Le Langage des fleurs)**.

Il avait quitté Madrid en juin, à l'insu de ses plus chers amis, qui étaient légion, et il s'en allait vers Grenade, où il avait rendez-vous avec la mort, cette mort que l'on rencontre partout dans son oeuvre, qui était pour lui une obsession, qu'il ne craignait pas, qu'il ne cherchait pas, en laquelle il ne voyait pas la fin de tout, mais la transition entre deux mondes: le réel et l'idéal. Elle vint à lui par surprise, comme un voleur, ainsi qu'il est dit dans l'Evangile, et elle fut aussi cruelle que violente, injuste, absurde. Elle fut un crime, encore mal expliqué à ce jour, sur lequel la lumière entière n'a pas été faite.

• • •

En 1936, la péninsule ibérique était en pleine guerre civile. Les Espagnols se tuaient entre eux pour des idéologies qu'on ne saurait ici discuter, et nombre d'hommes tombèrent, dont la disparition appauvrit la nation. Garcia Lorca fut l'un d'eux, et son ami, le poète Miguel Hernandez, en fut un autre, qui languit jusqu'à la mort dans une prison d'Alicante. Liés depuis longtemps, ils se trouvaient ensemble à Madrid quand la guerre les atteignit, qui les devait détruire l'un et l'autre. Issu d'une famille aisée, n'ayant connu la gêne ni les luttes de la pauvreté, Garcia Lorca s'était toujours déclaré ferme champion des pauvres et des malheureux, des déshérités de la vie, des petits.

Ce fut là l'essence de sa doctrine politique, en marge des idéologies du temps, qui devait provoquer son assassinat. Hernandez pensait comme lui, autodidacte qui gardait les chèvres dans un champ à l'âge de 22 ans, et que sa soif d'apprendre, son désir d'arriver, son âpre volonté, sa nature et la sensibilité en lui, conduisirent au faîte de la poésie. De douze ans plus jeune, enfant du bas peuple et pauvre, qui ne sait s'il sortira jamais de sa misère, Hernandez se montre plus entreprenant et actif, violent à l'occasion. Il écrit des poèmes de guerre, collabore aux revues, parle à la radio. Il est partout à la fois, veut être un lutteur de la liberté, l'homme s'engageant autant que le poète.

• • •

Garcia était une sorte de surdoué, un énorme actif pour son pays, dont la perte reste inestimable. Licencié en droit de l'Université de Grenade, il avait fait de sérieuses études de philosophie et de lettres à celle de Madrid, et il était poète, disait-il, par la grâce de Dieu . . . ou du diable. Il avait un talent naturel pour le dessin, était peintre et musicien. Il connaissait sur le bout du doigt le répertoire folklorique de son pays, en interprétait lui-même les chansons d'une voix moins sûre que prenante, où se traduisaient ensemble son ascendance gitane et l'espagnolisme le plus conscient. Il avait séjourné en France et en Angleterre, était venu en Amérique, visitant tour à tour les Etats-Unis, le Canada, Cuba. Après le succès phénoménal de ses **Noces de Sang**, qui le consacrait comme dramaturge, il se préparait à partir pour Buenos Aires et Montevideo.

Son oeuvre est de la plus haute qualité, qui se résume à cinq recueils de poèmes et quatre pièces. Il a pour lui la fortune et la gloire, mais la mort l'attend au premier tournant. Le 18 juin 1936, il quitte Madrid sans prendre congé de personne. Il se dirige vers Grenade, poussé par la crainte de se trouver tout à coup en péril, loin des siens. Il est arrêté, jugé, fusillé. Il trouve la mort où il cherchait la paix. Il occupait une place unique dans la littérature espagnole et ne sera pas remplacé de longtemps. **La Revista nacional de Cultura**, de Caracas au Venezuela, vient de consacrer à l'écrivain quatre études de premier ordre, auxquelles elle ajoute un choix de ses poèmes, dans sa livraison de septembre-décembre 1961. L'hommage est de taille.

L'ILLETTRE.

Radio française pour Toronto

Non seulement une bonne nouvelle mais d'excellents commentaires nous viennent de Toronto. On sait qu'un des deux postes de radio de Toronto a commencé à diffuser une émission en langue française tous les soirs. Depuis le mois d'avril, des milliers de Torontois ou de gens de la région peuvent, en effet, entendre une demi-heure de français. L'initiative est en réalité à l'état d'expérience mais elle se révèle heureuse. Elle plaît à nos concitoyens de la Ville Reine, désireux d'entendre du français.

Le poste CJBC a l'intention d'étendre sa demi-heure à deux heures de français chaque soir et à instituer sur une base régulière le fruit de son expérience actuelle. Dans quelque temps, il présentera une demande officielle en ce sens au Bureau des Gouverneurs de la Radiodiffusion.

Le plus réconfortant en tout cela, ce n'est pas tant le geste du poste de radio en faveur du français — on peut supposer qu'il y cherche son intérêt — que l'appui que donne à ce mouvement le "Toronto Star", influent journal de la capitale ontarienne.

Ce journal écrit que le Bureau des Gouverneurs doit accorder au poste CJBC tout l'encouragement possible, que dans l'intérêt public la responsabilité de la diffusion du français à Toronto et dans la région doit retomber sur un poste de l'Etat; enfin, que les émissions ne doivent pas être de simples relais de Montréal, mais doivent originer de Toronto même.

C'est le langage de la raison, langage toujours consolant à entendre.

Combien d'auditeurs peut grouper dans son rayon de diffusion le poste CJBC? Le "Toronto Star" énonce l'estimation suivante pour Toronto même et le sud de l'Ontario: 25,000 Torontois dont le français est la langue maternelle; 100,000 Ontariens capables de s'exprimer couramment en français; 50,000 jeunes gens et jeunes filles qui étudient le français dans des collèges universitaires; enfin, des groupes minoritaires comme ceux de Welland et de Port-Colborne.

Comme on voit, l'auditoire de CJBC est passablement nombreux. Il serait juste que ces Ontariens puissent entendre des émissions dans leur langue ou dans celle qu'ils étudient et désirent connaître plus profondément.

Alfred AYOTTE.

(La Presse)

Un meilleur traitement aux employés bilingues

HAMILTON (Le Droit) — La Fédération du Service civil recommande de nouveau au gouvernement que les employés bilingues qui occupent des postes où le bilinguisme est vraiment nécessaire reçoivent un traitement supérieur à l'échelle normale de salaires.

Cette recommandation, adoptée à l'unanimité, a été lue alors que les quelque 250 délégués étudiaient les recommandations du comité sur les salaires et allocations spéciales.

Sur la question de l'augmentation de salaire à quelque 50,000 fonctionnaires, qui a été recommandée différée par le gouvernement, la Fédération a décidé de lancer une campagne de publicité par tout le pays décrivant l'injustice commise envers ces milliers de fonctionnaires, si l'on ne reçoit pas d'ici quinze jours une assurance du gouvernement que les augmentations de salaires au groupe "B" seront respectées et que la date de rétroactivité du 1er octobre 1961 sera reconnue.

Le carillonneur de la Tour de la Paix

Petit programme musical d'actualité pour le carillonneur de la Tour de la Paix:

1) Prélude sur un thème d'austérité — Diefenbaker

2) Caouetteries en forme de rondeau — Thompson

3) Variations sur un thème plan — Douglas

4) Cloches bien tempérées — Pearson

5) Thème sur des notes bien séparées — Chaput

6) Grande fugue en si bémol majeur — Fleming

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE,
courrieriste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le mardi 4 septembre avait lieu la réunion régulière des comités permanents de la ville de St-Boniface.

Le chef des pompiers, M. E. Proulx, présentait un rapport du congrès des chefs de pompiers, lequel s'est tenu à Sherbrooke, Qué., et où le chef Proulx fut élu vice-président de région de l'Association canadienne des chefs de pompiers pour le Manitoba. M. Proulx profita de son passage à Sherbrooke pour aller présenter ses hommages à Son Exc. Mgr G. Cabana, ancien archevêque de St-Boniface, qui le reçut chaleureusement. Le chef fit aussi rapport de l'incendie de la manufacture des produits Constant, rue Dumoulin; sept pompiers y furent blessés, dont un, M. E. Paquette, dut être hospitalisé; M. Paquette est maintenant de retour à la maison. Le chef remercie toutes les personnes des environs qui ont bien voulu apporter café et sandwiches durant la nuit, et à ce sujet, l'échevin Lonergan, qui était un de ceux qui sont venus encourager les pompiers de cette façon, proposait que le service des incendies soit autorisé à faire venir du café et des victuailles quand les pompiers sont obligés de combattre un incendie pendant de longues et dures heures.

En ce qui regarde le choix d'un emplacement pour une station de feu dans le district du Parc Windsor, l'échevin McKall propose qu'on demande à une firme de courtiers de faire un nouveau relevé de ce district en tenant compte des projets de construction de l'autre côté du chemin Trans-Canada.

L'ingénieur, M. Bockstael, soumet une liste de projets qui pourraient être considérés pour les travaux d'hiver, tels que remplacement de l'égout sur l'Enfield Crescent, au coût de $360,000; le remplacement et l'installation de conduite d'eau, $180,000; nettoyage et réparations à l'égout collecteur du chemin Dawson, $30,000; remplacement de la décharge de l'égout de la rue Mission, $20,000; le nettoyage des bords de la rivière Seine, $20,000; pose d'une conduite d'eau de 6 pouces de la rue DesMeurons à la rue Youville, $3,700; construction d'un édifice pour les départements du génie et des parcs au coût de $88,000. Tous ces projets seront étudiés avant d'être approuvés.

L'ingénieur soumettait aussi le rapport de l'examen des égouts par téléviseur; d'après ce rapport il faudrait remplacer un grand nombre des égouts dans la ville; quelques-uns de ces égouts datent de 1902 et 1907; l'échevin Lonergan croit que les égouts devraient être nettoyés plus souvent parce qu'il sera impossible de remplacer tous les égouts qui nécessiteraient de l'être, vu le coût énorme de ces travaux. Ce rapport sera étudié au cours d'une séance spéciale du Conseil.

L'échevin Lonergan demande que toutes les ruelles en gravier soient recouvertes d'huile en 1963 et que ce projet soit annoncé; le coût serait de 10c du pied et serait à la charge des propriétaires (soit 5c du pied pour chaque côté des ruelles).

Il fut recommandé de s'adresser à la Manitoba Power Commission pour obtenir les chiffres sur lesquels elle se base pour arriver au coût de l'électricité requise pour l'illumination des rues et des parcs avant de signer un nouveau contrat.

Le 14 octobre, le bougmestre de Montignies-sur-Sambre lira une proclamation annonçant le jumelage de nos deux villes; des ballons seront lancés dans les airs proclamant cette nouvelle, à St-Boniface. M. le Maire lira aussi une proclamation à cet effet.

Il fut recommandé aussi que des bagues soient achetées pour les champions du Norwood Lawn Bowling Association; M. le Maire en fera la présentation.

A une réunion spéciale du Conseil, tenue le mercredi après-midi 5 septembre, il fut résolu d'accepter la candidature de l'ex-échevin W. R. Appleby comme avocat de la ville, à temps partiel. Le choix n'était pas unanime mais la décision de la majorité l'emporta.

A lundi prochain.



Les prêtres du diocèse de St-Boniface ont suivi trois journées d'études en A.C.

Trente-cinq prêtres du diocèse de St-Boniface ont mis en commun durant trois jours, au Camp Notre-Dame, les préoccupations que suscitent dans leur apostolat sacerdotal les divers mouvements apostoliques du diocèse.

Vingt-sept prêtres ont suivi en entier les sessions qui eurent lieu les 28, 29 et 30 août.

Cette formule de travail due à l'initiative de M. l'abbé L. Bouvier, ancien aumônier diocésain, a connu cette année un succès qui confirme l'intérêt et le souci toujours grandissant des prêtres d'organiser dans le diocèse une Action Catholique qui réponde aux exigences de nos milieux.

Cette année la direction de ces sessions fut confiée à M. l'abbé Léo Beaulieu, directeur diocésain de l'Action Catholique. Chaque journée comportait une moyenne de six heures d'études, soit sous formes d'exposés ou de travail en équipe. Les sessions avaient comme but de fixer et de pénétrer les objectifs des programmes de l'Action Catholique pour l'année 1962-1963.

"Amour humain, don de Dieu"

La première journée fut employée à découvrir et à voir les faits qui présentement établissent comment les chrétiens de nos milieux vivent et font usage de ce don de Dieu qui s'appelle "amour humain". Plusieurs faits furent relevés qui indiquaient l'avantage d'un programme destiné à apporter un souffle chrétien autour de cette question tant dans le milieu étudiant que dans le milieu adulte.

Les faits qui furent apportés autour de cette question ont fourni l'occasion de réfléchir sur l'importance de "l'enquête" en Action Catholique. Suivit ensuite une conférence sur l'importance et la valeur du "temporel" pour un militant d'Action Catholique. Le "temporel" c'est toutes ces institutions et ces structures que construisent les laïcs. Toutes ensembles ces institutions et structures forment le monde dans lequel on se meut. La famille, les loisirs, l'économie, figurent au nombre de ces institutions. "L'amour humain", qui, cette année, retiendra l'attention des militants, est aussi un don de Dieu qui, à notre époque, prend un visage qu'il n'avait pas en d'autres temps parce que ce sont les hommes "de notre temps" qui vivent et agissent sur cette réalité. Au cours de l'année, des équipes de travail tant chez les étudiants que chez les adultes tenteront d'apporter à "l'amour humain" le message évangélique qu'il lui convient de recevoir en 1962.

"Dans l'Eglise de Dieu"

L'Action Catholique a choisi comme thème religieux, cette année, "l'Eglise".

Un exposé fut donné sur l'importance et la valeur du programme religieux en A.C. Le programme religieux apporte au militant une formation religieuse solide. A l'intérieur d'une année de travail, l'A.C. se propose de pénétrer en profondeur un aspect de la vie chrétienne d'un laïc; cette année "l'Eglise" en état de Concile prendra pour lui une importance accrue.

Une conviction militante chez un laïc s'observe non seulement dans les gestes de la vie quotidienne mais aussi dans sa prière. C'est pour cette raison que cette année l'information religieuse sur l'Eglise rejoindra les militants, surtout dans les prières qui seront faites à différentes occasions dans les réunions et qui attireront son attention sur l'Eglise.

"L'équipement apostolique diocésain"

Le troisième jour fut employé à l'étude de diverses méthodes de travail employées dans les différents groupes. Les techni ques suivantes furent étudiées: le travail en équipes, l'exposé, le débat, le "panel".

Pour terminer, un exposé fut donné sur la situation actuelle de l'équipement apostolique dans le diocèse. C'est à des besoins divers que les mouvements viennent répondre et on en saisit l'importance seulement lorsqu'on prend conscience de la portée de l'objectif auquel tel mouvement vient répondre. Les mouvements d'Action Catholique spécialisée étant présentement la première réponse de l'Eglise et du diocèse pour la formation de chefs aptes à travailler dans les structures et institutions humaines il fut donné à ces mouvements une place de choix dans l'équipement apostolique du diocèse. Chez les jeunes, la Jeunesse Etudiante Catholique, chez les jeunes ruraux, Jeunesse Rurale Catholique, et chez les adultes, la Ligue des Femmes Catholiques.

En vertu même de cette vérité qu'il y a plusieurs demeures dans la maison du Père, que les talents sont variés et que les besoins sont nombreux, la place qui revenait à chacun des mouvements apostoliques du diocèse fut établie. Il s'agissait des mouvements de Croisade, scoutisme et guidisme chez les jeunes, de la Légion de Marie, des Equipes de Foyers chez les adultes.

Ces journées d'études furent jugées comme essentielles aux prêtres engagés dans le ministère. Le premier mérite leur revient d'avoir apporté à ces journées d'études un esprit d'équipe et une assiduité au travail qui en ont garanti le succès.

Le Royal 22e va parader en uniforme du XVIIIe siècle

QUEBEC — Les visiteurs à la foire internationale de Seattle durant la semaine du Canada, soit la deuxième semaine de septembre, verront une reconstitution authentique de troupes françaises du 18e siècle, mais de troupes bien spéciales, peu connues du public et même des historiens.

En effet, au cours du pageant que présentera à cette foire l'armée canadienne, une vingtaine de soldats du Royal 22e régiment représenteront la "Compagnie franche de la Marine" des troupes de l'époque du régime français au Canada. Ces troupes étaient composées presque en totalité de soldats nés au Canada.

C'est M. David Stewart, directeur du musée militaire de Montréal, qui a eu l'idée, à l'occasion de la foire de Seattle, de faire revivre ces compagnies auxquelles ont dû appartenir nombre des ancêtres des Canadiens français d'aujourd'hui.

Tâche difficile

La tâche n'était pas facile, déjà la confection des uniformes — pantalons et vestes bleus, juste au corps gris-blanc, guêtres — exigeaient un travail considérable.

Mais M. Stewart, ainsi que les officiers de l'armée canadienne qui sont responsables de cette manifestation, ont voulu que tous les détails soient authentiques.

M. Stewart s'est assuré la collaboration de M. Marcel Baldet, secrétaire général de la société française d'histoire militaire "La Sabretache", une société ancienne dont les fondateurs ont été responsables de la création du musée militaire des "Invalides".

C'est grâce à cette collaboration qu'on a pu retrouver le genre de fusil utilisé à l'époque, le pavillon qu'arboraient ces troupes, et les manoeuvres qu'elles accomplissaient. Mais du fusil, on n'a pu trouver qu'un seul exemplaire original, et les dix-huit fusils qui seront utilisés lors du pageant ont été entièrement reconstitués d'après le modèle, — si parfaitement reconstitués qu'ils font feu huit fois sur dix, comme c'était normal à l'époque . . .

La reconstitution du fusil n'a pas été la seule difficulté de cette entreprise. Il fallait aussi que les soldats du 22e, qui participeront au pageant, puissent effectuer les mêmes manoeuvres que les soldats qu'ils représentent.

Ces manoeuvres ont été déterminées d'après de vieux manuscrits. Mais il a fallu les réinventer, aucun soldat moderne n'ayant d'expérience dans ce genre de démonstration.

Parfaite réalisation

Malgré les difficultés, M. Marcel Baldet, qui a vu de très nombreuses reconstitutions du genre au cours de sa carrière, affirme que cette manifestation est la plus parfaite qu'il ait jamais vue: "Seuls les militaires entraînés à l'anglaise peuvent effectuer des manoeuvres aussi parfaites après seulement quinze jours d'entraînement", a-t-il dit.

M. Stewart, pour sa part, espère que les efforts consacrés à cette reconstitution ne serviront pas uniquement au pageant de Seattle.

Il souhaite que la reconstitution soit présentée au public canadien et que les recherches qui ont permis de recréer tous les détails historiques servent d'introduction à des études plus poussées sur la "Compagnie Franche de la Marine", qui sortirait ainsi de l'oubli.

Décès

MME R.-Y. CHASTAGNIER

Mme Regina-Yvonne Chastagnier, de 711, rue Langevin, est décédée à l'hôpital Princesse Elisabeth le jeudi 30 août, à l'âge de 74 ans.

Née à North Bay, Ont., elle vivait au Manitoba depuis 56 ans. Son mari, Louis Chastagnier, la précéda dans la tombe en 1947.

La défunte laisse dans le deuil un fils, Rodolphe, de Wampun; deux filles, Mmes J. Butcher, de Keewatin, Ont., et P. Hemmerling, de Winnipeg; neuf petits-enfants et deux arrière-petits-enfants; six frères, Léonce Savard, de St-Boniface, Henri, de New Westminster, C.-B., Antonio, de Winnipeg, Edmond, de Port Alberni, C.-B., Eugène et Ludger, de La Broquerie; une soeur, Mme A. Boutin, de St-Boniface.

Le service funèbre fut célébré en l'église de Vassar le samedi 1er septembre et l'inhumation se fit au cimetière local.

La chapelle funéraire P. Coutu était en charge des arrangements funèbres.

Nouvelle industrie à St-Boniface

Le vendredi 31 août, M. le Maire convoquait une conférence de presse à son bureau, où il invitait les représentants des journaux, de la radio et de la télévision, pour leur apprendre la nouvelle qu'une industrie majeure avait décidé de déménager à St-Boniface.

La Cie P. Burns que feu le président Patrick Burns avait fondé en 1926 en achetant la firme Gallagher-Hohnan, et qui opérait rue Logan, à Winnipeg, a décidé de se construire un établissement des plus modernes sur un site de 36 acres à l'angle des rues Marion et Bourget. Ce projet de 3 millions de dollars fera de St-Boniface un des grands centre dans la manufacture des produits de salaison puisqu'il y a déjà ici la plus grande cour à bestiaux de l'Empire.

M. le Maire se dit heureux de voir cette compagnie s'installer à St-Boniface et il croit que plusieurs des 500 employés de cette compagnie trouveront avantageux de venir demeurer dans le Windsor Park, à proximité de leur travail.

M. J. D. McFarland, gérant local remercie le Maire et le Conseil pour la coopération qu'il a reçue et dit que c'est dû à l'esprit d'initiative démontré par le Conseil qu'il a été encouragé à venir établir cette industrie à St-Boniface. L'emplacement choisi est avantageux dû à la proximité des grandes routes et des systèmes ferroviaires. M. McFarland espère que sa compagnie pourra commencer à opérer avant la fin de 1963. M. le Maire exprime des voeux de succès et de prospérité pour l'avenir de cette entreprise.

Exportation de 358,000,000 de boisseaux de blé

OTTAWA — Le ministre de l'Agriculture, M. Alvin Hamilton, a annoncé que les exportations canadiennes de blé et de farine pour l'année qui s'est terminée le 31 juillet dernier ont été les troisièmes, par ordre d'importance, dans l'histoire du pays. Elles ont atteint 358 millions de boisseaux, soit 1 pour cent de plus que les 353,500,000 boisseaux de 1960-1961. Elles s'étaient élevées à 407,600,000 boisseaux en 1928-1929, à 385,500,000 en 1952-1953 pendant la guerre de Corée et 355,800,000 en 1951-52.

Les principaux acheteurs de 1960-1961 ont été, outre la Chine, la Grande-Bretagne, le Japon et l'Allemagne occidentale. Le 1er août dernier, il restait encore à écouler 395,657,000 boisseaux de la récolte de 1961, dont 59,170,000 se trouvaient encore dans les fermes. Ce résidu de 395 millions de boisseaux, si élevé soit-il, est cependant inférieur à celui de fin juillet 1961, qui était de 607,841,000 boisseaux.

Thompson agrandit son empire

LONDRES — M. Roy Thompson, le magnat canadien du journalisme et de la télévision, a annoncé qu'il avait créé une nouvelle compagnie, la "Thompson Television (International)", pour administrer ses intérêts dans les jeunes pays. L'entreprise englobera, au départ, les services de télévision de M. Thompson à Trinidad, au Kenya, à Gibraltar, au Sierra Leone et en Côte d'Ivoire.

Que de grandes et sublimes choses ne "vont" pas, à cause de toutes petites . . . petites choses!

P. L'ERMITE.

La Bible vous parle

(Ces textes sont choisis par la Société Catholique de la Bible.)

Tant que nous en avons l'occasion, pratiquons le bien à l'égard de tous et surtout de nos frères dans la foi. (Gal 6, 10)

Que le disciple fasse part de toute sorte de biens à celui qui lui enseigne la parole. (Gal 6, 6)

Que votre charité grandisse de plus en plus, avec la connaissance et la compréhension de l'Evangile. (Phil 1, 9)

Je te reproche d'avoir laissé tomber ton amour des débuts. Rappelle-toi d'où tu es déchu; repens-toi et reprends ton premier élan au travail. (Apoc 2, 4-5)

DÉPOSITAIRES
de
La Liberté et Le Patriote

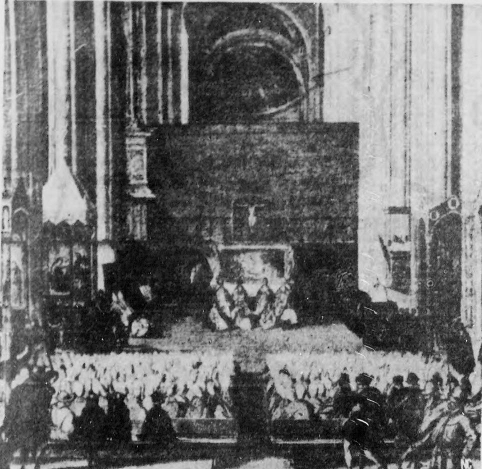
On peut se procurer un exemplaire de La Liberté et le Patriote chaque semaine, à St-Boniface, aux endroits suivants:

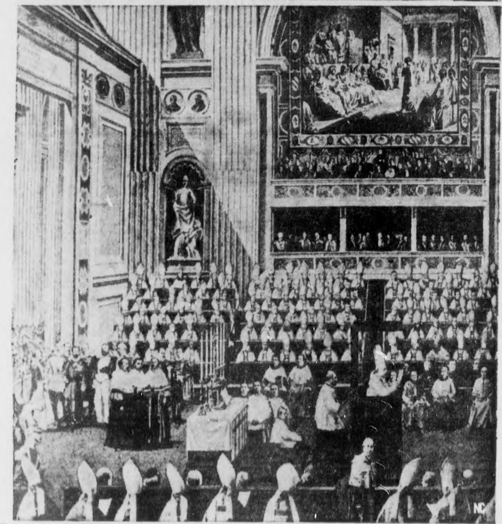
LA CANTINE
Hôpital St-Boniface
EPICERIE CARRIERE
248, ave de la Cathédrale
(à l'angle de la rue Langevin)
LIBRAIRIE FIDES
135, avenue Provencher
GABE'S VARIETY STORE
406, rue Taché
(à l'angle du boulevard Dollard)
PHARMACIE ARCHIBALD
665, rue Archibald
NIAKWA MOTOR HOTEL
Route Trans-Canada
et chemin Ste-Anne

PHARMACIE PAQUIN
157, avenue Provencher
PARK CONFECTIONERY
412, rue Taché
RESTAURANT CHANTECLERC
127, avenue Provencher
PHARMACIE ST-BONIFACE
354, avenue Marion
MAGASIN SHOP RITE
470, avenue Provencher

PRIX: 10c le numéro.







On se prépare au Concile

À gauche

Le prochain Concile du Vatican, convoqué par Sa Sainteté le Pape Jean XXIII sera le 21e Concile dans l'histoire de l'Eglise catholique. Les premier et septième Conciles eurent lieu à Nice en 325 et 787. Quatre Conciles furent convoqués à Constantinople durant les années 381, 553, 680-81 et 869-70. Les autres Conciles tenus en Asie furent ceux d'Ephèse, 431, et de Chalcédoine, 451. Six Conciles furent réunis à Rome, cinq dans la basilique de Latran, au cours des années 1123, 1139, 1179, 1215 et 1512-17, et un au Vatican en 1869-70. Deux Conciles furent convoqués à Lyon en 1245 et 1274, et un à Vienne, France, 1311-12, Constance, Suisse, 1414-18, Florence, 1431-45, et Trente, 1545-63. (Photo NC)

Sur la carte l'on voit les endroits où ont eu lieu les Conciles antérieurs. Au centre une scène du Concile de Trente. En bas une scène du Concile VaticanI.

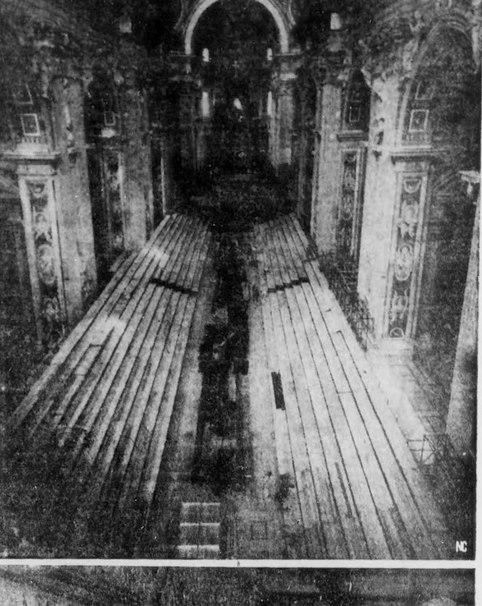
Le Concile de Trente, le 19e dans l'histoire de l'Eglise fut convoqué en l'année 1545 par le pape Paul III pour combattre le protestantisme qui se propageait rapidement. En 25 sessions, réparties en 18 ans sous cinq papes, ce Concile, qui se termina en 1563, proclama que la Bible et la Tradition réunies composent les dogmes de foi, et que l'Eglise seule peut l'interpréter. La peinture ci-dessus, représentant la dernière session dans la cathédrale de Trente, fait partie des trésors artistiques du Louvre, à Paris. Elle est l'oeuvre de Titian. (Photo NC)

À droite

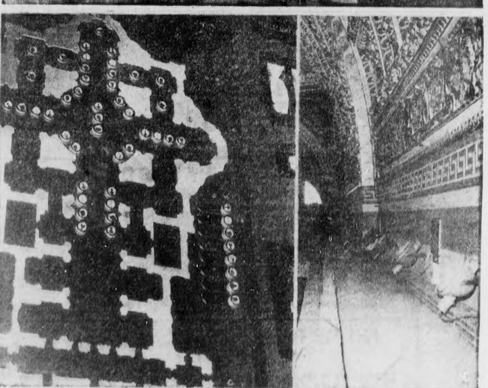
La nef de la basilique St-Pierre de Rome subit un réparage complet en préparation du deuxième Concile du Vatican qui y débutera le 11 octobre. Des rangées de sièges temporaires pouvant accommoder plus de 2,500 cardinaux, archevêques, patriarches, évêques et supérieurs religieux sont présentement installés. Un autel mobile sera placé à droite du maitre-autel. Ces travaux se continueront durant les mois d'été, mais les allées latérales resteront ouvertes pour les offices liturgiques et pour le passage des touristes. (Photo NC)

Les ouvriers du musée du Vatican commencent la restauration des larges portes de bronze de la basilique St-Pierre. Elles seront prêtes à s'ouvrir le 11 octobre, journée d'ouverture du second Concile du Vatican. Deoclesio Redig De Campos, inspecteur de musées pour l'art moderne et médiéval, discute avec M. le Dr Vittorio Federici, chef des laboratoires scientifiques des musées du Vatican. (Photo NC)

On a installé dans la basilique St-Pierre de Rome, un nouveau réseau de lumières qui aidera à mieux éclairer le plafond immense de cette église. A droite, une rangée de réflecteurs ornent le mur, reposant sur un rebord élevée. A gauche, il y a le panneau de commande ainsi que le plan de la basilique qui commandait précédemment l'éclairage complet de la plus grande église du monde. Le nouveau système aidera aussi à l'éclairage les allées de côté, de la chapelle et de la partie avant de la basilique. (Photo NC)







Des Britanniques apprennent le français avec la récente méthode audio-visuelle

LONDRES — Vous n'avez pas besoin de connaitre la grammaire pour parler une langue étrangère de nos jours. De fait, vous n'avez même plus à écrire un seul mot de la langue que vous apprenez tant que vous ne pouvez pas la parler avec assez d'abondance pour tromper ceux pour qui cette langue est celle de tous les jours.

Le ruban magnétique est maintenant le manuel utilisé dans les classes les plus modernes de linguistique. Ajoutez à cela des projections lumineuses sur écran et vous avez tout l'équipement d'un "laboratoire de linguistique".

Le système est relativement nouveau en Grande-Bretagne, mais il est couramment en usage en France, en Russie et aux Etats-Unis.

Le premier laboratoire de linguistique de Grande-Bretagne a été aménagé, il y a un peu plus d'un an à l'Institut de technologie Ealing, à Londres. Jusqu'ici, on n'y a enseigné que le français, mais grâce à un octroi de la Fondation Nuffield, on inclura au programme les cours d'espagnol et d'allemand.

Le système audo-visuel a été d'abord utilisé au quartier général de l'UNESCO, près de Paris, a été plus tard développé par le Centre de recherches et d'études pour la diffusion de la langue française, à St-Cloud.

La méthode

Connu sous le nom de "Voix et images de France", le centre enseigne un vocabulaire de base de 1,500 mots prononcés à la vitesse et avec l'intonation ordinaire de la conversation.

En dix semaines d'études bien suivies, un élève qui n'a aucune connaissance du français peut maitriser la langue et suivre des conversations.

L'équipement Ealing consiste en seize cabines à l'épreuve du son placées dans une chambre de 25 pieds carrés. Dans chaque cabine, il y a une machine à enregistrer sur ruban magnétique, un microphone et des écouteurs. Devant eux se trouve la console du professeur et un petit écran pour projection de films.

L'élève met en mouvement son ruban magnétique et entend les paroles du maitre. Puis il y a une pause durant laquelle il répète lui-même ce qu'il vient d'entendre.

Lorsque plus tard il fera de nouveau passer le ruban dans la machine, il entendra l'une après l'autre la voix du professeur et la sienne propre répétant la même phrase. Il pourra alors vérifier si sa prononciation est correcte.

En même temps que le professeur prononce une phrase, celle-ci passe en écriture sur l'écran, ce qui aide davantage l'élève.

Ce système de cabine permet aussi à l'élève d'avoir plus d'assurance. L'élève peut se reprendre, s'il le veut et ne craint pas de retarder les autres élèves. Il peut se tromper et sait qu'il ne fera pas rire de lui.

Quant au maitre au contrôle, il peut entendre chaque élève en pressant sur un bouton de sa console et peut ainsi suivre le progrès de chacun de ses élèves.

Voyez le laboureur: il attend patiemment le précieux fruit de la terre. Soyez patients vous aussi; affermissez vos coeurs, car l'Avènement du Seigneur est proche. (Jac 5, 7)

La conférence de Genève sur le désarmement reprendra

WASHINGTON — La conférence de Genève sur le désarmement reprendra le 7 septembre pour se continuer jusqu'au 12 novembre. Entre-temps les deux blocs se sont imposés une date limite pour la fin des essais nucléaires qui a été fixée au 1er janvier 1963.

A Washington, M. Kennedy a déclaré au cours d'une conférence de presse, que si aucun accord n'est signé cette année, dans dix ans, plus de quinze nations posséderont des armes atomiques et qu'à ce moment-là aucun accord ne sera possible.

Le chef de l'exécutif américain a d'autre part précisé que les Etats-Unis ne se contenteront pas d'un accord verbal ou d'un moratoire.

* * *

LONDRES — Un grave malaise s'est élevé dans les relations anglo-allemandes, à la suite des déclarations faites à la télévision de Berlin par le chancelier Adenauer.

Le cabinet britannique estime que le chancelier allemand interprète mal les vues de la Grande-Bretagne sur ses relations futures avec la communauté européenne.

Le porte-parole officiel du Foreign Office a contredit M. Adenauer aujourd'hui, en soulignant que la Grande-Bretagne entend entrer non seulement dans le Marché commun européen, mais aussi dans l'union politique européenne.

La St-Jean-Baptiste de Québec veut nationaliser l'électricité

ST-HYACINTHE (Spéciale) — La Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec, dont l'assemblée générale s'était prononcée en faveur de la nationalisation de l'électricité, en juin dernier, n'a pas changé d'opinion à cet égard, mais continue au contraire à réclamer du gouvernement provincial qu'il prenne attitude sans délai sur cette question. C'est ce que vient de déclarer M. le Dr Marcel Frenette, de Drummondville, président provincial des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec.

Notre Fédération, poursuit le Dr Frenette, estime que le principe de la nationalisation des ressources hydroélectriques ne devrait même plus se discuter. Tout ce qui pouvait être dit sur le sujet l'a été depuis le temps où le Dr Hamel et M. Chaloult, entre autres, entreprirent la campagne qui donna lieu à la nationalisation de la "Montreal Light Heat and Power". Les modalités d'application de la nationalisation et l'échéance restent à notre avis les deux seules questions qui, à la rigueur, pourraient encore se discuter.

Or, il apparait à la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec qu'au niveau de l'échéance, les réponses se précisent de plus en plus dans le sens d'une action immédiate. Au moment même où toute la population de la province de Québec prend conscience de l'importance du développement économique et de l'urgence de s'y attaquer, nous aurions tort de négliger la puissance hydroélectrique, qui demeure l'un de nos plus précieux moyens de rénovation et de développement.

Reste donc à discuter des modalités d'application de la nationalisation. Et c'est un domaine réservé aux techniciens, où le profane a peu de choses à dire pourvu qu'on s'en tienne à des normes qui rendront justice aux propriétaires actuels des réseaux de production et de distribution des ressources hydroélectriques en même temps qu'elles tiendront compte du bien commun.

En d'autres mots, conclut le Dr Frenette, la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste s'attend à ce que le gouvernement provincial se prononce sous peu en faveur de la nationalisation prochaine de l'électricité. Pour le reste, c'est-à-dire pour les modalités d'application, elle fait confiance aux techniciens et administrateurs.

Pénurie de Suisses au Vatican

CITE DU VATICAN — Les directeur de la Garde suisse font actuellement leur grand possible pour obtenir le nombre d'hommes suffisants pour remplir les cadres de la garde avant la tenue du concile oecuménique en octobre prochain.

Pour la première fois dans l'histoire, la Garde suisse doit avoir recours aux annonces dans les journaux pour recruter des hommes.

Les candidats qui ont déjà été acceptés sont actuellement à subir un dur entrainement avant de porter le pittoresque costume de la garde qui remonte au seizième siècle.

La Garde suisse au complet se compose maintenant de cent hommes, soit: quatre officiers, un aumônier, 23 sous-officiers et 70 piquiers.

Elle sera en faction dans toutes les cérémonies du concile. Elle est commandée par le colonel Robert Nuenlist, âgé de 52 ans.

Les gardes suisses constituent les troupes les plus anciennes des forces armées papales et probablement les plus vieilles au monde. Les autres troupes armées du Vatican sont la Garde noble et palatine et la gendarmerie papale.

Récente reorganisation

C'est le pape Jules II qui a formé la Garde suisse dont les effectifs qui étaient de 200 hommes ont été réduits à 100 par Léon XIII.

Le pape Jean XXIII a récemment réorganisé la garde telle qu'elle est constituée aujourd'hui.

Cette garde se compose encore exclusivement de montagnards des cantons français et allemands de Suisse La langue officielle de la garde est l'allemand. Tous les commandements sont donnés en allemand.

Plusieurs familles suisses sont traditionnellement au service de la garde personnelle du pape.

La Garde suisse n'a pas trop changé depuis des siècles et porte encore le même costume dessiné, dit-on, par Raphaël et Michel-Ange.

La Garde a cependant fait quelques concessions aux méthodes modernes de faire la guerre. Les hommes de la Garde portent maintenant des fusils, la nuit, au lieu de l'ancienne hallebarde et, plus récemment, à l'arsenal de la Garde, on a ajouté quelques mitraillettes ultra-modernes Neuhausen.

Profession chez les Filles de la Croix

Le samedi 25 août, un événement important et heureux ajoutait une page de plus aux annales des Filles de la Croix à St-Boniface: c'était "le jour des professions".

Son Exc. Mgr M. Baudoux, archevêque de St-Boniface, est venu rehausser de sa présence l'oblation des jeunes religieuses, célébrer le Saint Sacrifice et leur adresser la parole. Il commenta la récente lettre de Sa Sainteté le Pape Jean XXIII aux religieuses du monde entier où le Père commun expose à ses filles ce que l'Eglise attend d'elles au point de vue prière, perfection et apostolat.

Ensuite se déroula la touchante cérémonie de la prise d'habit. Les nouvelles novices entrent vêtues de blanc et un cierge allumé à la main, rappelant d'une façon si éloquente la parabole des vierges sages. Avant de prendre le sombre habit des religieuses, elles paraissent une dernière fois vêtues à la façon du monde, aux regards émus de leur famille. Mlles Estelle Lambert, de St-Malo, désormais Soeur Marie-Claude; Solange Touchette, d'Aubigny, désormais Soeur René-Marie; Monique Clément, d'Aubigny, désormais Soeur Renée, et Madeleine Ritchot, d'Aubigny, désormais Soeur Marie-Madeleine.

Puis ce fut l'émission des premiers voeux: Soeur Lucie-André (Cécile Aimé, de Bellegarde, Sask.), Soeur Carmel (Carmelle Gosselin, de St-Malo), Soeur Marie-Josèphe (Diane Germain, de Cantal, Sask.) et Soeur Rita (Judith Broeska, de St-Vital). Ces quatre religieuses prononcèrent des voeux pour un an.

Enfin, deux religieuses prononcèrent les derniers voeux: Soeur Charles-Madeleine (Roseline de Moissac, de St-Claude) et Soeur Irène-Lucille (Lucille Carrière, de Storthoaks, Sask.).

Au choeur, les RR. PP. D. Benoit, C.Ss.R., prédicateur de la retraite, Aurèle, capucin, et P. de Moissac, O.M.I., M. Jean Roy, P.S.S., supérieur du Petit Séminaire, et M. l'abbé Raymond Roy, curé de Powerview, assistaient à la cérémonie, tandis que MM. les abbés H. Perron et L.-P. Jean assistaient Mgr Baudoux.

Les nombreux parents et amis, qui remplirent à pleine capacité la chapelle, n'oublieront pas de sitôt les impressions vives que leur laissèrent le symbolisme des cérémonies, le chant des psaumes et la générosité des élues. Ils se sont bien rendu compte que le Seigneur leur a tout demandé, sauf le bonheur.

Puisse leur exemple trouver écho dans le coeur d'un grand nombre. "Une seule chose te manque. Va, tout ce que tu possèdes, vends-le et donne-le aux pauvres; tu auras un trésor dans le ciel et (dégagé de tout) viens, suis-moi" (Mc Ch. V v.21-22).

Attention, les jeunes artistes de St-Boniface!

Les élèves de la 5e à la 10e années, inclusivement, des écoles de la Division scolaire de St-Boniface peuvent, dès maintenant, s'inscrire aux cours de dessin de l'école Marion qui commencera le samedi 29 septembre, sous la direction de Mme Pauline Boutal.

Vu l'obligation de limiter le nombre des élèves en rapport avec la salle mise à leur disposition, il est important que les inscriptions soient faites le plus tôt possible. Des feuilles seront distribuées aux élèves dans chaque école; elles devront être signées par les parents et remises aux principaux de ces écoles avant l'ouverture des cours.

Comme par les années passées, la Division scolaire de St-Boniface met à la disposition des élèves tous les articles nécessaires à leurs études: papier, couleurs, pinceaux, crayons, etc. Les élèves, cependant, sont priés d'apporter un récipient incassable (verre ou tasse) et un sac, de coton de préférence, d'environ 12 par 15 pouces pour y mettre tous ces articles.

Les cours se donneront les samedis de 9 h. à midi à l'école Marion, rue Des Meurons, St-Boniface, jusqu'au 27 avril 1963.

Petite Note

Bénédiction du cimetière

Le samedi 8 septembre, à 2 h. p.m., aura lieu la bénédiction du cimetière "Garden of the Holy Sepulchre", route 59, par Mgr C.-J. Desorcy, curé de la paroisse Ste-Bernadette à St-Boniface. Bienvenue à tous.

Pourquoi ils "coulent"

HULL — Les 1,600 échecs scolaires dans les écoles de Hull, au cours de l'année académique 1961-62 sont attribués au manque de talent, d'intérêt cu de travail, d'une part mais également à l'abus de distractions de la part des élèves ainsi qu'à l'absence de contrôle par les parents sur les études de leurs enfants.

C'est là le diagnostic porté par le directeur des études à la commission, que des 11,272 élèves inscrits dans les écoles de Hull, 9,672 ont été promus. Les 1,600 échecs représentent 14 pour cent de la population étudiante.





Soirées récréatives de l'Union Nationale Française

Interrompues pendant les deux mois de vacances, les soirées de l'Union Nationale Française reprendront le 8 septembre. Elles auront lieu tous les samedis en la belle salle située dans l'édifice "Credit Union League", 191, avenue Provencher. Les portes seront ouvertes à 8 h. p.m.

Le comité ne négligera rien pour rendre ces soirées très attrayantes et étudiera toute proposition qui lui sera faite à ce sujet. Comme par le passé un succulent goûter sera servi vers 11 h. p.m.

Tout le monde est admis à ces soirées, donc venez-y avec le plus d'amis possible et passez dans la plus cordiale ambiance quelques heures de détente chaque samedi.

Mariages Trudeau-LeGal et Paulhus-LeGal bénits le 1er septembre

La cathédrale de St-Boniface fut témoin d'une très belle cérémonie de deux mariages le samedi 1er septembre lorsque Mlles Diane et Monique LeGal, filles de M. et Mme Joachim LeGal, de Richer, unirent respectivement leur destinée à M. Emile Trudeau, fils de M. et Mme Georges Trudeau, d'Ile-de-Chênes, et à M. Raymond Paulhus, fils de M. et Mme Armand Paulhus, de St-Boniface.

M. l'abbé Gédéon Trudeau, frère d'un des mariés, bénit les unions et chanta la messe nuptiale. Mme Bourbonnière touchait l'orgue, et M. Cormier était soliste.

Les deux mariées firent leur entrée à l'église ensemble aux bras de leur père. Elles étaient ravissantes dans des toilettes identiques: longues robes blanches en taffetas avec appliqués et manches se terminant en pointes de lis. Leurs voiles bouffants étaient retenus par des couronnes de perles et de paillettes. Leurs bouquets se composaient d'orchidées blanches.

La cour d'honneur se composait de Mlles Huguette Bouvier, Georgette LeGal, Angèle Dufault et Lucille Paulhus, qui portaient de jolies robes turquoises en organza sur taffetas avec corsages de dentelle et petits chapeaux de même nuance. Elles tenaient des bouquets d'oeillets blancs et roses.

Les garçons d'honneur étaient MM. Germain Manaigre, Almanzar Trudeau, Jean-Paul LeGal et André Payette. MM. Denis LeGal et Alfred Trudeau agissaient comme huissiers.

Après la cérémonie religieuse, le cortège nuptial se rendit à la salle "Au Blé d'Or" à Ste-Anne-des-Chênes pour la réception et le souper.

Le maitre de cérémonies, M. Léo Trudeau, porta le toast aux mariés. M. l'abbé Trudeau, ainsi que MM. Joachim LeGal, Georges Trudeau et Armand Paulhus, adressèrent la parole à tour de rôle et offrirent leurs meilleurs voeux aux nouveaux époux. Les deux mariés répondirent en termes appropriés.

Une soirée dansante au même endroit réunit un bon nombre de parents et amis venus de la Californie, de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan et de plusieurs paroisses environnantes.

M. et Mme Emile Trudeau partirent en voyage de noces à Vancouver; à leur retour ils résideront sur leur ferme à Ile-de-Chênes. M. et Mme Raymond Paulhus partaient pour un voyage aux Etats-Unis et demeureront ensuite à St-Boniface.

NOTRE FILS

Des milliers de parents ont découvert que l'adoption d'un enfant était une expérience enrichissante et un sûr moyen de se donner une vie de famille heureuse. Ceci vient en opposition directe avec un grand nombre d'idées fausses qui se sont propagées récemment en ce qui concerne les exigences d'une adoption.

Des agences qualifiées, dans chaque ville ou district, s'empresseront d'en discuter avec n'importe quel couple marié qui serait intéressé à adopter un enfant. Les Catholiques et les Protestants qui habitent le Grand-Winnipeg devraient s'adresser à la Children's Aid Society (WH 2-0511) et les Juifs, au Jewish Child and Family Service. Toute demande est considérée individuellement.

On ne pose aucune condition quant à la demeure, la citoyenneté ou le revenu des parents adoptifs. On demande cependant leur âge et leur état de santé, mais le souci fondamental est de donner à l'enfant un vrai foyer où on le chérira, car l'adoption est pour lui l'unique moyen qui puisse lui procurer une vie normale et heureuse.

L'univers est rempli de supplices très justes dont les exécuteurs sont très coupables.
Joseph de MAISTRE.

Mlle Lauraine St-Onge, âgée de 22 ans, fille de M. et Mme Gérard St-Onge, de 864, rue Archibald, St-Boniface, fit ses études à l'Institut Collégial St-Joseph. Infirmière diplômée de l'école des gardes-malades de St-Boniface, elle se dévoua pendant un an à la salle d'opération et un an pour le Département de la santé provincial avant d'entrer au service de l'aviation canadienne au mois de juin 1962. Mlle St-Onge reçut récemment son diplôme d'hôtesse de l'air Trans-Canada, à la suite d'un cours intensif de cinq semaines à Montréal. Elle est maintenant stationnée à la base aérienne de Toronto.

Le monde du sport

Faudra-t-il demander aux Cards de St-Louis d'intervenir l'an prochain?

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

La saison de baseball s'est terminée à bonne heure pour les Goldeyes. L'équipe de Winnipeg, qui s'était maintenue dangereusement près de la ligne de flottaison une partie de la saison, a finalement sombrée pour échouer en septième place avec une moyenne de .472. On ne peut donc pas dire que la saison a été rose pour l'équipe de la métropole de l'Ouest canadien. Pour ce qui est de la ligue, soulignons le fait qu'elle a été capable de passer à travers la saison régulière sans perdre de membres, mais ajoutons que certaines équipes éprouvent des difficultés financières sérieuses, particulièrement Eau Claire et Minot. On ignore l'état financier des autres équipes de la ligue, pour le moment, mais une réunion des dirigeants de la ligue qui aura probablement lieu à l'automne pourrait nous réserver des surprises.

Il est facile de blâmer tout le monde et les autres, surtout quand une saison ne va pas. Mais les Cardinaux de St-Louis ont-ils de bons joueurs dans les mineures? Le club Billings de la classe "C", même catégorie que les Goldeyes, a terminé en première place dans la ligue Pionneer; dans la classe "D", Brunswick a terminé en troisième place; Norfolk-Portsmouth s'est classé en dernière place dans la ligue Sally de classe "A", et Atlanta est en quatrième place dans la ligue Internationale, classe "AAA". Si on songe de plus que les Cardinaux n'ont pas connu une très bonne saison dans la Nationale, que le départ imminent de Stan Musial se soldera par une forte perte d'argent aux guichets, on se demande comment le club-parent pourra mieux aider le club-école? Les amateurs de baseball ne songent pas à toutes ces considérations et on ne saurait les en blâmer. Ce qui compte pour eux ce sont les résultats. Or, si on en juge par la tenue des joueurs de l'organisation de St-Louis, les secours seront lents à venir la saison prochaine, à moins, bien entendu, qu'on place des joueurs de classe "A" dans des ligues de classe "C", ce qui nous parait très peu probable. Il y a toujours la possibilité qu'un groupe intéressant de jeunes joueurs vienne renforcir soudainement les rangs de l'organisation, mais cela nous ne le saurons que la saison prochaine.

Trop de joutes?

Les joueurs professionnels des ligues majeures continuent à affirmer que le calendrier des joutes régulières est trop long. Plusieurs experts affirment la même chose, mais personne ne réagit. Au lieu de cela on parle d'augmenter le nombre des équipes des ligues majeures avant même de savoir si les clubs qui participent actuellement à l'évolution du baseball seront capables de boucler leur budget d'ici deux ou trois saisons, quand l'attrait du "tout nouveau, tout beau", sera passé. Si les calendriers sont trop longs dans les majeures, ils sont un peu mieux faits dans les mineures puisque l'activité se termine généralement le jour de la fête du Travail. Nous avons l'impression, cependant, qu'il y a des joutes qui se disputent trop à bonne heure dans la saison. Pourquoi ne pas établir le calendrier à partir de la première semaine de mai jusqu'à la dernière semaine d'août, et cela partout dans les mineures? Pourquoi ne pas faire commencer les majeures au début de mai? Nous avons l'impression que le public assisterait aussi nombreux aux joutes de baseball et qu'au lieu de jouer devant des banquettes presque vides, en avril, on attirerait tout autant de gens durant une saison plus courte et plus chaude.

Les joueurs seraient en faveur de ce changement mais, en même temps, ils exigeraient des propriétaires des salaires aussi élevés que ceux qu'ils gagnent actuellement. Il y aurait un moyen de mettre tout le monde d'accord. On paiera les mêmes salaires si les foules, à la fin de la saison, sont aussi nombreuses qu'elles l'auront été la saison précédente avec le système des joutes de la mi-avril. Pour que les choses se passent plus honnêtement, on pourra établir une moyenne, par joute, et voir si, à la fin de l'année, la moyenne a été aussi bonne. Nous avons l'impression qu'elle sera meilleure et que tout le monde y trouvera son profit. Le baseball demeure un des sports les plus populaires en Amérique du Nord. Une exploitation intelligente de ce sport rendrait probablement les ligues mineures solvables et aiderait ainsi la cause des majeures; ce qui n'est pas à dédaigner pour personne.

L'entraînement

Les clubs de hockey des ligues professionnelles se mettront à l'oeuvre d'ici quelques jours. Le baseball et le football sont encore en pleine activité que déjà le hockey tente d'obtenir sa place au soleil. Au Canada c'est chose facile, mais aux Etats-Unis il ne faut pas y compter. Qui veut parler de hockey aux Etats-Unis quand se dispute la série mondiale? Qui s'intéresse assez au baseball, au Canada, pour en discuter durant les séries pour la coupe Stanley? Avec la venue de chaque nouvelle saison les clubs de hockey rivalisent d'ardeur pour obtenir de l'espace dans les journaux. Chaque équipe se découvre au moins une recrue spectaculaire, même si le nom de ce joueur ne parait pas toujours sur l'alignement régulier lors de l'ouverture de la saison. Il est bon de souligner ici que les clubs de hockey sont beaucoup plus sobres que les clubs de baseball des Etats-Unis quand il s'agit d'envoyer des communiqués aux journaux.

Le sort de Winnipeg reste le même en ce qui a trait au hockey professionnel. On se désintéresse d'une ville qui a déjà été une pépinière de joueurs pour la ligue Nationale. La situation géographique de Winnipeg semble un obstacle difficile à franchir et il faudra probablement attendre qu'on organise une ligue professionnelle du centre des Etats-Unis pour que Winnipeg retourne au hockey professionnel, si jamais on considère que la chose en vaut la peine. Disons, en passant, qu'un geste des Leafs de Toronto en faveur de la Ligue de l'Est aurait ouvert la porte à Winnipeg dans ce circuit. Avec une équipe à London ou à Hamilton les dirigeants de ce circuit étaient d'accord pour inscrire, et Port Arthur et Winnipeg dans les cadres de la ligue. Les Leafs en ont décidé autrement et, pour toutes fins pratiques, la ligue de l'Est n'existe plus. Elle est devenue une filiale de la ligue Internationale des Etats-Unis qui comptera, la saison prochaine, deux sections de six joueurs chacune. Cela n'aidera pas Winnipeg, bien entendu, mais comme les dirigeants de cette ligue ont été gentils à l'égard des représentants de l'Ouest canadien, il est plus agréable de parler d'eux que de ceux qui renvoient dos à dos les gens de l'Ouest, parce qu'ils viennent de trop loin".

Nominations et changements dans le diocèse de St-Boniface

A—Par décision de Monseigneur l'Archevêque les nominations suivantes ont été faites, pour prendre effet le lundi 3 septembre 1962:

1—M. l'abbé Roger Bazin, nouveau prêtre, est nommé professeur au Petit Séminaire St-Jean à Fort Alexandre;

2—M. l'abbé Paul Boisjoli, nouveau prêtre, est nommé vicaire à Holy Cross;

3—M. l'abbé Rodrigue Bouchard, vicaire à Lorette, devient vicaire à Notre-Dame-de-Lourdes et desservant à St-Lupicin;

4—M. l'abbé Léo Couture, chancelier, est nommé aussi official de la Cour matrimoniale;

5—M. l'abbé Noël Delaquis, après deux ans d'études à Rome, est nommé professeur de Droit canonique au Grand Séminaire et notaire de la Cour matrimoniale;

6—M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier, curé de la cathédrale, est nommé aussi aumônier de l'Association des Commissaires d'écoles paroissiales (Catholic Parish Schools Trustees Association of Manitoba) et aumônier diocésain et local des Filles d'Isabelle;

7—M. l'abbé Paul Gagné, directeur du Petit Séminaire St-Jean, est nommé vicaire à St-Norbert;

8—M. l'abbé Eugène Hébert, vicaire à la cathédrale, est nommé curé de Ste-Rita;

9—M. l'abbé Florent Labonté, vicaire à Notre-Dame-de-Lourdes et desservant de St-Lupicin, est nommé vicaire à la cathédrale et desservant de la chapelle St-Louis-de-France;

10—M. l'abbé Gérard-Majella Lévesque, nouveau prêtre, est nommé vicaire à Lorette;

11—M. l'abbé Réginald Prescott, curé de Ste-Rita et coopérateur à la cathédrale, est nommé vicaire à la cathédrale;

12—M. l'abbé Georges Savoie, vicaire à St-Norbert, devient aumônier militaire;

13—M. l'abbé Walter Szumski, curé de St. Joseph the Worker à Transcona, est nommé aussi défenseur du lien à la Cour matrimoniale.

B—Voici, d'autre part, les changements de prêtres religieux qui ont récemment eut lieu dans le diocèse:

1—chez les prêtres de St-Sulpice:
—M. Antonio Latour, P.S.S., est nommé directeur spirituel du Petit Séminaire diocésain à St-Boniface;
— M. Gilles Fortier, P.S.S., est nommé professeur de philosophie au Grand Séminaire de St-Boniface;

2—chez les Pères Jésuites au Collège de St-Boniface:
—le Père André Surprenant, S.J., est nommé ministre et professeur de Méthode;
—le Père Guy Demers, S.J., est nommé préfet de discipline et préfet des études au cours de grammaire;

3—chez les Pères Oblats au Juniorat de la Ste-Famille:
—le Père Wilfrid Sicotte, O.M.I., est nommé supérieur du Juniorat;

4—chez les Clercs de St-Viateur à Otterburne:
—le Père Pierre Carrière, C.S.V., est nommé supérieur du Collège St-Joseph à Otterburne.

Donné à la chancellerie de St-Boniface, ce 29 août 1962.
abbé Léo Couture, chancelier.



Les autorités militaires viennent d'annoncer la nomination du capitaine Charles-J. DeBaeremaeker, de St-Boniface, au poste de pharmacien à l'hôpital de l'Armée canadienne à Kingston, Ont. Officier du Corps médical de l'Armée Royale Canadienne, il fit un stage de deux ans comme pharmacien à l'hôpital militaire de Fort Churchill. En 1947, le capitaine DeBaeremaeker obtint son diplôme du Collège de Pharmacie de l'Université de Toronto. Avant sa nomination à Fort Churchill, il avait fait du service militaire dans les unités médicales de l'armée en Corée, en Egypte, à Whitehorse, à Calgary et à Ottawa. (Photo Défense Nationale)

Décès

M. J.-ALBERT BLAIN

M. J.-Albert Blain, de 439, rue De la Morénie, est décédé à son domicile le jeudi 29 août, à l'âge de 69 ans.

Natif de Nashua, New Hampshire, il vint à St-Boniface en 1918 ou il devint membre des Chevaliers de Colomb et du Cercle Ouvrier St-Joseph. Comptable agréé, il fut employé fidèle du poste CKSB durant les quinze dernières années.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Irène, trois filles, Mme C. Vermander (Françoise), de Perth, Ontario, Mme F. Nys (Juliette), de Transcona, et Mme I. Morin (Aline), de Winnipeg; un frère, Noël; deux soeurs, Mmes L. Caron et C. Soucy, de Nashua; douze petits-enfants et une arrière-petite-fille.

Le service funèbre de M. Blain fut chanté à la cathédrale par M. l'abbé M. Deniset-Bernier, curé, le vendredi 31 août. L'inhumation se fit au cimetière Green Acres Memorial.

Les porteurs honoraires furent M. le Dr Jean-J. Trudel, MM. Henri Deschambault, Charlemagne Préfontaine, Joseph De Gagné, R.-A.-L. Mercier et Auguste Côté et les porteurs actifs, MM. Roger Blanchette, Jean Préfontaine, Jean Mollot, Etienne Bohémier, Roland Bérubé et Roland Couture.

Le salon mortuaire Desjardins s'occupait des arrangements funèbres.

Remerciements

La famille J.-A. Blain désire remercier sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, envois de fleurs ou de cartes et assistance aux funérailles.

St-Pierre

Décès

Le dimanche 2 septembre est décédé accidentellement M. Etienne Ritchot, de St-Pierre, âgé de 47 ans. Né à St-Pierre, le 20 octobre 1914, il y vécut toute sa vie.

Le défunt laisse dans le deuil sa mère, Mme Eugène Ritchot; trois frères, Joseph, Georges et Jean-Marie; trois soeurs, Antoinette (Mme Lucien Rougeau), Clothilde (Mme Raymond Kolly) et Angèle (Mme Alex. Brown).

Les prières furent récitées dans la sacristie de l'église de St-Pierre, le mardi après-midi jusqu'à l'heure du service funèbre, qui fut chanté le mercredi 4 septembre, à 10 h. a.m., par M. l'abbé R.-M. Ferron, vicaire. L'inhumation eut lieu au cimetière local. Le salon mortuaire Desjardins était en charge des arrangements funèbres.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Remerciements

Mme Eugène Ritchot et sa famille désirent remercier sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrande de messes et de prières ou par assistance aux funérailles.

MONTREAL — Les représentants de plus de 100,000 cheminots non-itinérants du Canada ont ratifié à Montréal le nouveau contrat de travail avec les chemins de fer. En plus d'une hausse horaire de huit cents répartie sur deux ans, les travailleurs jouiront d'un fond mutuel leur garantissant une certaine mesure de sécurité, en cas de déplacement par l'automation.

Ste-Amélie

Çà et là

Souhaits de prompt rétablissement à Mlle Linda Ferec qui subit une opération le mardi 28 août, et fut patiente à l'hôpital de Ste-Rose pour une semaine.

M. et Mme André Pinette, accompagnés de leur fils, Lucien, de Mme Gladys Coss et M. et Mme Louis Vandepoele, se rendaient à Dryden, Ont., le jeudi 30 août pour aller assister au mariage de leur fils, Gilbert, à Mlle Jessie-Mae Dorland, de Dryden, lequel eut lieu le vendredi 31 août. Félicitations à M. et Mme Gilbert Pinette.

M. et Mme Fred Pinette et leurs enfants, Estelle, Jocelyne et Denis, allèrent à Winnipeg le jeudi 30 août et revinrent le 1er septembre, accompagnés de leurs filles et soeurs, Edithe et Gisèle, qui avaient passé deux semaines à St-Boniface.

Mlles Germaine et Yvonne Verhaeghe partirent le dimanche 2 septembre afin de poursuivre leurs études à l'Académie St-Charles.

Bienvenue aux Rév. Srs St-Joseph et St-Bruno, qui enseigneront encore cette année, et aux Rév. Srs M.-du-St-Sacrement et M.-St-Raymond, qui viennent leur prêter main-forte. La Rév. Sr M.-du-St-Sacrement fut une des premières institutrices religieuses à Ste-Amélie.

Mlle Lorraine Pinette est revenue de Winnipeg samedi dernier pour reprendre l'enseignement de la 2e année, à Ste-Rose.

M. et Mme Benoit Pelletier et leur famille, de Dauphin, étaient en visite chez M. et Mme Israël Pelletier, dimanche dernier.

M. et Mme Denis Godard et leur fillette, de St-Boniface, étaient en visite chez M. et Mme Jos. Peeters, la semaine dernière.

M. Bryan Jones, de Winnipeg, a passé la dernière fin de semaine chez M. et Mme N. L'Heureux.

M. Théodore Gélinas, de l'Aviation canadienne, stationné à Summerside, Ile-du-Prince-Edouard, est en vacances de deux semaines chez ses oncle et tante, M. et Mme Noël L'Heureux.

M. et Mme Albert Delaurier, de Cutbink, Sask., Mme Olivine Dean et son fils, Raymond, ainsi que M. et Mme Jules Ferland, de Winnipeg, étaient en visite chez M. et Mme Jos. Corbel, durant la dernière fin de semaine.

Haywood

Mariage Verhaeghe-Buisson

Le samedi 25 août, à 4 h. p.m., en l'église de Haywood, M. l'abbé Jean-Marie Gagné, curé, bénissait le mariage de Mlle Yvette-Annette Buisson, fille de M. et Mme Lucien Buisson, de cette paroisse, à M. Roy Verhaeghe, fils de M. et Mme Georges Verhaeghe, de Roseile.

M. Georges Verhaeghe accompagnait son fils, tandis que la mariée entrait dans l'église au bras de son père. Elle portait une longue robe blanche en tulle de nylon garnie de dentelle et de pierres du Rhin, avec manches se terminant en pointes de lis. Son voile court était retenu par une couronne de pierres du Rhin. Elle tenait un livre blanc garni de rubans et de roses rouges. Les demoiselles d'honneur étaient Mlles Jeannette Côté, cousin de la mariée, et Marie Lambert, une amie. Elles étaient vêtues de robes de nylon orange et verte. La petite bouquetière, Deanna Verhaeghe, soeur du marié, était jolie dans sa robe rose en nylon garnie de roses blanches et couronne de même nuance que sa robe. Les garçons d'honneur étaient MM. Lucien Buisson et Vernon Verhaeghe, frères des mariés.

MM. Paul Côté et Albert Verhaeghe, oncles des mariés, agissaient comme huissiers.

Le souper fut servi à la salle paroissiale et suivi d'une soirée dansante.

Les mariés eurent de nombreux et beaux cadeaux.

Çà et là

Mme Emma Beaudry rendit visite à sa soeur, Mme Edwin Aquin, à Ninette.

Mme P. de Rocquigny eut la visite de son fils, Arthur, d'Edmonton, pour une semaine.

M. et Mme Paul Bazin, de Montréal, et Mme Albertine Lefèvre, de Glenn Robertson, Ont., ont rendu visite à M. et Mme O. Lévesque.

Le caporal et Mme M. Gautron passèrent une semaine en visite dans leur famille, en route pour leur nouveau poste, à Québec.

Le mercredi 22 août eut lieu une soirée à la salle paroissiale en l'honneur du lieutenant et Mme Yves Gautron, de Montréal, à l'occasion de leur récent mariage. Les parents et amis du marié, de St-Boniface, St-Pierre, St-Claude, St-Vital et Winnipeg, vinrent leur présenter leurs souhaits de bonheur.

Woodridge

Ouverture des classes

L'école élémentaire est commencée depuis le 28 août, sous la direction des Révérendes Soeurs de St-Joseph et de Mme Renée Marion.

L'école secondaire a ouvert ses portes le 4 septembre, sous la direction de M. Lamontagne. A tous ces élèves et à leurs maitres, souhaits de beau succès.

Çà et là

Les 25, 26 et 27 août, Mme Léo Carpentier a rendu visite à son époux à Vermillion Bay, Ont., ou il est employé. Elle était accompagnée de son fils, Sylvio, et de Mme V. Cayer.

M. et Mme Frank Kraft, de Californie, ont passé deux semaines en promenade chez leurs parents, M. et Mme Alex. Meurrens.

M. René Larteau, de Rotoma, Nouvelle-Zélande, a rendu visite à ses cousins, M. et Mme Aimé Vrignon.

M. et Mme Raoul Gervais, de St-Boniface, ont rendu visite à leurs amis de cette paroisse, le 18 août; ils étaient accompagnés de leurs enfants, Thérèse et Roland.

M. et Mme Jos. Taylor, de Dryden, Ont., rendaient visite à leurs neveu et nièce, M. et Mme Lyle Sullivan, ainsi qu'à plusieurs amis.

Bon voyage à M. John Lempen et ses enfants, Gordon, Gloria et Mme Grace Lempen, ainsi qu'à Mlle Denise Chatel, qui sont partis, le 2 septembre, pour un voyage d'un mois en Californie. Ils s'arrêteront à Seattle pour y visiter l'exposition mondiale.

M. et Mme Origène Degagné, de Medecine Hat, Alta, MM. et Mmes Charles Degagné, de Lorette, et Allan Benoit, de Novin, ont rendu visite à leurs soeurs, Mmes Doris Dupas et Lilianne Lebleu.

Petite Note

Un heureux voyage

M. et Mme Félix Pelletier, de 240, avenue Cathédrale, St-Boniface, partirent par avion le 30 août afin de faire un court séjour dans l'Est. M. Pelletier a joui surtout de sa visite à l'église St-Pierre de Sorel où il fit sa communion solennelle, voilà déjà 43 ans. Après une journée inoubliable à cet endroit, ils visitèrent des lieux historiques et autres, comme la chute Montmorency, Ste-Anne-de-Beaupré, l'ile d'Orléans, Notre-Dame-du-Cap, l'Oratoire St-Joseph, dont ils garderont un souvenir ineffaçable.

Le 3 septembre, les voyageurs revinrent enchantés d'un voyage qu'ils ont bien mérité après avoir élevé une belle famille de douze enfants.

Le Pas fête son 50e anniversaire

LE PAS — Les 24, 25 et 26 août avait lieu les fêtes du 50e anniversaire de Le Pas. La journée de vendredi débuta à 10 h. a.m. par une parade d'un mille et demi, représentant des faits historiques. Etaient en tête, M. le maire H. Trager et les conseillers suivis des cavaliers portant des drapeaux avec inscription 1912-1962; puis venaient ensuite la fanfare et divers chars allégoriques représentants les endroits commerciaux et les associations de Le Pas. L'hôpital St-Antoine représentait deux Soeurs Grises, un malade en chaise roulante et M. le Dr Larose, premier médecin de Le Pas. Un autre char allégorique, qui gagna le trophée, représentait Mgr Ovide Charlebois. Les autres chars allégoriques défilèrent à un rythme parfait devant une multitude de spectateurs qui ne ménageaient pas les applaudissements.

Le samedi soir avait lieu un banquet à la salle Guy, où l'on remarquait Mgr Paul Dumouchel, O.M.I., de nombreux prêtres, le lieutenant gouverneur M. E. Willis et le premier ministre Duff Roblin. Le dimanche matin, à 10 h. 30, une grand-messe fut célébrée en plein air au parc Devon par Mgr Dumouchel, assisté des RR. PP. R. Bilodeau et R. Bélanger, O.M.I., comme diacre et sous-diacre, et du R. P. Chamberland, O.M.I. Le sermon fut donné par le R. P. E. Kennedy, C.Ss.R., de Brookville, Ont., enfant de la paroisse. Une foule d'au-delà de 800 personnes était présente.

Après la messe, une courte réception se déroula à la salle Guy, où les hommes de la paroisse, à la demande de Mgr Dumouchel, rencontrèrent le premier ministre Duff Roblin.

La fête se termina par le traditionnel feu d'artifice et les non moins traditionnels cris de joie.

Va-et-vient

M. et Mme J. Mesluk sont en visite chez M. et Mme Matechuk.

M. et Mme Brown et leur fille Amber, de Saskatoon, M. et Mme Roy Brown et leurs filles, Cheryl et Karen, de Thompson, sont en visite chez M. et Mme J. C. Brown.

Mlle Donna Houghton, de Saskatoon, visite ses parents, M. et Mme Frank Houghton.

M. et Mme Jos Plante, de la Californie, et Mme Hercule Plante, de Périgord, ainsi que Mme J.-M. Bossé et ses deux filles sont en visite chez M. et Mme Hercule Plante. Ils doivent se rendre à Flin Flon, où ils visiteront M. et Mme Lionel Plante.

M. et Mme N. Dumont et Mme A. Dumont ont visité M. et Mme Henri Lemaire ainsi que d'autres parents et amis.

M. et Mme J. Serle, de Neepawa, visitent M. et Mme A. Johnson.

Nomination des Pères Oblats

Père Wilfrid Sicotte (Collège de Gravelbourg), supérieur au Juniorat de la Ste-Famille.

Père Albert Girard devient professeur au Juniorat de la Ste-Famille.

Père Julien Jalbert (Little Fork, Minn.), curé de la paroisse de Kenora.

Père Jean Méthé (Collège de Gravelbourg), missionnaire à Crane River.

Père Benoit Paris, inspecteur du français dans les écoles de la Saskatchewan.

Père Raphaël Lechasseur (St-François de Sales), chapelain des Missionnaires Oblates du Sacré-Coeur et de Marie Immaculée. Demeure à 601, rue Aulneau, St-Boniface.

Père Laurent Godbout (Juniorat de la Ste-Famille), professeur et directeur spirituel au Collège de Gravelbourg.

Père Marc Monforton, missionnaire à Birtle, Man.

Père Bernard Pinet (finissant du scolasticat), vicaire à la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg.

Père Antonio Fortin, préfet de discipline au Juniorat de la Ste-Famille.

Père Dominique Kerbrat, directeur spirituel au Juniorat de la Ste-Famille.

La Broquerie

Retour au travail

Maintenant de retour des cours d'été et de la retraite annuelle, les religieuses du couvent sont prêtes à envisager le programme de l'année avec le personnel suivant: la Rév. Sr Caron, supérieure, les Rév. Srs Jeanne Monchamp, Hermance Lussier, Olive Sarrasin, Anna Talbot et Philomène Boily. C'est avec regret que les paroissiens ont vu partir la Rév. Sr Blanche Brisebois, S.G.M., maintenant à l'école Assiniboia de Winnipeg. Bon succès à la Rév. Sr Brisebois, avec l'espoir d'un revoir prochain.

L'école élémentaire ouvrait ses portes le jeudi 30 août, et l'école secondaire le mardi 4 septembre.

Le personnel de l'école secondaire se compose comme suit: les Rév. Srs Jeanne Monchamp, principale, O. Sarrasin et A. Talbot, S.G.M., MM. Laurent Gagné et Hubert Bouchard.

A l'école élémentaire, ce sont la Rév. Sr Hermance Lussier, principale, MM. Oscar Gagnon, Gilles Normandeau et René Courcelles, Mlles Carmel St-Hilaire, Barbara Zavada, Lorraine Bourrier et Claire Maillard. A tous et à toutes, bienvenue et bon succès.

Çà et là

Durant les vacances, M. et Mme Alexandre Gagnon avaient le plaisir de recevoir la visite de leur fille, Mme Elisabeth Martel, de Montréal, de même que leur petit-fils, Gérald Gauthier, de Gravelbourg.

Mme Eglantine Rougeau, accompagnée de ses trois enfants, de Maillardville, était en visite chez son frère, M. Arsène Therrien, chez Mme Martin Mireault, sa soeur, de même que chez ses parents et amis.

M. et Mme René Simard et Mlle Thérèse Ménard, de St-Malo, se sont rendus à Maillardville, où ils ont rendu visite à M. et Mme Ovide Gosselin, parents de Mme Simard.

Mme Ovila Brûlé ainsi que ses fille et gendre, M. et Mme Jos. Négro, rendaient visite à M. et Mme Edouard Henrie, de La Broquerie. Les visiteurs étaient venus de Fort William à l'occasion du départ de la Rév. Sr Melançon, d'Otterburne, pour les missions d'Afrique, de même que pour la célébration du 60e anniversaire de mariage de M. et Mme Hyacinthe Sarrasin, parents de la Rév. Sr Olive Sarrasin, qui eut aussi le plaisir d'assister à cette inoubliable fête à St-Joseph, le 25 août dernier.

La Rév. Sr Edmond-de-Marie, S.N.J.M., de Somerset, était en visite chez son frère, M. Edmond Plouffe, tandis que la Rév. Sr Marie-Alfred, S.N.J.M., aussi de Somerset, était en visite chez ses frères et soeurs, MM. Edouard, Joseph et Jean Taillefer, et Mmes Plutias Gagnon et Georges Gosselin, tous de cette paroisse.

Le vendredi 31 août, M. l'abbé Louis Laurencelle repartait pour Hanmer, Ont., après un congé de quelques semaines dans sa famille.

A propos de taxes

Voici quelques notes complémentaires sur le rapport concernant la protestation contre l'évaluation du village par les citoyens de La Broquerie, parue dans ce journal en date du 24 août dernier.

Ladite protestation a été lue à l'assemblée du Conseil à La Broquerie le 7 août par M. Albert Vielfaure, et au Parlement du Manitoba, le 10 août, par M. Stanislas Bisson.

Outre les personnes déjà mentionnées dans le rapport du 24 août, MM. E. Moquin, Nestor Gagnon et Alphée Kirouac faisaient partie de la délégation qui s'est présentée devant le ministre des affaires municipales. Les contribuables veulent profiter de l'occasion pour exprimer leur reconnaissance à M. Nestor Gagnon, instigateur du mouvement, à M. Alphée Kirouac, qui s'est tant dévoué pour faire signer la pétition, enfin à tous ceux et celles qui ont contribué dans quelque mesure que ce soit au succès de ces démarches dont les résultats permettent d'espérer une répartition plus équitable des taxes pour le plus grand avantage de tous les citoyens de la municipalité.



Des membres du service fédéral d'inspection des viandes examinent un mouton abattu lors d'un cours de formation avancée tenu dernièrement à Kemptville, Ontario, par la Division de l'hygiène vétérinaire du ministère de l'Agriculture du Canada. De gauche à droite: le Dr J. T. Annis, d'Ottawa, coordonnateur du cours de six semaines; les "étudiants" R. H. Drury, de Hamilton, et I. D. Colquhoun, d'Edmonton, adjoints du service fédéral d'inspection des viandes; le conférencier, le Dr E. B. Meads, vétérinaire régional de Kemptville, du ministère de l'Agriculture d'Ontario. (Photo Ministère de l'Agriculture du Canada)

Etudes d'aménagement rural selon les milieux

Les études rurales en cours dans plusieurs provinces commencent à jeter de la lumière sur les problèmes que visent les programmes de l'Administration de la remise en valeur et l'aménagement des terres agricoles (communément désignée en anglais par le sigle ARDA).

Déclare M. Ralph A. Stutt, économiste du ministère de l'Agriculture du Canada spécialisé dans l'utilisation des terres: Déjà il ressort que chez les populations rurales, surtout dans les régions à faible revenu, le besoin de facilités éducationnelles est plus pressant que celui de l'amélioration des techniques en production de denrées agricoles de haute qualité.

S'adressant à la Canadian Society of Rural Extension, lors du dernier congrès de l'Agricultural Institute of Canada, il a signalé que la tâche principale semblait retomber sur les agronomes et les économistes ménagères. Peut-être faudrait-il former un nouveau type de vulgarisateurs, des agents d'aménagement rural, ayant mission de créer un climat favorable à l'action concertée des gens du milieu pour améliorer les conditions économiques et sociales.

Les études en cours sous la direction de spécialistes des gouvernements fédéral et provinciaux, d'universités ou d'autres corps traceront la voie aux programmes de rajustement visant à améliorer les revenus des ruraux, prévoit-il. Les travaux d'enquête, l'étude de la situation et l'élaboration de programmes propres à relever le niveau économique et social devraient stimuler les gens du milieu. M. Stutt a fait une brève revue de certaines études en cours.

Enquêtes dans les Prairies

Au Manitoba, une étude importante a porté durant deux ans sur le classement des terres occupées selon leur rentabilité possible. Ce relevé fournit une mine de renseignements utiles qui permettent à l'organisme fédéral de dégager les problèmes particuliers à chaque région.

Dans le nord-est de la Saskatchewan, une autre enquête a tenté de trouver les causes fondamentales qui influencent l'adaptation des petits agriculteurs aux changements d'ordre technologique.

On a accordé une attention spéciale aux éléments d'ordre économique et social liés au déplacement de familles agricoles sur d'autres terres ou en milieu non agricole.

Les études de ce genre font surgir une multitude d'idées, d'après M. Stutt. Parmi ces dernières: l'acquisition de terres publiques, l'agrandissement des fermes et l'intensification de leur exploitation, l'amélioration des techniques, la mise des terres et de l'eau à meilleur usage, la conservation des ressources, l'élargissement et l'utilisation du crédit, la modernisation de la gestion. Toutes ces mesures peuvent servir à bonifier le sort des agriculteurs et à fournir du travail non agricole.

Aubigny

Souhaits de bon succès à tous les étudiants qui ont repris le chemin de l'école d'Aubigny et cordiale bienvenue aux nouvelles religieuses, les Rév. Srs Jeanne-Thérèse, Arthur-Marie et Jeanne-Madeleine, F.D.L.C.

Mlles Agnès et Virginie Allard, MM. Raoul et Hector Allard, de St-Eustache, firent une courte visite à leur soeur, Mme D. Carrière. M. H. Allard, diplômate de carrière actuellement ambassadeur au Danemark, est en vacances pour un mois au Canada, à l'occasion du prochain mariage de sa fille, Isabelle, avec M. le Dr François Roux. Il est accompagné de son jeune fils, Hector.

M. et Mme Léon Goulet, de New Westminster, rendirent visite à leur parenté d'Aubigny et de là visitèrent divers endroits du Manitoba.

M. et Mme Maurice Gosselin et leur fils, Pierre, de Montréal, sont en promenade chez M. Stan. Robert.

Naissances

Marc, fils de M. et Mme Jean Combot, né le 17 août. Parrain et marraine, M. et Mme Paul St-Onge, de St-Boniface.

M. et Mme Louis Combot sont les heureux parents de jumelles, nées le 20 août et baptisées le 1er septembre. Elles porteront les noms de Cheryl et Carol. Les parrains et marraines furent MM. et Mmes Bill Bell et Jean Combot.

Grande-Clairière

Décès

Mme René Hardy est décédée à l'hôpital de Souris, à l'âge de 74 ans.

Mme Cirile Delaite est décédée à l'hôpital de Hartenez, à l'âge de 89 ans.

Ça et la

M. Gaston Cancade s'est fracturé la jambe en tombant d'un tracteur, récemment.

L'école paroissiale ouvrait ses portes le jeudi 30 août.

Somerset

Décès

Le jeune David Mardon, âgé de 13 ans, fils de M. et Mme Len Mardon (née Berthe Girouard), de Verdun, Qué., est décédé accidentellement le samedi soir 25 août.

Le malheureux accident d'automobile avait lieu sur la route no 1, à un mille de Eastman, Qué., (qui est à 70 milles à l'est de Montréal), où les Mardon avaient une ferme d'été. Le jeune David était dans une automobile avec deux amis lorsqu'ils furent frappés par deux autres automobiles. Les trois personnes perdirent la vie instantanément.

L'inhumation de David avait lieu à Eastman, Qué. Il était le petit-fils de M. et Mme David Girouard, de Somerset.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Robin Hood vous ouvre encore ses sacs, mesdames! Ne manquez pas le fameux concours "Cuisine et Oreille fine", à 9 h. 30 du matin.

Septembre est le mois des départs. Marie et Ubald Laurencelle disparaissent de la scène manitobaine. C'est seulement temporaire — à moins qu'ils se laissent séduire par les charmes de la Laurentie.

André Martin a des talents de comédien insoupçonnés. Entendu par hasard une imitation de "Rawhide", et récemment une autre de je ne sais qui, mais digne du meilleur Miville.

La Veillée des Intrépides à l'hospice Taché a pu donner une idée de ce groupe dynamique. Nous leur avons suggéré de se produire à la télévision. Et merci à Soeur Tougas, qui nous a présenté à deux de ses meilleurs pensionnaires: M. Raymond Girard (84 ans, dont 24 passés à l'hospice!) et Mme Agnès Bruneau.

Robert Painchaud s'est révélé excellent reporter, avec les campeurs du "Lagimodière". Ce n'était pas "professionnel", mais c'est précisément par là qu'il captivait. (La vraie philosophie ne va pas en classe de philosophie, disait Pascal.) Recueillons en passant une fleur pour Henri: "Nous avons été interviewés à Radio-Canada: malheureusement ce n'était pas par Henri Bergeron!".

L'émission de Notre-Dame du Cap, le dimanche soir à 6 h., prend une formule nouvelle. Sous le titre "Vie croissante", on veut mettre de la variété et de l'actualité.

Attention, écoliers! Radio-Canada vous ramène Tante Lucille samedi prochain, à 10 h.

Miville sera de retour le lundi 17 septembre.

Radio-Canada célèbre le 10e anniversaire de la télévision le 6 septembre. Inclinons-nous. Une petite comparaison donne une idée de ce prodige: en 1952, quatre techniciens, dix réalisateurs; aujourd'hui le personnel technique compte à lui seul 450 personnes.

Palmarès

Voici la récolte de Christian Leroy aux Succès du Jour. Les quinze nouveautés couronnent les deux mois de juillet et août.

1) Un Mexicain (Compagnons)
2) Le jardin aux souvenirs (Danièle Darrieux)
3) Tête heureuse (Jacques Blanchet)
4) Al di la (Orch. Ray Anthony)
5) La grosse noce (Gilbert Bécaud)
6) Le voleur de pervenches (Bourvil)
7) Mon Dieu (Edith Piaf)
8) Ferme tes jolis yeux (Marcel Amont)
9) La seule qui t'aime (Connie Francis)
10) Es-tu seule mon amour (Camillo)
11) Heureux (Ginette Ravel)
12) Baby elephant walk (Orch. Lawrence Welk)
13) Loulou (André Sylvain)
14) Le pont vers le soleil (Jacqueline Boyer)
15) La terre (Georges Guétary)

St-Pierre

Remerciements

M. Omer Chouinard et tous les membres de sa famille désirent remercier tous ceux et celles qui leur ont témoigné de la sympathie d'une façon ou d'une autre soit par offrandes de messes ou assistance aux funérailles, à l'occasion de leur deuil récent. Merci, spécialement aux Dames de Ste-Anne, à l'organiste et aux membres de la chorale.

En visite

Mme Napoléon Bérard (née Judithe Chouinard) est venue de Detroit, Michigan, pour assister aux funérailles de sa belle-soeur, Mme Anne Chouinard.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	83.4	83.6	84	84.2	84.2
C.W. no 3	80.2	80.4	80.8	81	81
Fourrage no 1	79.6	80	80.2	80.4	80.4
Fourrage no 2	76.6	77	77.2	77.4	77.4
Fourrage no 3	73.6	74	74.2	74.4	74.4
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	135.2	135.6	135.6	136	136.4
C.W. no 3—6 rangs	133.2	133.6	133.6	134	134.4
Fourrage no 1	121.6	122.2	121.6	122	122.4
Fourrage no 2	120.6	121.2	120.6	121	121.4
Fourrage no 3	117.6	118.2	117.6	118	118.4
SEIGLE —					
C.W. no 2	124	125⅝	127	126.4	126⅝
C.W. no 3	117.4	118⅝	119	118.2	117⅞
C.W. 2 rej.	120.4	121⅞	122.4	123	122⅞
C.W. no 4	109.4	110⅛	111	110.4	110⅛
Ergot	106.4	107⅞	108	107.4	107⅛
Sur voie net	121.6	122.6	123⅛	123	122⅞

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
Octobre	81.2	81.4	81.6	81⅞	82
Décembre	76.6	77	77⅛	77⅛	77
Mai	78.8	79⅛	79⅝	79.6	79.6
ORGE —					
Octobre	123⅛	123⅛	123.6	123⅞	124⅜
Décembre	117.2	117.6	117⅞	118⅜	118⅝
Mai	119⅜	119	119⅝	120	120.2
LIN —					
Octobre	361.2	363	363.2	364.2	365.4
Décembre	353	353⅞	354.4	355	356
Mai	358.4	360.8	360.4	360.4	360
SEIGLE —					
Octobre	123.4	124⅜	125	124.4	124⅝
Décembre	120⅝	121	121.6	121.2	121.2
Mai	124⅛	124.4	125	124⅝	124⅝

(Pour la semaine du 27 au 31 août 1962)

Triple jubilé chez les Chanoinesses des Cinq Plaies à N.-D.-de-Lourdes

NOTRE-DAME-DE-LOURDES — Le 10 août dernier, à la clôture de la retraite annuelle, l'Institut des Chanoinesses des Cinq Plaies dans une fête intime, voulut rendre gloire à Dieu pour les faveurs nombreuses dont Il combla sept de ses membres au cours des dernières 25, 50, 60 années écoulées.

Au nombre des jubilaires figuraient les Rév. Srs Marie-Hélène et Marie-Thérèse, presque rajeunies sous la couronne de roses ornée de diamants; les Rév. Srs Marie-Gérard et Marie-Prosper, encore alertes sous la couronne de roses d'or. Célébraient 25 années de profession religieuse: les Rév. Srs Jeanne-de-Jésus, Arthur-Marie et Lucille-du-Sacré-Coeur, cette dernière retenue au Foyer St-Joseph de Sherbrooke, Qué.

Au cours de la sainte messe, les jubilaires renouvelèrent leurs voeux de religion. A l'issue de la cérémonie, la chorale interpréta les sentiments des élues du jour en exécutant avec beaucoup d'âme le cantique: "Mon âme à Dieu dit sa reconnaissance", suivi du "Magnificat".

Une fête intime réunit un bon nombre de religieuses venues des différentes maisons de l'Institut pour fraterniser en cette unique occasion. Au cours du dîner pris "sous-bois" à l'ombre des grands sapins, des voix s'élevèrent pour célébrer les jubilaires en une chanson composée pour la circonstance. On y évoqua quelques heureuses épisodes puisées dans la vie de chacune des religieuses à l'honneur en ce beau jour.

Puisse le Seigneur accorder encore, à toutes ces religieuses si méritantes, en attendant la couronne de gloire, des jours heureux où elles pourront redire avec le psalmiste: "Oh qu'il est bon, qu'il est doux pour des frères d'habiter ensemble!".

Aux sept religieuses nous redisons: "Ad multos annos".

Ste-Agathe

Çà et là

La fête du 26 août, organisée pour le R. P. Albert Joyal, O.M.I., missionnaire du Chili, fut un beau succès. On apprécia particulièrement les vues et commentaires de la soirée.

M. et Mme Elie Dorge et leur famille sont allés à Detroit Lakes, E.-U., en fin de semaine du 1er septembre.

M. et Mme René Pilon partaient en avion pour un voyage d'une semaine à Montréal, le samedi 1er septembre.

M. Amédée Alarie partait en avion le mardi 4 septembre pour un voyage d'un mois ou plus à Montréal. Il sera l'hôte de son fils, Léonide. Il visitera la famille de sa nièce, Mme Tellier, et autres parents et connaissances des environs de Montréal. Le samedi avant ce départ, la Rév. Sr Aldéa Alarie, S.G.M., de Ste-Anne-des-Chênes, vint passer la journée chez son père. Ce fut l'occasion d'une belle réunion familiale des frères et soeurs des alentours.

Complet rétablissement à Mme Albert Dorge qui a subi une opération la semaine dernière.

Paul Labelle, de St-Norbert est décédé accidentellement

ST-NORBERT — Paul Labelle, jeune homme bien connu de St-Norbert, est décédé accidentellement le lundi 27 août, à l'âge de 17 ans.

Le défunt laisse dans le deuil son père et sa mère, M. et Mme Denis Labelle; deux soeurs, Anna et Marie; deux frères, Maurice et François, ainsi que sa grand-mère, Mme Joseph Labelle.

Le service funèbre fut chanté dans l'église de St-Norbert le jeudi 30 août par le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., curé de la paroisse du Précieux-Sang, assisté de MM. les abbés Alexandre Boulet, de St-Boniface, et A. Hébert, curé de la paroisse, comme diacre et sous-diacre.

Les prières d'usage furent récitées au salon funéraire Desjardins, le mardi soir 28 août, et à la résidence familiale le mercredi 29 août. L'inhumation se fit au cimetière de St-Norbert.

Les porteurs étaient MM. Jean Vachon, Augustin et Norbert Labelle, Marcel et Roland Cloutier, Dwight Austin et Charles Campeau, cousins et amis du défunt.

Parmi l'assistance on remarquait plusieurs proches parents, tels que les Rév. Srs Alphonse-de-Ligouri, Emilienne Gaboury et Marie Boulet, S.G.M., ainsi que le R. F. Ferdinand Gaboury, les familles Albert Vachon, d'Oak Lake, Hubert Labelle, de St-Pierre, Adélard Labelle, de Ste-Agathe, Louis Labelle, de La Salle, Léo Carrière, d'Otterburne, Marcel Brémaud, de Ste-Agathe, Edouard Dumesnil, de Ste-Agathe, Léon Pelletier, de St-Boniface, Fernand Paquin, de St-Norbert, Joseph et Napoléon Boulet, de Dunrea, et Maurice Côté, de Ste-Agathe.

Paul est né à Virden le 14 août 1945. Il fit ses études au Jardin de l'Enfance Langevin de St-Boniface et à l'école de St-Norbert.

Il est difficile de décrire le vide que laisse dans son entourage ce jeune homme paisible et loyal. D'un caractère très sensible, il réagissait rapidement au besoin des autres étant toujours prêt à rendre service. Comme le disait si bien M. le Curé: "Il est parti sans bruit comme il a vécu; il laisse à tous les jeunes un bel exemple à suivre."

Tous les citoyens de St-Norbert offrent à la famille si cruellement éprouvée leurs sincères condoléances.

Deux jubilés religieux ont été célébrés à Forget

FORGET — Dans l'église Notre-Dame de la Salette de Forget avait lieu, le 25 août, une cérémonie très touchante. La paroisse entière, ainsi que de nombreux parents célébraient, avec la communauté des Soeurs de Notre-Dame de la Croix, cinq soeurs jubilaires et deux soeurs de profession perpétuelle.

Parmi les jubilaires on remarquait la Rév. Mère Marie-Françoise, supérieure régionale depuis 1958. Aussi, est-ce avec joie que ses Soeurs firent écho à son "Te Deum" d'Action de grâces pour ses 25 ans écoulés au service de Dieu et des âmes. La Rév. Mère M.-Françoise est de Cantal, Sask. Les quatre autres jubilaires étaient les Rév. Srs Marie-Théodule, de Cantal, Marie-Gabriel, de St-Hubert, Marie-Vincent, de Cantal, et Marie-Geneviève, de Yorkton.

Les religieuses qui firent profession perpétuelle étaient les Rév. Srs Marie-Mélanie, de Mutrie, Sask., et Marie-Eugène, de Redvers.

Mgr F. Gerein, V.G., présida la cérémonie. Après avoir offert aux jubilaires et aux deux professes les voeux de Son Exc. Mgr M. C. O'Neil, absent, il fit ressortir ce que valaient pour l'Eglise ces années passées totalement au service de Dieu.

En reconnaissance pour toutes les grâces reçues, une grand-messe solennelle fut chantée par Mgr Gerein, assisté de MM. les abbés Fojsy et Missere, comme diacre et sous-diacre.

M. l'abbé H. Poirier, curé, était maître de cérémonies. La présence de plus de 10 autres prêtres rehaussait la fête. Le chant magnifique fut exécuté par le choeur de chant de Forget avec les religieuses dirigé par la Rév. Sr Marie-Laurent, N.-D.d.l.C.

Après la messe, un banquet fut servi au couvent.

Remerciements

Les religieuses de Notre-Dame de la Croix désirent remercier très cordialement Mgr Gerein, V.G., M. l'abbé Poirier ainsi que chaque prêtre qui était présent, le choeur de chant de Forget, les nombreux parents, amis et tous les paroissiens.

Réunion familiale Bourget-Paradis à Storthoaks pour des noces d'argent

STORTHOAKS — Le samedi 18 août était un jour mémorable lorsque les familles Bourget et Paradis vinrent à Storthoaks de toutes les provinces du Canada, à l'occasion du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Armand Bourget (née Irène Paradis).

La réception et le souper froid eurent lieu dans le soubassement de la salle paroissiale.

M. Raymond Bourget, frère d'Armand, de Vancouver, agissait comme maître de cérémonies. Il fit un discours très approprié pour l'occasion et remercia tous les membres des deux familles venus de loin.

MM. Jack Pierce et Alphonse Paradis présentèrent à M. et Mme Bourget une magnifique chaise berceuse de la part des membres des deux familles. M. Armand Bourget remercia tous les invités de la part de son épouse et de la sienne.

Un joli gâteau en forme d'une grande bible avec décorations et des bouquets de fleurs et des chandeliers ornaient la table d'honneur.

La veillée se continua avec un programme très intéressant dans la salle paroissiale pour se terminer par une soirée dansante à la salle "Community".

Les membres de la famille Bourget présents à la fête étaient Odile (Mme Jack Pierce) et son fils, Robert, d'Edmonton, Alta; Marcel, de Winnipeg; Cécile (Mme Alphonse Paradis) et sa famille, de Regina; M. et Mme Jos. Bourget et leur famille, de Sudbury, Ont.; M. et Mme Raymond Bourget et leur famille, de Vancouver, C.-B.; M. et Mme René Bourget et leur fille, de Winnipeg.

Ceux qui ne purent y assister étaient MM. Antonio Bourget, père d'Armand, et Arthur Bourget, tous deux de Lintlaw, Sask., et M. Emile Bourget, de Vancouver, C.-B.

La famille Paradis témoignait une réunion complète, la première depuis dix ans. Ils étaient M. et Mme J.-B. Paradis, parents de Mme Bourget, de Storthoaks; MM. et Mmes Gilbert et Alphonse Paradis et leurs familles, de Regina; M. et Mme Aimé Gauthier et leur famille, de Storthoaks; M. et Mme Gabriel Paradis et leurs enfants, de Vancouver, C.-B.; Louise (Mme Lloyd Gladu) et sa famille, de Winnipeg; M. Jean Paradis, de l'Aviation canadienne de St-Jean, Qué.

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée de la Ligue Féminine Catholique avait lieu le 29 août et fut présidée par Mme Russel Yates et M. l'abbé M. George, directeur spirituel. Dix membres étaient présents.

Les prières d'ouverture furent récitées, puis chaque présidente de comité présenta son rapport. Une balance en caisse de $113.50 fut rapportée.

La présidente du comité spirituel proposa qu'une messe soit chantée pour le repos de l'âme de M. Urbain Beaudoin, et une autre en l'honneur de sainte Thérèse, patronne du Conseil.

Une motion fut faite par Mme Aimé Gauthier et secondée par Mme Alfred Chicoine que le souper paroissial ait lieu le dimanche 7 octobre.

Il fut proposé par Mme Alfred Chicoine et secondé par Mme M.-R. Millette d'organiser un bazar pour le dimanche 11 novembre.

Les membres furent notifiés que le cours d'art et de couture commencera le 26 novembre et demandés d'inviter toutes leurs amies et voisines à y assister.

M. l'abbé M. George dit ensuite quelques mots après quoi les prières de clôtures furent récitées.

Çà et là

M. Laurent Tourigny, fils de M. et Mme Roméo Tourigny, a quitté sa famille pour entrer chez les Frères du Sacré-Coeur, à Embrun, Ont.

M. et Mme Albert Pierrard et leur famille, de Souris, Man., et M. et Mme Joseph Pierrard, d'Antler, Sask., ont rendu visite à la famille Désiré Toupin.

M. et Mme Noël Audette et leur bébé et Mlle Yvette Blérot, de Winnipeg, ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme Henri Blérot.

M. et Mme M. Eberle, de Regina, ont passé la longue fin de semaine chez leur mère, Mme Hélène Lapierre.

MM. et Mmes Gérard Carrière et Henri Lécuyer et leurs familles, de St-Boniface, rendaient visite à leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Wilfrid Chicoine.

Erreur

Une erreur s'est glissée dans la dernière chronique. Il est né un fils à M. et Mme Paul Henrion, et non une fille.

Lisieux

Çà et la

M. et Mme Georges Lusignan et Mme P. Prince, de Highgate, ont visité dernièrement les familles Jules Tessier et Norman Fafard.

Son Exc. Mgr A. Decosse, évêque de Gravelbourg, était de passage dans la paroisse, le 20 août.

Mme Brière et ses enfants, de Laflèche, oht visité la famille Emery Belisle, le dimanche 26 août.

Mme Thérèse Packer et son fils, de Moose Jaw, étaient en promenade chez des parents durant la fin de semaine du 26 août.

M. le Chanoine François Rancourt, curé de Port Daniel, en Gaspésie, M. l'abbé Wilfrid Molloy, curé de St-Pie X, M. l'abbé Franklin McInnis, séminariste de Port Daniel, et Mlle Madeleine Bouchard, de St-Pie X, étaient en visite au presbytère, dernièrement.

La famille Olivard Rondeau a visité M. et Mme Wilfrid Houle, à Coronach, le dimanche 26 août.

Bienvenue aux religieuses, les Rév. Srs Forest, supérieure, E. Vachon, principale de l'école, St-Pierre et Parent, qui sont revenues dans la paroisse, la semaine dernière. Bienvenue également à M. Jean-Louis Le Moal, nouvel instituteur. L'ouverture des classes eut lieu le 30 août, avec 57 élèves inscrits.

Sous la direction de la Rév. Sr Parent, les élèves des 1ère et 2e années sont au nombre de 18; de la 3e à la 6e année, on en compte 20, et de la 7e à la 9e année, 19. Meilleurs voeux de succès aux professeurs et aux élèves.

Mme Roberge, de Sherbrooke, est retournée après quelques semaines de visite chez ses frères, MM. Ubald et Henri-Louis Audette.

M. et Mme Fernand Vocat et leur fille, Doris, de Victoria, C.-B., ont visité les familles Fontaine et C. Chrétien, dernièrement.

Mme Parfait Marotte, de Montréal, est actuellement en congé chez de nombreux parents.

Baptême

Le 19 août: Patrice-Arthur-Joseph, fils de M. et Mme Arthur Sabourin, né le 10 août. Parrain et marraine, M. et Mme Gérald McCann.

Il suffit de s'oublier soi-même pour beaucoup penser aux autres. — ESTAUNIE.

Saskatoon

Depart

M. et Mme Roger Dupuis et leur famille, paroissiens des Sts-Martyrs-Canadiens, quittaient Saskatoon récemment pour s'établir dans la belle ville de Québec pour au moins deux ans. M. Dupuis poursuivra des études en Relations Industrielles à l'Université Laval.

M. et Mme Dupuis se sont mariés dans cette paroisse et leurs enfants y furent baptisés. M. Dupuis était président des syndics et membre de la chorale. Il fut l'un des organisateurs du Jardin d'Enfance de la paroisse et du Club Alouette. Il faisait parti du Conseil des Ingénieurs de la province.

Mme Dupuis était membre très active de la Ligue Féminine Catholique locale. Elle en fut la première secrétaire et vice-présidente.

M. l'abbé A. Ouellet, curé, M. l'abbé B. de Margerie, vicaire, et les paroissiens leurs souhaitent beaucoup de succès, bonheur et santé pendant leur séjour à Québec.

Ecole maternelle

Les classes de français et l'école maternelle commenceront le lundi 10 septembre. Les religieuse, Filles de la Providence, seront en charge de l'enseignement. Tous les parents intéressés devront contacter M. et Mme Alfred Champagne, au numéro de téléphone 242-5431, pour plus d'informations.

Çà et là

M. l'abbé A. Ouellet, curé, et les paroissiens souhaitent la plus chaleureuse bienvenue à M. l'abbé André Poilièvre, qui remplace M. l'abbé B. de Margerie comme vicaire. Celui-ci partira pour Rome à la fin de septembre.

Mlle Aline Robert revient d'un voyage aux îles Hawaiiennes.

M. et Mme Léonard Doney ont passé quelques jours de vacances au Lac Waskesiu.

M. et Mme Wilfrid Nobert reviennent d'une visite aux Chutes Niagara, où ils visitèrent leurs fils et bru, M. et Mme Hervé Nobert.

Mlle Suzanne Landry retourne à ses études au couvent des Filles de la Providence, à Prud'homme.

M. et Mme Auguste Bandet se rendaient à Prince-Albert, récemment.

MM. Denis Phaneuf et Denis Préfontaine, séminaristes, partirent pour Ottawa samedi dernier. Les paroissiens leur souhaitent bonne chance dans leurs études et les assurent de leurs prières.

M. et Mme J.-D. Rainville passèrent leurs vacances à Banff et visitèrent les Rocheuses.

M. et Mme R. M. Connelly se rendirent à Banff pour une semaine de vacances.

Mme Girardin, de Dunrea, Man., visitait son fils, M. G. Girardin, et sa famille et des amis. Mme Girardin était anciennement de la paroisse Sts-Martyrs-Canadiens.

M. et Mme Alfred Champagne et leur famille visitèrent des parents et amis à St-Boniface, La Broquerie et autres endroits du Manitoba.

M. et Mme Claude Sénécal et leurs enfants sont partis en voyage à Québec, Qué. Ils visiteront leurs parents et amis.

Me Allyre Sirois et ses enfants, Valérie et Richard, de Gravelbourg, visitaient M. Paul Sirois et sa famille.

M. et Mme T. Préfontaine se sont rendus à Prince-Albert. Ils visitaient M. Gervais au Mont St-Joseph, et Me et Mme Léon Lamontagne.

M. et Mme Gilbert Richard et leur fils, de Winnipeg, visitent leurs parents, M. et Mme Henri Marcotte.

M. Robert Ayotte, de St-Vital, Man., visitait ses parents, M. le Dr et Mme P.-E. Ayotte.

M. et Mme Ernest Marcotte, M. Robert Marcotte et Mlle Lucille Marcotte ont fait un voyage à Winnipeg et St-Vital, Man., Kenora, Ont., Minneapolis et Rochester.

Me et Mme Marcel Préfontaine se sont rendus à Grand Forks, D.-N., St-Pierre, Man., et au Lac Waskesiu, pendant leurs vacances.

M. et Mme Victor Collioux reviennent d'un voyage à Rochester, Minn.

Mlle Lucille Marcotte enseignera à Rosetown.

Bienvenue, de la part des paroissiens à M et Mme Normand Raymond et leur famille, anciennement de North Battleford, et à la famille du docteur Joseph Strohhoffer - LeMarry, anciennement de Ponteix. Les deux familles ont élu domicile dans le quartier Richmond Heights, tout près de l'église des Sts-Martyrs-Canadiens.

La région au nord de la rue Windsor sera dorénavant connue comme Richmond Heights et non comme North Park.

M. Raymond Marcotte, gérant de CFNS, et M. T. Préfontaine, secrétaire du C.C.S., accompagnaient une délégation de l'Est en visite dans les environs de Prud'homme et Saskatoon.

M. et Mme Raymond Georget, Mlle Angéline Georget et M. Roger Marcotte se rendaient à Domrémy visiter M et Mme Joseph Georget.

Mme M.-A. Papen a reçu la visite de sa fille, la Rév. Sr Marie-St-Ignace-de-Jésus, des Soeurs de la Présentation, et M. et Mme Robert Vallet et leurs deux enfants, Robert et Micheline, de Singapour, Malaisie.

M. et Mme Saul Chicoine, de Prince-Albert, visitaient MM. et Mmes Albert Perreault, Albert Gauthier et Gérard Phaneuf.

M. et Mme Armand Perreault et leur famille passèrent leurs vacances au Lac Waskesiu.

M. et Mme Raymond Marcotte visitaient M. et Mme Raymond Blanchette, à Calgary. Ensuite, ils se rendirent à Banff, Prince-Albert et au lac Jackfish.

QUEBEC — Une mission commerciale française visitera la province de Québec du 11 au 13 octobre. M. Lesage a précisé qu'il s'agit d'un groupe de banquiers et d'industriels. Par ailleurs, le premier ministre a fixé au 23 octobre la date de l'inauguration officielle de la Maison du Québec à Londres. M. Lesage quittera Québec le 15 octobre pour visiter dans l'intervalle quelques pays d'Europe occidentale.

RADIO PRAIRIES-NORD

DIMANCHE

10.40—O Canada, Ouverture, Horaire
10.45—Nos artistes invités
10.59—Signal horaire
11.00—Radio-Journal
11.10—Refrains de France
11.30—Terre Nouvelle
12.00—Le quart d'heure de Ste-Anne
12.15—Intermède
12.25—Communiqués
1.00—Radio-Journal, Sur 4 routes
2.00—Radio-Journal, Sur 4 routes
3.00—Radio-Journal, Musique de ballet
3.45—Cinéma, miroir du monde
4.00—Radio-Journal
4.10—Intermède
4.15—Folklore et Bonne chanson
4.30—Programme russe
5.15—Programme allemand
6.15—Récital du dimanche
6.45—Le chapelet
7.00—Les contes du dimanche
7.30—Le petit concert du Québec
8.00—Radio-Journal
8.10—Tour des capitales
8.30—Le cabaret du soir qui penche
8.55—Chronique sport
9.00—Radio-Journal, Cabaret du soir qui penche
10.00—Météo, pensée du soir et Fin

Du lundi au vendredi inclusivement

6.15—O Canada, Ouverture, Horaire
6.20—Prière du matin
6.25—Nouvelles agricoles
6.30—Radio-Sacre-C.
6.45—Bonjour Compatriotes
7.00—Radio-Journal
7.05—Bonjour compatriotes
8.00—Nouvelles.
8.10—Jus d'orange et café
8.31—Partage du matin
8.59—Nouvelles locales
9.00—Plein soleil
9.15—Vie de femmes
9.30—Au fil de l'heure
10.00—Radio-Journal, Jeunesse dorée
10.16—Les visages de l'amour
10.30—Joyeux Troubadours
10.59—Signal Horaire
11.00—Radio-Journal
11.10—Chronique sportive
11.40—Intermède
11.45—Arc-en-ciel
12.00—Radio-Journal, Nouvelles locales et météo
12.30—Reveil rural
12.54—Tu es Roi chez Toi
1.00—Une demi-heure avec
1.30—Les propos de Michèle
1.43—Prince-Albert sur nos ondes
2.00—En vedette
2.15—Aux 3 pignons
2.45—Le quart-heure des malades
2.55—Nouvelles locales
3.00—Communiqués Météo et Bienvenue Saskatchewan
4.00—Radio-Journal.
4.15—Le coin des jeunes
4.30—Rythmes sud-américains
5.45—Coeur à coeur
6.30—Nouvelles locales et sports
6.45—Le chapelet
8.00—Trente minutes d'informations
10.00—Adagio
10.25—Intermède
10.30—Nouvelles de CKSB Météo, Pensée du soir et Fin

LUNDI

11.15—Tisdale et Melfort sur nos ondes
12.10—Touches d'ivoire
5.00—Radio-Journal, Opérettes
5.30—Le P'tit Bal de l'Ouest
6.00—Radio-Journal, Par les temps qui courent
7.00—Crépuscule avec Monique Chailler
7.15—Regards sur le Canada français
7.30—Programme populaire des jeunes
8.30—Concert de la BBC ou RTF

MARDI

11.15—Fanfare
12.10—Un peu de tout
5.00—Radio-Journal, Comédies musicales
5.30—Echos marials
6.00—Radio-Journal, Des idées et des hommes
7.00—Caractères et portraits
7.30—Succès de la chansonnette
8.30—Soirée symphonique

MERCREDI

11.15—North Battleford sur nos ondes
12.10—Fantaisies musicales
5.00—Radio-Journal, Opérettes
5.30—Le P'tit Bal de l'Ouest
6.00—Musique semi-classique
7.00—Programme culturel russe
7.30—Les mondes imaginés
8.30—Concert du mercredi

JEUDI

11.15—Pensons à nos défunts
11.20—Debden sur nos ondes
11.40—Intermède
12.10—Un artiste de concert
5.00—Radio-Journal, Comédies musicales
5.30—L'abbé Pierre nous parle
6.00—Radio-Journal, Place publique
7.00—Quand l'opéra se donne des airs
7.30—Sur les boulevards parisiens
8.30—Panorama
9.00—Concert des Pays-Bas
9.30—Musique de Chambre

VENDREDI

11.15—Prud'homme et Vonda sur nos ondes
11.40—Intermède
12.10—Quelques danses
5.00—Radio-Journal, Opérettes
5.30—A votre santé
6.00—Radio-Journal. L'Afrique au jour le jour
7.00—Anecdotes historiques
7.30—En vedette
7.45—Nos missions
8.30—Les formes musicales
9.00—Concert de Vancouver

SAMEDI

6.50—O Canada, Ouverture, Horaire
6.55—Prière du matin
7.00—Radio-Journal
7.05—Mon jardin
7.30—Réveil rural
7.45—Radio-Sacre-C.
8.00—Nouvelles locales
8.10—Bonjour Compatriotes
8.30—Images du Canada
9.00—Radio-Journal, Bonjours compatriotes
9.31—Vacances canadiennes
10.00—Visite à la discothèque
10.30—Fête au village
11.00—Radio-Journal
11.10—Communiqués
11.15—La tête à l'ombre
11.30—Place St-Pierre
12.00—Radio-Journal, Le comptoir du disque
12.30—A votre choix
1.00—Radio-Journal, Les chefs-d'oeuvre de la musique
2.00—Radio-Journal, Variations
3.00—Radio-Journal, Variations
3.55—Intermède
4.00—Radio-Journal
4.15—Musique en dînant
4.30—La langue bien pendue
5.00—Bienvenue Saskatchewan
6.15—Résumé des nouvelles locales et sports
6.30—Musique de danses
6.45—Le chapelet
7.00—Radio-Journal, Jazz Club
8.00—Radio-Journal
8.10—Revue de la semaine
8.30—De l'Olympia au Carnegie
8.55—Chronique sport
9.00—Radio-Journal, Visite aux chansonniers
10.00—Musique pour toi
10.30—Nouvelles de CKSB, Météo, Pensée du soir et Fin

M. François Leblanc, de Zenon Park, épouse Mlle P. Moyen, de St-Front

ST-FRONT — Le samedi matin 7 juillet, en l'église de St-Front, Mlle Phyllis Moyen, fille de M. et Mme Henri Moyen, unissait sa destinée à celle de M. François Leblanc, fils de M. et Mme Bruno Leblanc, de Zenon Park.

Le R. P. G. Massé, P.S.M., curé, bénit leur union et après l'échange des anneaux, célébra la sainte messe. Les servants étaient Roland et Russell Plamondon, cousins de la mariée. M. Armand Dion, de Zenon Park, M. et Mme Louis Syrenne, M. Auguste Syrenne, Mlles Lorraine et Yvette Plamondon et Aline Le Strat, accompagnés à l'orgue par Mme C. Dion, de Naicam, formaient le choeur de chant.

Au son d'une marche nuptiale, la mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père. Elle était ravissante dans une longue robe blanche de tulle de nylon sur satin, corsage de dentelle sur satin orné de perles et de paillettes, et manches se terminant en pointes de lis. Son voile était retenu par une couronne de perles et son bouquet se composait de roses rouges.

Les filles d'honneur, Mlles Fernande Moyen, soeur de la mariée, et Suzanne LeBlanc, soeur du marié, portaient des robes et couronnes blanches; leurs bouquets se composaient de roses rouges. Les garçons d'honneur étaient MM. François Lacroix, cousin du marié, et Denis Moyen, frère de la mariée.

Après la cérémonie religieuse, une réception eut lieu au soubassement de l'église, où un dîner à la dinde fut servi à 100 convives. M. Jean Courteau, oncle de la mariée, agissait comme maître de cérémonies. Le R. P. Massé porta le toast à la mariée.

Une soirée dansante termina cette fête à laquelle de nombreux parents et amis prirent part. De riches cadeaux furent offerts aux mariés.

Les nouveaux époux partirent ensuite en voyage de noces pour Banff et Lac Louise. Ils résideront à Zenon Park.

Départ

Mme Eliane Gauthier, de Sudbury, Ont., accompagnée de ses trois fils, Hervé, Georges et Ernest, est venue visiter sa mère, âgée et invalide, Mme Georges Senez. A cette occasion, M. Léo Senez et sa fille, Thérèse, de Bellsite, Man., sont venus, ainsi que Mlle Marie Senez, de Périgord. Mme G. Senez retournait à Sudbury avec sa fille, Eliane, pour y demeurer.

Chevaliers de Colomb

Conseil Mgr Gaire no 4850 Redvers, Sask.

Merci aux frères Chevaliers qui se sont rendus au pèlerinage à Forget, le 5 août, à 6 pm, qui ont organisé notre pique-nique à Bellegarde, le dimanche 12 août, et à tous ceux qui y ont pris part.

Sincères condoléances, au nom de tous les Chevaliers, à la famille du frère Urbain Beaudoin. Merci aux frères Chevaliers qui se sont rendus prier au corps et qui ont assisté aux funérailles.

La réunion de l'exécutif eut lieu le lundi 27 août à Redvers, à 8 h. p.m. Pas de réunion générale le premier lundi de septembre.

Félicitations

Au frère Jean Carrière, élu vice-président de l'A.C.F.C. et de l'Association des commissaires d'école franco-canadienne de la Saskatchewan.

Aux frères qui donnent à Dieu des vocations religieuses: Evelyne Pierret, Adrienne Poirier, Henri Couture et Laurent Tourigny.

Un comité de cinq membres a été nommé pour réaliser le montant à Mgr Gaire.

La messe dominicale à CFRG a été commanditée par notre Conseil pendant le mois d'août.

Prud'homme

Profession religieuse et prise d'habit

Le 30 août dernier avait lieu les cérémonies de profession et de prise d'habit des Filles de la Providence. Cinq jeunes filles prononcèrent leurs premiers voeux: la Rév. Sr Emma-Marie (Emma Mudrik), de Pathlow, la Rév. Sr Marie-Catherine (Agnès Penkala), de Brooksby, la Rév. Sr Louis-Marie (Anne-Marie Florizone), de Vonda, la Rév. Sr Marie-Christine (Rose-Marie Florizone), de Vonda, et la Rév. Sr Marie-Colette (Marie-Germaine Laplante), de St-Louis. La Rév. Sr St-Isidore (Denise Gaudet), de Bellevue, revêtait le saint habit.

Son Exc. Mgr F. J. Klein présidait la cérémonie, assisté de MM. les abbés A. Paradis, de Bellevue, et J.-A. Houle, de Domremy. M. l'abbé O. Lacroix, curé de Vonda, célébra la sainte messe, assisté de MM. les abbés Poilièvre et Lemay, diacre et sous-diacre. M. l'abbé L. Leclerc, curé de St-Louis, sut traduire en des mots justes la grandeur de la vie religieuse. Après la messe, Son Excellence rappela aux élues la nécessité, dans la vie religieuse, de la prière, de l'exemple, mais surtout du sacrifice.

Les autres membres du clergé présents étaient le R. P. D. Dubuc, O.M.I., curé de Batoche, MM. les abbés Ouellette et Scissons, de Saskatoon, et G. Lachance, de Duck Lake. De nombreux parents et amis assistaient à la cérémonie.

Gravelbourg

Depart

Les gens de Gravelbourg regrettent le départ de la Rév. Sr Irène Drouin, S.G.M., supérieure de l'hôpital St-Joseph de Gravelbourg et du Foyer d'Youville, qui, après six ans de dévouement ici, se rendra à St-Boniface. Sincères remerciements à cette religieuse ainsi qu'à la Rév. Sr Françoise Beaudoin, qui part pour Regina après neuf ans à Gravelbourg. La Rév. Sr Alice Brodeur, S.G.M., de St-Boniface, Man., remplacera la Rév. Sr Drouin, tandis que la Rév. Sr Aubert, de St-Boniface, remplacera la Rév. Sr Beaudoin.

Mariage Pariseau-Legault

Le lundi 27 août, à 4 h. p.m., en la cathédrale de Gravelbourg avait lieu le mariage de Mlle Blanche Legault, fille de M. et Mme Donat Legault, à M. Benoit Pariseau, fils de M. et Mme Joseph Pariseau, de Donelly, Alta. M. l'abbé D. Dugas bénissait l'union.

La mariée fut conduite à l'autel par son père. La fille d'honneur était Mlle Laurette Legault, accompagnée de M. Henri Pariseau, frère du marié.

La mariée portait une courte robe blanche garnie de dentelle, tandis que la fille d'honneur portait une robe de velours vert mousse.

La réception eut lieu au "Lantern Room" du restaurant "Town & Country", suivie d'une soirée à la salle de la Légion.

M. et Mme Benoit Pariseau partirent pour un voyage de noces. A leur retour, ils demeureront à Gravelbourg, où M. Pariseau continuera son travail au poste CFRG.

Son venus pour le mariage, M. et Mme P.-E. St-André, de Girouxville, Alta, Mlle Jacinthe Pariseau, de Donelly, Alta, M. et Mme Marcel LeBlanc, de Palo Alto, Californie, M. et Mme John Szabo, de Calgary, Alta, et Mlle Léonette LeBlanc, de Montréal.

TOUS UNIS CONTRE LE CANCER

"Je pense vous annoncer que tous les hommes seront frères." Ce vers du poète écossais Robert Burns aurait pu servir de devise à un congrès de 5,000 spécialistes qui vient de se réunir à Moscou. Pour la première fois, des médecins du monde entier ont décidé d'organiser, sans tenir compte des frontières et de l'échelle de la planète, la lutte contre le cancer, cette terrible maladie qui tue deux millions d'hommes par an. La collaboration est, hélas! limitée au domaine de la science. Quatre savants — deux Français, un Italien et un Japonais — en ont fait l'expérience. En quittant le congrès de Moscou, ils s'avisèrent de photographier, par les hublots de leur avion, des nuages aux couleurs attrayantes. Comme ils étaient encore au-dessus du territoire soviétique, l'appareil reçut immédiatement l'ordre de faire demi-tour et de revenir à son point de départ. L'incident n'eut pas de suites graves. Mais l'aventure est symbolique.

Le premier ministre du Québec visite les Français de la Colombie

VANCOUVER — L'honorable Jean Lesage, accompagné de son épouse, était dans la paroisse, le 2 août dernier. M. Denys Paré, secrétaire privé, ainsi que M. M.-J. Foley, faisaient parti de l'escorte.

A 4 h. p.m., une nombreuse délégation était réunie dans la salle pour saluer le premier ministre. Il y avait des représentants des principaux centres canadiens-français de la province, Port Alberni, Victoria, Prince George, Maillardville, etc.

Comme le programme de M. Lesage était très chargé et la durée de sa visite limitée, il fallut couper court aux adresses de bienvenue. Seul le R. P. Zéphirin Bélanger, S.S.S., curé, et au nom des Canadiens français de la Colombie-Britannique, put s'adresser à l'honorable visiteur. Il ne manqua pas de souligner que c'était la première fois qu'un premier ministre du Québec faisait une visite officielle à ses lointains compatriotes des bords du Pacifique. Il ajouta que son passage était un encouragement et un puissant soutien dans les efforts pour maintenir la langue française. La population anglophone se rend compte qu'il n'est plus possible de négliger la connaissance de la langue française, et que l'avenir est aux bilingues. Il remercia bien cordialement M. Jean Lesage de venir personnellement prendre contact avec les compatriotes de la Colombie-Britannique.

M. Lesage fut longuement et chaleureusement applaudi lorsqu'il se leva pour prendre la parole.

Très aimablement il rappela d'abord, qu'à l'âge de 8 ans, il quittait Montréal pour venir résider dans la vieille capitale et dans la paroisse naissante des Pères du St-Sacrement, dont il fut l'un des pionniers et presque l'un des fondateurs.

Il ajouta que son voyage en Colombie-Britannique, à l'occasion de la réunion des premiers ministres, coïncidait avec la première représentation française du "Bourgeois Gentilhomme" de Molière. Et comme premier ministre de la province du Québec, il était fier de cette soirée française au théâtre "Elizabeth", parce que cette pièce de Molière est un chef-d'oeuvre de la langue française et qu'il y voyait un excellent moyen d'encourager la culture française à travers le Canada.

Il ajouta: "L'histoire de Maillardville est écrite avec des lettres presque de sang dans la province de Québec. Vos frères de Québec pensent à vous. Et j'ai bien l'intention de leur dire que je vous ai vus et je leur demanderai de vous aider de toutes les manières possibles.

Après ce long entretien très encourageant, M. et Mme Lesage se mêlèrent aux assistants pour donner une bonne poignée de main à chaque personne présentée.

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin no 4280 (Regina Sask.)

Assemblee

La prochaine assemblée régulière aura lieu le vendredi soir 14 septembre, à 8 h., à la salle St-Jean-Baptiste, angle de la rue Lorne et de la 15e avenue, Regina. Il y aura installation des officiers par le Député de District et présentation d'une bannière au Conseil par un officier du "Father Hugonard General Assembly" du 4e degré.

Bienvenue

Cordiale bienvenue au R. P. Stephen Gattafoni, O.F.M., nouvellement réinstallé. Nous sommes heureux de l'avoir parmi nous.

Deces

Sincères condoléances au frère Léo Herie et à sa famille à l'occasion de la mort de leur épouse et mère; au frère Hector Jalbert et son épouse à l'occasion de la perte de leur bébé; au frère Joseph Gareau à l'occasion de la mort de sa mère.

Félicitations

Au frère Maurice Casavant et son épouse à l'occasion de la naissance d'un fils, Maurice-Anthony.

Au frère Pierre Kerviche et son épouse à la naissance d'une fille, Jacqueline-Fernande.

Au frère Gillies McDonald et son épouse à la naissance d'une fille, Elaine-Ruth.

Au frère Ollivier Desautels et son épouse à la naissance d'une fille, Terri-Lee.

Au frère Aimé Braconnier et son épouse à la naissance d'une fille, Vivianne-Marie-Jocelyne.

Bellegarde

Baptême

Le 19 août: Linda-Marie, fille de Jean Martine et de Marie Bourgeois, née le 11 août. Parrain et marraine, M. Alphonse Martine et Mlle Odette Wolensky.

Va-et-vient

M. et Mme Victor Revet, de Bagot, ont visité leur mère, Mme Gaston Revet.

M. et Mme Louis Bauche ont visité leurs enfants, M. et Mme Albert Bauche, de Saskatoon. Ce dernier enseignera de nouveau à Eastend, cette année.

Mmes Stanislas Paulhus, Joseph Martine et Ovila Poirier et Mlle Bernadette Poirier ont assisté au mariage de M. et Mme Raymond Paulhus (née Monique LeGal), à St-Boniface.

M. et Mme André Sylvestre, de St-Boniface, ont passé la fin de semaine dans la paroisse.

MM. et Mmes André George, Lucien Sylvestre et Joseph Gauthier et Mme Joseph George ont assisté à la première messe du R. P. Marie-Marcel, Trappiste, à St-Norbert.

M. et Mme Albert Martin, Mlles Evelyne et Yvette Wilvers, de Calgary, ont visité leurs parents en fin de semaine.

M. et Mme Félix Brisbois, de St-Boniface, ont visité leurs parents, M. et Mme Fernand Petit et M. Augustin Brisbois.

Mme Albert Sylvestre et M. et Mme Aimé Bourgeois, de St-Boniface, étaient de passage chez Mme Henri George.

Mme Denise Gies, d'Edmonton, a visité ses soeurs, Mmes Alphonse Moreau et Emile George.

West Summerland, C.-B.

Petite Note

MM. et Mmes D. Ranger et Regis Bert, de Penticton, et M. et Mme A. Rivard et leurs deux filles, de Maillardville, ainsi que M. J.-R. Poirier et sa famille, de Winnipeg, Man., ont rendu visite à M. et Mme Arthur Tougas, de West Summerland.

Le père d'une enfant de 11 ans est ordonné prêtre par Son Exc. Mgr Bernier

GASPE — M. Gaston Thibault, de Ste-Anne-des-Monts, dont la femme décédait en 1951, après dix mois de mariage et lui laissant une fillette de trois jours, est devenu prêtre, en l'église de Ste-Anne-des-Monts. La prêtrise lui a été conférée par Son Exc. Mgr Paul Bernier, archevêque-évêque de Gaspé, en présence de sa fillette, Louise, et de tous les membres de sa famille.

A la suite de la mort de sa femme, née Louise Harvey, de Causapscal, M. Thibault est entré au Séminaire de St-Victor de Beauce pour y faire ses études classiques. En 1957, il entreprenait ses études théologiques au Grand Séminaire de Rimouski. Il fera cependant du ministère dans le diocèse de Gaspé.

M. l'abbé Thibault a célébré sa première messe, le lundi 2 juillet, en l'église de Ste-Anne-des-Monts, devant une grande foule de parents et de paroissiens. Le curé de Ste-Anne-des-Monts, Mgr Alcidas Bourdages, l'accompagnait, M. l'abbé André Bérubé, de Chicoutimi, agissait comme sous-diacre. Un prêtre du Séminaire des vocations tardives à St-Victor de Beauce, M. l'abbé Boucher, a donné l'instruction.

On pouvait voir, au premier rang, Louise, fille de l'ordonné, son père et sa mère, M. et Mme Ethelbert Thibault, sa belle-mère, Mme Dorila Harvey, de Causapscal, ses frères, Paul, Jean, Raymond, Bertrand, Charles et Bernard, tous de Ste-Anne-des-Monts, et ses sept soeurs avec leurs époux.

Le dîner fut servi dans la salle du couvent des Soeurs de St-Paul-de-Chartres, à Ste-Anne-des-Monts.

Un quatuor d'astronautes

WASHINGTON — Les astronautes américains John Glenn et Alan Shephard rejoindront leurs collègues soviétiques pour assister au congrès international de l'astronautique qui se tiendra dans une ville de Bulgarie sur les bords de la Mer noire. La conférence aura lieu à Varna du 23 au 29 septembre prochain.

DIMANCHE, LE 9 SEPTEMBRE

DANS TOUTES LES EGLISES DU CANADA AURA LIEU LA COLLECTE ANNUELLE POUR LES

CHARITÉS PAPALES et les OEUVRES DE L'ÉPISCOPAT

Hommage à la charité du Souverain Pontife

Dans la conclusion de son rapport sur l'année mondiale du réfugié, M. Félix Schnyder, haut-commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, a déclaré : "Le pape Jean XXIII peut à bon droit être considéré comme l'aide et le sauveur de nombreux réfugiés devenus apatrides. Sa noble intervention a presque doublé le fonds d'aide aux réfugiés. Le Vatican est en effet le seul Etat qui ait remis aux Nations Unies la recette intégrale de l'émission des timbres "Année mondiale du réfugié", sans même retenir le montant des frais d'émission. Le Saint-Siège a versé ainsi 460,000 dollars, ce qui représente un montant presque égal à la contribution versée par les soixante-douze pays qui ont également émis des timbres à cette occasion.



DIX MOIS D'ÉTUDES, DIX MOIS DE PLAISIR

Chers cousins et cousines,

Pendant cette semaine de la rentrée, des milliers de jeunes ont repris avec plus ou moins d'entrain la routine écolière. Partout il y a eu du brouhaha, des courses folles, des achats de plumes, de livres, de vêtements, de souliers, etc.

Cette semaine fut la période des bonnes résolutions. En même temps qu'on taille ses crayons neufs, qu'on inscrit son nom dans des cahiers immaculés, on prend de grandes et généreuses décisions.

Cousine Josette aimerait faire avec vous le bilan de l'année scolaire écoulée en vous posant douze questions qui vous aideront à connaître vos points faibles et à prendre les moyens nécessaires pour améliorer la situation au cours des prochains dix mois d'études.

1. **Avez-vous obtenu aux examens la moyenne requise dans toutes vos matières?**
2. **Pensez-vous que chacun de vos professeurs garde de vous un bon souvenir?**
3. **Vos anciens livres de classe sont-ils en assez bon état pour servir encore à quelqu'un cette année?**
4. **Aviez-vous la réputation d'être régulièrement à l'heure pour la classe?**
5. **Pouvez-vous dire que vous n'avez pas une seule fois copié sur le cahier de votre voisin?**
6. **Vos parents sont-ils satisfaits de votre travail de l'année dernière?**
7. **Vous est-il arrivé, au cours de l'année scolaire, de refuser des sorties par cette phrase: "Je ne peux pas, je dois étudier"?**
8. **Avez-vous eu d'autres lectures que celles de classe?**
9. **Avez-vous songé à la profession que vous aimeriez exercer plus tard?**
10. **Aviez-vous l'impression de ne jamais perdre votre temps?**
11. **Avez-vous toujours été attentif aux explications des professeurs pendant les cours?**
12. **Avez-vous flâner un peu trop souvent pendant l'année?**

J'espère que vous avez répondu très sincèrement à ces questions. Maintenant crayon en main, écrivez vos nouvelles résolutions pour cette année. Et soyez de ces élèves de bonne volonté qui sont persévérants et fidèles à leur ligne de conduite. Aussi au mois de juillet 1963, vous pourrez dire en toute fierté que votre année scolaire 1962-63 a été des plus fructueuses et des plus intéressantes.

COUSINE JOSETTE.

Nouvelle brochure

Une brochure, intitulée "Nous autres conducteurs" et faite pour vous intéresser, est sortie de presse récemment. Elle contient une série de brefs exposés sur l'art de conduire, en vue d'améliorer la sécurité, le confort et l'agrément de l'automobiliste. Si elle est destinée essentiellement à des jeunes en passe d'apprendre à conduire, sa lecture devrait s'avérer utile également aux adultes.

Vous pouvez vous procurer cette brochure en vous adressant à: General Motors of Canada Limited, Oshawa, Canada.

Qui inventa le télégraphe?

C'est grâce à Claude Chappe et à ses quatre frères que le télégraphe est né. Claude était sourd et l'avant-dernier de la famille. Mais c'est lui qui eut l'idée d'un appareil qui transmettait des signaux à l'aide de deux règles mobiles montées sur un pivot. Avec une longue-vue, un observateur placé à quelque distance pouvait interpréter le message et le retransmettre.

Le 30 novembre 1794, la Convention recevait le premier télégramme: Carnot rendait compte de la prise de Condé et de la défaite des Autrichiens. Le télégraphe a bien changé depuis cette époque, mais les techniciens de la télévision utilisent maintenant les emplacements choisis par les frères Chappe pour leurs relais.

VIE DES JEUNES

Il est important de joindre la liberté de l'adolescent avec sa responsabilité. Comme ce dernier demande actuellement de plus en plus de liberté, il est normal que cet accroissement de liberté comporte un accroissement de responsabilité.

Si un garçon demande à son père d'utiliser la voiture familiale, il est juste que ce dernier charge son fils d'une partie de l'entretien de l'automobile.

La même chose pour une jeune fille qui désirerait donner une soirée dansante à la maison. Il est indispensable qu'elle supporte les petits désagréments de la chose, comme le balayage et le nettoyage de la vaisselle.

13ième APRES LA PENTECÔTE



LES LÉPREUX

Jésus a guéri dix lépreux mais un seulement, le Samaritain, pense à le remercier. Et toi? Regarde tout ce que tu as reçu. Tout vient de Dieu. As-tu dit quelquefois merci? Regarde tout le mal qui a failli t'arriver et qui t'a été épargné! As-tu dit merci à Dieu? Ne sois pas un ingrat, remercie.

Société Catholique de la Bible

Question des filles

Q. — Quand nous portons des pantalons, pourquoi les garçons sont-ils portés à nous manquer de délicatesse?

R. — Personne ne vous attaquera si vous portez des pantalons en temps et lieu, mais pas du matin au soir, pour n'importe laquelle de vos sorties. Personne ne vous attaquera si vous restez toujours dignes dans votre façon de vous asseoir et de marcher. Si parce que vous portez le pantalon, vous vous conduisez d'une façon garçonnière, vous vous assoyez à leur manière, et vous portez un fuseau très étroit qui accuse vos bourelets, ne vous surprenez pas des remarques désagréables des garçons. Si vous voulez être à la mode, vous pouvez choisir un fuseau qui vous permettra les gestes nécessaires, mais le confort doit l'emporter sur l'esthétique.

Logique

Jogo, devant son assiette, boude depuis un bon moment. Il refuse obstinément de terminer son repas.

— Tu n'as pas honte! lui dit sa mère exaspérée. Quand je pense à tous ces petits enfants pauvres qui ne mangent que du pain dur . . .

— Ben! Pourquoi qu'on leur donne du pain dur? Le pain frais, ça coûte pas plus cher . . .

SAVEZ-VOUS . . .

1) Né au Manitoba, il est un des rares Canadiens à compter parmi les grands explorateurs de l'Articque. Qui est-il?

2) Quel pourcentage de milles de voie ferrée canadienne se trouve à l'ouest de Fort William?

3) En quelle année fut fondée l'Eglise Unie du Canada?

4) En 1939 il fallait douze minutes au travailleur en usine pour gagner un pain. En combien de temps le gagne-t-il aujourd'hui?

Réponses

1) Vilhjalmur Stefansson.
2) Plus de la moitié.
3) En 1925.
4) Moins de six minutes.

La femme pickpocket

Vous, mademoiselle, dans les grands magasins, ouvrez les yeux! Si vous tombez en arrêt devant un chapeau "adorable", ne laissez pas votre sac sur le comptoir pour aller vous contempler trois pas plus loin. Embellissez votre tête si vous voulez, mais gardez-la sur vos épaules, car une redoutable araignée veille: la femme pickpocket!

Elle cache dans sa jupe spéciale une énorme poche kangourou pouvant camoufler de nombreux objets et passe ses journées à errer parmi les rayons des articles féminins.

Elle fait souvent partie d'une association. Il y a la "trimballeuse" qui examine les lieux et repère la proie. La "pousseuse" qui bouscule — toujours avec le sourire — et la "tireuse" qui . . . opère. Alors, si vous êtes poussée, regardez autour de vous: la "tireuse" n'est peut-être pas loin!

Le tout est d'être sur la défensive, car dites-vous bien qu'en définitive, les pickpockets ne recherchent pas la difficulté. Ils attaquent ceux qui ne se méfient pas. Alors . . . méfiez-vous!

Pour rire un peu

Chez un garagiste.

— Quand j'ai acheté ma voiture, vous m'avez bien dit que pendant six mois vous remplaceriez tout ce qui se casserait, n'est-ce pas?

— Mais certainement, monsieur.

— Alors, je voudrais un nouveau garage.

* * *

Une dame a rendez-vous chez un célèbre médecin à 11 heures du matin. Elle attend . . . elle attend . . . deux heures. Finalement, le praticien la fait entrer dans son cabinet.

— Ah! docteur, dit-elle un peu aigrement, j'ai l'estomac dans les talons.

— Ce n'est rien. Déchaussez-vous, je vous prie.

* * *

Une Américaine admirative se précipite sur un astronaute qui vient d'atterrir:

— Merveilleux! Qu'avez-vous senti quand vous étiez là-haut?

— J'ai senti le carburant.

* * *

Au bureau de renseignements de la gare.

— Pardon, monsieur, le train de 2 heures pour Vancouver est bien électrique?

— En effet.

— Il n'y en a pas avant?

— Ah! non, ni à vent ni à vapeur.

* * *

Pour arranger les choses

— Je suis bien embêtée, mon docteur me défend de danser.

— C'est bien facile, grande bête; change de docteur!

* * *

Ghislaine a renversé sa soupe.

— Voyons, tu ne pourrais pas faire attention! Tu fais toujours des bêtises!

— Moi je ne comprends plus. Quand un enfant renverse quelque chose, c'est une bêtise; quand c'est une grande personne qui renverse quelque chose, c'est un accident!

Avez-vous le courage de vos opinions?

Vous êtes à l'âge où la personnalité commence à s'affirmer: vos goûts se précisent, vos opinions s'assurent et votre comportement se différencie de celui de votre entourage. Cette personnalité neuve, il ne suffit cependant pas de la construire, il faut encore l'assumer, face à soi-même et face aux autres. Cela demande parfois beaucoup de courage. Avez-vous ce courage? Ce test vous aidera à faire le point:

1. Dans une réunion, on attaque un de vos amis absent. Prenez-vous sa défense?
2. Vous avez fait, à l'insu de tous, une énorme bêtise. Aurez-vous le cran de vous dénoncer?
3. Un camarade vous propose un livre dont le titre et l'aspect vous sont plus que suspects. Le refusez-vous?
4. A la sortie du théâtre, des camarades tentent de vous entraîner dans un café. Osez-vous refuser car vos parents vous le défendent?
5. Vous êtes allé au cinéma avec des amis. "Ce film est un navet", déclarent-ils. Votre point de vue est différent. Le défendez-vous?
6. Dans une surprise-party à laquelle vous assistez, l'atmosphère devient nettement déplaisante. La quittez-vous sans plus attendre?
7. Vous passez vos vacances dans un milieu extra familial dont vous ignorez les pratiques religieuses. Allez-vous à l'office religieux comme d'habitude?
8. Au cours d'une discussion, des camarades se moquent méchamment d'un professeur pour lequel vous avez de l'estime. Le proclamez-moi à haute et intelligible voix?
9. On vous demande de quêter dans la rue au profit d'un mouvement charitable. Acceptez-vous?
10. Etes-vous capable de ne pas participer à un chahut organisé par le meneur inconteste de votre classe?

REPONSES

Avez-vous répondu plus de sept fois OUI à ces questions? Bravo . . . vous avez le courage de vos opinions, de vos idées, de vos amitiés. Votre personnalité est déjà affirmée et on respecte vos convictions, même si on ne les partage pas.

Si vous avez répondu de sept à trois fois OUI, vous avez vos idées, mais estimez inutile de les défendre et même de les exprimer. Comprenez bien pourtant qu'il ne s'agit pas de "provocation" mais d'un simple courage, intellectuel et moral.

Si vous avez répondu moins de trois fois OUI, la lâcheté vous guette. Vous êtes toujours de l'avis du plus fort et prêt à toutes les concessions, pour n'avoir pas à vous mouiller. "Faible", "opportuniste", "trouillard" sont les épithètes peu engageantes que vous méritez. Il est temps de changer.

En Saskatchewan

Noces d'or de M. et Mme E. Casavant célébrées à Tisdale le 18 juillet

TISDALE — A l'occasion des noces d'or de M. et Mme Emile Casavant, une grand-messe fut célébrée à leurs intentions en l'église de l'Immaculée-Conception le 18 juillet, à 11 h. a.m.

Une réception eut ensuite lieu en l'auditorium local, où quelque 200 parents et amis se réunirent. M. Laurent Roy agissait comme maître de cérémonies.

Les jubilaires reçurent une bénédiction apostolique de sa Sainteté Jean XXIII; des télégrammes de félicitations du Délégué Apostolique du Canada, Son Exc. Mgr Sébastiano Baggio; du Premier Ministre John Diefenbaker; du Lieutenant Gouverneur Frank L. Pastedo; du Ministre de la voirie, W. S. Lloyd, et du Député de Tisdale, C. George Willis. Des cadeaux leur furent offerts de la part des Chevaliers de Colomb et de la Ligue Féminine Catholique. Cinquante-huit petits-enfants et un arrière-petit-enfant des jubilaires leur présentèrent chacun une rose, ce qui forma un immense bouquet.

Les 12 enfants de M. et Mme Emile Casavant étaient présents à la fête: Mmes James et Laurent Tremblay (Annette et Nora), de Pré Ste-Marie; Mme Raymond Jolbert (Léa), de Lynwood, Californie; Mme Dan Donahue (Gabrielle), de Salmon Arm, C.-B.; Mme Houle (Mariette), d'Arborfield; Mmes Raymond Groat et Laurent Roy (Thérèse et Françoise), de Tisdale; Mme Hugh Allan (Marie-Ange), de Red Deer, Alta; Réal, de Winnipeg, et Hervé, Pierre et Eugène, de Tisdale.

Parmi les parents venus de l'extérieur on remarquait M. et Mme Siméon Grenier, de Danwith, D.-N.; MM. et Mmes Hélas Dionne, Arthur Casavant, Théodore et Darrel Grenier, Oscar Brunsell et Mme Alma Gatbrett, tous du Dakota du Nord; M. et Mme Gédéon Chalifour, de Léoville, Sask.; MM. et Mmes Edmond, Arthur, René, Ernest et Paul Casavant, ainsi que MM. et Mmes George et Walter Kouch, Roland Dupuis et Frank Héraux, tous de Domremy.

25e anniversaire de sacerdoce

Le R. P. G.-E. Van Vynckt, P.S.M., curé de Tisdale, célébrait son 25e anniversaire de prêtrise le mercredi 25 juillet, entouré de ses paroissiens et amis.

La journée débuta par une grand-messe célébrée par le jubilaire, assisté des RR. PP. Sharkey, P.S.M., de Melfort, et Rivard, P.S.M., de St-Brieux. Les Chevaliers de Colomb formaient une garde d'honneur.

Son Exc. Mgr Laurent Morin, évêque de Prince-Albert, présent à la fête, prit la parole pour parler du sacerdoce et présenta au jubilaire une bénédiction apostolique et une médaille d'argent du Pape Jean XXIII.

Un souper, suivi d'une réception, fut servi en l'auditorium local. M. Eugène Casavant agissait comme maître de cérémonies. Le R. P. Van Vynckt reçu des témoignages de félicitations de nombreuses personnalités et plusieurs souvenirs lui furent présentés au nom des paroissiens de l'Immaculée-Conception, de la Ligue Féminine Catholique et de différents Conseils des Chevaliers de Colomb.

Le R. P. Van Vynckt reçut le sacerdoce à Rome en 1937 et, en 1952, fut nommé curé à Tisdale, où il se dévoue sans compter pour le bien de ses paroissiens.

Radville

Va-et-vient

Le 24 août, M. et Mme Horace Bourassa et deux de leurs enfants, Fernand et Yvette, ainsi que Mme W. Nadeau et sa fille, Marie-Anne, de Moose Jaw, se rendirent à Medecine Hat pour assister à la première profession religieuse de leur fille et soeur, Léonie (la Rév. Sr Yvonne), et en même temps visitèrent M. et Mme Bill McCutcheon (Béatrice Nadeau), qui résident maintenant à Medecine Hat.

M. et Mme Yves Legal et leur famille sont partis cette semaine pour s'installer à Saskatoon. M. Legal y suit un cours de doctorat à l'Université.

Mme Solange Martin, accompagnée de son fils, Réal, Mme Antoinette Lahaye et son fils, ainsi que Mme Augustine Colbe, ont passé quelques jours à Radville pour affaires et visiter leurs parents et amis.

M. et Mme Alfred Marion sont venus en visite chez leurs parents, M. et Mme Léopold Marion.

Funérailles de M. et Mme L.-J. Caron en même temps, à Prince-Albert

PRINCE-ALBERT — Le lundi 27 août, en la cathédrale du Sacré-Coeur de Prince-Albert, au milieu d'une nombreuse assistance de parents et amis, avaient lieu les funérailles de M. Laurent-Jean Caron, 39 ans, et de son épouse, Lina-Victorine Ouellette, 38 ans, tous deux de Trail, C.-B., victimes d'un accident de la route survenu près de cette ville, le 19 août.

La messe de Requiem fut célébrée par M. l'abbé Roger St-Pierre. La veille, au salon funéraire MacKenzie, les prières usuelles furent récitées par Mgr J.-A. Boucher, curé.

Le défunt laisse dans le deuil une fille, Judy; une soeur, Jeannette (Mme E. Parenteau), de St-Louis, Sask., et sa grand-mère, Mme O. Parenteau, de Prince-Albert.

Les porteurs étaient MM. Norman et Gordon Vandale, Moïse Parenteau, Denis Slater, Alfred Henry et E. Basaraba.

M. Caron naquit à Batoche, Sask., le 3 août 1923.

La défunte laisse dans le deuil une fille, Judy; deux frères, M. Joseph Ouellette, de Prince-Albert, et M. Théophile Ouellette, de New Westminster, C.-B.; trois soeurs, Mmes J. Bremner, de Fenton, Sask., C. Bremner, de St-Louis, et E. Ross, de Prince-Albert.

Mme Caron vit le jour le 29 novembre 1923, à St-Laurent de Grandin, Sask.

Les porteurs étaient MM. Emile, Siméon et Félix Parenteau, Bill Iwashko, Douglas Bremner et Howard Ross.

M. et Mme Caron résidaient à Trail, C.-B., depuis 1948.

M. Pierre Jutras touchait l'orgue, et le chant, sous la direction de M. Henri Paulhus, fut bien exécuté par Mgr J.-A. Boucher, curé, et MM. les abbés Luc Rivard et Ghislain Gaudet, nouveau chapelain du pénitencier de Prince-Albert, et MM. Omer Ranger, de Batoche, Jean Boyer, de St-Louis, et A.-L. Pagé, de Prince-Albert.

Les inhumations eurent lieu dans le lot familial au cimetière South Hill. Le salon funéraire MacKenzie était en charge des arrangements funèbres.

Autre décès

Le dimanche 19 août, au Mont St-Joseph, est décédée Mme Elizabeth Ann Dobson, à l'âge de 85 ans. Son époux, M Thomas Dobson, l'avait précédée dans la tombe en 1947.

La défunte laisse dans le deuil quatre fils, James, en Angleterre, Frank et George, de Prince-Albert, et John, de Winnipeg, Man.

Les funérailles eurent lieu le mardi 21 août. Le Rév. R. L. Taylor officiait. L'inhumation eut lieu dans le lot familial au cimetière St. Mary.

Le salon funéraire Dalziel avait charge des arrangements funèbres.

Ouverture des écoles

L'ouverture des écoles publiques et séparées eut lieu le mardi 4 septembre. Plus de 7,000 étudiants furent enregistrés pour le terme 1962-1963. Au "Collegiat" de Prince-Albert, 550 élèves et 23 professeurs; au "Riverside Collegiat", 575 élèves et 27 instituteurs, dont quatre nouveaux; près de 300 élèves se sont enregistrés au "Composite School"; au collège Notre-Dame, 75 élèves.

Le cours des Arts (première année) fut discontinué, les professeurs devant aller suivre des études plus avancées durant le terme scolaire 1962-1963. Quant au collège St. Mary's, M. l'abbé Castelyns remplacera M. l'abbé J. Tremblay, qui quitte cette ville pour suivre un cours à l'Université Fordham, à New York. Environ 110 garçons sont enregistrés, ce qui marque une augmentation sur l'an dernier.

L'Académie de la Présentation de Marie et l'Institut des Filles de la Providence de cette ville n'ouvriront leurs portes que le lundi 10 septembre.

Albertville

Ça et là

M. et Mme Ernest Gobeil et trois de leurs enfants sont allés à St-Boniface pour la prise d'habit de leur fille et soeur, Angéline.

M. et Mme Luc Lavoie et leurs enfants, de Youbou, C.-B., ont rendu visite à leur père, et grand-père, M. Ernest Lavoie, et à leurs frères et belles-soeurs, oncles et tantes, MM. et Mmes Maurice, Edmond et Léo Lavoie.

M. et Mme Donat Bolduc sont allés faire un voyage à Montréal, Qué.

M. et Mme Edouard Quintal et leur famille, de Rosetown, et M. et Mme Gilbertson et leur famille, de Saskatoon, ont visité leur mère, Mme E. Audy.

M. et Mme Donald Wassill et leur enfant, de Humboldt, Sask., ont visité leur père, M. Henri Pellerin.

M. et Mme Bathise Dussault, de la Colombie-Britannique, ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme Arthur Dussault, et leurs frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Charles Dussault et Albini Durand.

M. et Mme Gilles Painchaud ont eu la visite de leur fille, Gilberte, religieuse de l'Enfant-Jésus.

Le dimanche 26 août avait lieu à la salle un shower en l'honneur de Mlle Maria Dussault, dont le mariage sera béni prochainement.

M. et Mme Jim Fabian, de Saskatoon, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Charles Dussault.

Mmes Joyce Brumwald et Georgette Gignac et M. Arthur Dussault sont revenus d'un séjour à l'hôpital.

L'épreuve est l'occasion offerte à un être libre de se sacrifier au devoir ou de sacrifier le devoir à soi-même.

P. LACORDAIRE, O.P.

Jackfish

Ça et là

M. et Mme David Dion sont partis pour un mois, accompagnés de la Rév. Sr Juliette, qui allait à William's Lake, C.-B.

M. et Mme Pete Lavoie et leurs enfants ont apporté une quantité de bluets de Meadow Lake.

L'école a ouvert ses portes et il y a 26 pensionnaires au couvent.

Mme Blanche Duhaime est en visite chez ses fils et bru, M. et Mme Regis Duhaime.

Redvers

Mariage George-Cowan

Le mercredi après-midi 29 août, M. l'abbé François Marcotte, curé, bénissait le mariage de Mlle Joyce Cowan, fille de M. et Mme Percy Cowan, d'Alida, à M. Henri George, fils de M. et Mme Jean George.

Mme Henri Poirier et Mlle Claudette De Pape exécutèrent des cantiques, tandis que Mme A. De Pape touchait l'orgue.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père. Elle portait une longue robe de soie blanche avec tulle de nylon et manches en pointes de lis. Son voile court était retenu par un diadème de perles et son bouquet était de roses rouges.

Les filles d'honneur étaient Mlles Sharon Robins et Kaye Goodrich, de Stoughton, cousines de la mariée, et Carole Foster, de Vernon, C.-B., amie de la mariée. Mlle Rosanne Girard, cousine du marié, était bouquetière. Elles étaient toutes vêtues de robes bleues identiques. Leurs couronnes et leurs bouquets se composaient de roses roses et de tulle bleu.

MM. Bernard George, frère du marié, Fernand Monin, beau-frère du marié, et Gray Cowan, frère de la mariée, étaient garçons d'honneur, et Kenneth Bailey, cousin de la mariée, portait les bagues.

MM. Hervé George et Gerald Robins agissaient comme huissiers.

La mère de la mariée portait une robe bleue avec accessoires blancs et bleus, et la mère du marié, une robe grise et blanche avec accessoires blancs. Leurs corsages étaient de roses roses.

Une centaine d'invités prirent part à la réception qui eut lieu dans la salle d'Alida. M. Robert Robins agissait comme maître de cérémonies, et M. Gordon Maryfield proposa le toast à la mariée, auquel le marié répondit.

La soirée eut lieu dans la salle d'Alida.

A leur retour de voyage de noces en Colombie-Britannique, les mariés résideront à Redvers, où M. George est pharmacien.

Sincères félicitations à ce jeune couple, connu et estimé dans la paroisse.

Ça et là

Félicitations aussi à MM. et Mmes Joseph Bedees (Rose-Hélène Revet) et Joseph Strembicky (Solange Hardy), mariés récemment.

M. et Mme Jean Moreau, de Winnipeg, ont passé la fin de semaine chez les familles Moreau et Gagnon.

Montmartre

Va-et-vient

Le dimanche 19 août, M. et Mme Emile Rainville et leur famille, Mme Clarina Rainville et Mme Antoinette Perras et sa famille se sont rendus au Scolasticat de Lebret pour y visiter le R. P. F. Rainville, O.M.I.

MM. et Mmes Yvon Arguin et leurs familles, de Coderre, M. Paul Rioux et son fils, de Toronto, Mlle Yvette et M. Hervé Rioux, de Regina, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Adélard Rioux, de Montmartre.

Mlle Yvette Rioux fit un voyage en Colombie-Britannique et s'est rendue à Victoria visiter ses oncle et tante, M. et Mme George Noels, ainsi que d'autres connaissances à Vancouver.

M. Hervé Rioux passa la fin de semaine chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Jim Coady, à Winnipeg.

M. et Mme Maurice Ecarnot et Mme Noémie Craigen, de Vancouver, étaient en visite chez les familles M. Ecarnot, H. Lachambre, A. Coolican, P. Dusyk et Mlle Y. Ecarnot. En même temps ils se sont rendus à Winnipeg visiter leur soeur, Mme A. Leblanc.

M. Rémi Perras, de Vancouver, et Mlle Jeanne Perras, de Watrous, Sask., étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Edmond Perras.

Mme Laberge, de Montréal, étaient en visite chez sa belle-soeur, Mme Adélard Faubert.

M. et Mme Joseph Labrèche, Mmes A. Faubert et B. Douan ont visité les familles Gendron à Zenon Park.

M. et Mme Philippe Labrèche et leur fils, Gaston, de Montréal, ont passé une dizaine de jours chez les familles Labrèche, de Montmartre.

Mme Léona Pelletier et Mlles Lucienne et Victoria Faubert, de Regina, ont visité les familles Roland Coupal et A. Faubert, en fin de semaine.

Mme M. Gareau, de Willow-Bunch, décédée et inhumée dans sa paroisse

WILLOW-BUNCH — Le mardi 28 août, à 10 h. a.m., eurent lieu les funérailles de Mme Médéric Gareau (née Florida Boucher), décédée à l'hôpital local le vendredi 24 août, à l'âge de 76 ans. Elle fut administrée par M. l'abbé Adrien Chabot, curé.

Le service funèbre fut chanté par le R. P. Charles Brûlé, O.M.I., du collège de Gravelbourg, en l'absence de M. l'abbé A. Chabot, curé.

La défunte fut exposée du lundi soir au mardi matin jusqu'à l'heure du service chez ses cousins, M. et Mme Georges Lavallée, demeure qui fut son ancienne maison.

M. Jean Bourdages conduisait le deuil. Les porteurs étaient MM. Maurice Langlois, Gérard Duperreault, Delphis Savoy, Viateur Forest, Gérard et Roch Granger. Les Dames de Ste-Anne qui tenaient les rubans étaient les suivantes, Mmes Henri Cayer, Antonio Fiset, Jean Champigny, Earl Fitzpatrick, Lucien Couture et Léo Roy. Ces deux dernières firent la quête. La dépouille mortelle fut inhumée au cimetière paroissial.

Mme Gareau naquit à St-Damien de Brandon, Qué., en 1886, et vint dans l'Ouest en 1909 pour y demeurer jusqu'à sa mort. Elle perdit un fils, Philippe, décédé en juin 1952.

La défunte laisse dans le deuil son époux; un frère, M. Eugène Boucher, de Willow-Bunch; deux filles, Mme Auréla Lapointe et Mlle Alice Gareau, à la maison; un fils, Joseph; cinq petits-enfants. L'épouse de Philippe ainsi que ses deux enfants, de Sarnia, Ont., étaient présents aux funérailles. M. Omer Lapointe, de Weyburn, et Mlle Berthe Lapointe, garde-malade à Assiniboia, étaient présents aux funérailles.

Remerciements

La famille Gareau remercie tous ceux et celles qui lui ont offert leurs sympathies, qui lui ont aidé d'une manière ou d'une autre dans ce deuil qui vient de la frapper. Merci spécialement aux Dames de Ste-Anne et à M. et Mme Georges Lavallée, ainsi qu'au personnel de l'hôpital.

Le personnel enseignant

Les membres du personnel enseignant pour l'année scolaire 1962-1963 sont les suivants: à la 1ère année, les Rév. Sr Gabrielle-Lucille et Jean-Marie; 2e, Mme Gertrude Benoit et Mlle Lois Benoit; 3e, Mlle Claire Caron; 4e, Mlle Lilianne Martin, Mme G. Dumonceau et Mlle Jacqueline Duperreault seront remplaçantes pour quelques mois; 5e, Mlle Francoeur; 6e, le R. F. Philip-John, E.C., et Mlle Claudette Maillot; 7e, Mlle Lynns Weins; 8e, Mlles Irène Moulin et Gisèle Lemieux; 9e, 10e, 11e et 12e années, MM. Joseph Boulianne, Nelson Boyer, Jean Philippon, la Rév. Sr Christina et M. Gérard-Marie Verhelst, qui est le principal de l'école. Meilleurs voeux de succès à tous, professeurs et élèves.

Bienvenue au R. F. Léon, E.C., remplaçant le R. F. Aimé, arrivé le dimanche 26 août avec le R. F. Philip-John, E.C.

Mariage Giraudier-Lapaire

Le mardi 21 août, à 4 h. p.m., eut lieu le mariage de Mlle Doris Lapaire, fille de M. et Mme Gérard Lapaire, de Willow-Bunch, à M. Emile Giraudier, fils de M. et Mme Jean-Claude Giraudier. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Adrien Chabot, curé, qui célébra aussi la sainte messe, durant laquelle de beaux cantiques furent exécutés.

La mariée fit son entrée au bras de son père, au son d'une marche nuptiale. Elle portait une toilette blanche et était accompagnée de deux filles et de deux garçons d'honneur.

Après la cérémonie religieuse, tous se rendirent à la salle Fontaine, où un délicieux souper fut servi aux parents et amis.

Meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

Ça et là

M. et Mme Gérard Rodrigue et leurs trois enfants, de Calgary, sont venus visiter leurs parents, récemment.

M. et Mme Paul Campagne, de Victoria, C.-B., ont passé quelque temps chez leurs enfants, M. Emile Campagne et Mme S. Boisvert.

M. et Mme Wallace Bracey, d'Assiniboia, étaient de passage chez des parents et amis, pour la fin de semaine.

M. et Mme Gaston Thomasset et leur fille, Thérèse, de Halifax, en route pour la Colombie-Britannique, ont visité M. et Mme L. Couture et M. Bouffard.

M. et Mme J. Jensen et leur famille, de Seatttle, ont rendu visite à M. et Mme Michel Bonneau, dernièrement.

Mme Jim Forbes et ses enfants, de Moose Jaw, sont venus passer quelques jours chez leurs parents, M. et Mme L. Couture, récemment.

M. V. Monéo, de Readlyn, a acheté le ranch de M. E. Montpetit, dernièrement.

M. et Mme L. Couture se rendirent à Regina le samedi 11 août, rencontrer les trois religieuses de Notre-Dame de la Croix, soeurs de Mme Couture, qui passèrent deux jours à Willow-Bunch.

M. et Mme Keith Lidgate, de Nelson, C.-B., sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Emile Trudel, dernièrement.

M. et Mme Benny Bruneau et leurs trois enfants, de Camp Shilo, Man., ont visité leurs parents, M. et Mme Oslas Bruneau, récemment.

M. et Mme Marcel Whitmore et leur famille, de Winnipeg, sont venus passer quelques jours chez M. et Mme J.-A. Mathieu, la semaine dernière.

M. et Mme Léo Rondeau et leur famille, de Legal, Alta, sont venus passer quelque temps chez leurs parents, dernièrement.

M. et Mme Robert Langlois et leur famille, de Moose Jaw, ont passé quelques jours à Willow-Bunch.

M. et Mme Dosilva Bruneau, d'Ontario, sont en promenade pour quelque temps chez leurs frères et soeurs et autres parents et amis.

Le R. P. Charles Brûlé, O.M.I., du collège de Gravelbourg, remplaça M. l'abbé Adrien Chabot, curé, parti avec sa mère, Mme A. Chabot, pour quelques jours de vacances.

Mlle Doris Fiset, de New Westminster, C.-B., a visité ses parents, M. et Mme Antonio Fiset, récemment.

M. et Mme René Couture et leurs deux filles, de Ferland, ont passé la fin de semaine chez M. L. Couture.

Mme C. Heibner, accompagnée de ses deux enfants, de Vancouver, est en promenade chez son père, M. Jean-Claude Giraudier.

Mme Paul Fournier et ses enfants, de Moose Jaw, passeront quelques jours chez la famille Boulianne.

M. et Mme Antonio Grégoire, ainsi que M. et Mme Gérard Piché et leur famille, de Gravelbourg, ont visité leurs parents le dimanche 2 septembre.

M. et Mme Michel Bonneau sont allés à Regina chercher leur jeune fils, Paul, qui y fut patient à l'hôpital durant 12 jours.

Mme Gérard Granger est patiente à l'hôpital de Regina, depuis quelque temps.

Mme Albert Lambert se rendit à Regina dernièrement, pour examen médical.

Vawn

Changements

Plusieurs changements ont été effectués dernièrement dans la paroisse. M. J. Ulrich, agent de gare, a été transféré à Wiseton, Sask., et M. E. Cross le remplace.

M. et Mme M. Hryciuk sont allés résider à Edam. M. Kryciuk a travaillé pendant 20 ans pour le Canadien National à Vawn.

M. et Mme H. Williams, qui résidaient sur une ferme près du village depuis 1907, ont déménagé à North Battleford. Des soirées d'adieux pour ces trois familles eurent lieu; des bourses et des cadeaux furent aussi présentés.

Va-et-vient

M. et Mme Ron Fell et leur fillette, Rose-Marie, ont passé quelques jours chez M. et Mme H. Blais.

M. l'abbé Gilles Aumont est parti pour trois semaines de vacances dans la province de Québec.

Mme J. Paulhus est retournée à Chilliwack, C.-B., après avoir passé deux semaines ici, avec son époux.

Mme Allenby, de North Battleford, et Mme Léo Lavigne et sa fille, Marguerite, de Prince-Albert, étaient en visite chez M. et Mme Higgins.

M. Culinaere, de Vancouver, visitait M et Mme L. Phaneuf.

M. et Mme L. Hébert, de Port Alberni, C.-B., ont rendu visite à M. et Mme H. Blais.

M. et Mme Turneroy ont visité M. et Mme G. Vallière.

Mlles Couture, de Debden, institutrices à Vawn, cette année, résident dans la maison de M. et Mme L. Phaneuf. Ces derniers ont déménagé dans leur nouvelle maison.

Mlles Berthe Pelchat et Irène Latendresse enseigneront à l'école séparée de Spiritwood.

M. et Mme E. Fortier et leur bébé ont passé quelques jours chez M. et Mme O. Fortier.

M. et Mme J. Ulrick et leurs enfants, Debbie et Richard, de Wiseton, ont visité des amis à Vawn pendant la longue fin de semaine.

Mme E. Lacoursière a visité sa mère, gravement malade à Saskatoon.

Naissance

A M. et Mme Clarence LaClare est né un fils.

Décès

Sincères condoléances à M. Léo Casavant à l'occasion de la mort de son père, à Domremy.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

PIERREFLEUR

par LISE BLANCHET

NUMERO 17

— Je ne comprends rien à cette histoire.

Il a un geste d'impatience.

— Qu'importe! Pour le moment, Caroline dort. Elle ne sera donc pas embarrassante.

— Va-t-elle dormir longtemps?

— Tout l'hiver. Vous n'avez qu'à la laisser dans cette boite et dans un endroit frais jusqu'au jour où je viendrai vous la redemander . . . Elle n'a rigoureusement besoin de rien.

Comme il me voit hésitante, il ajoute:

— Vous me rendrez service, ainsi qu'à notre ami. Il doit bien y avoir dans cette maison, un lieu frais et tranquille.

En un éclair, je vois le sous-sol et les vieilles caisses et les pots de fleurs. Le chauffage central n'y parvient pas . . . mais le voilà l'endroit rêvé! Aussitôt, j'en parle à Jacques.

— Montrez-moi vite cette cave, dit-il.

Ses yeux brillent et ses pommettes se sont colorées de rose. Il parait terriblement excité, et inquiet en même temps.

— Je vous écrirai pour vous expliquer tout ce qui peut vous sembler obscur . . . Mais, faisons vite . . .

Courant presque (mon Dieu, je tremble à la pensée que nous pourrions rencontrer madame Barret ou quelqu'un d'autre) je l'entraine dans la cave . . . En une minute, nous en faisons le tour. Un carré de sable, dans le coin le plus sombre, est un paradis rêvé pour Caroline. C'est là que nous la laisserons. La boite qui la contient a le couvercle troué, l'air y pénétrera . . .

Juste à la seconde où nous rentrons dans le parloir par une porte, madame Barret y pénètre par l'autre.

— Vous étiez sortis? dit-elle.

— Oui, madame. Mademoiselle . . .

Il feint de chercher mon nom comme s'il l'avait oublié, puis:

"Enfin, mademoiselle m'a montré l'une des salles d'études. C'est clair, gai . . . Mais je crois que les dix minutes sont dépassées, et je vous rends votre brebis, madame.

Je les quitte, et j'entends les compliments qu'il fait à madame Barret . . .

Il ne m'a pas dit une fois qu'il m'aimait . . . O Jacques! Jacques! Et me voilà, maintenant, affligée d'une tortue! Ce n'est certes pas l'animal que je choisirais comme compagnon de solitude pour mes vieux jours . . .

Une tortue! . . .

* * *

La nuit dernière, je suis allée au sous-sol; je me suis approchée de la boite où Caroline dort. Rien ne bougeait . . . J'ai pensé, un moment, qu'elle était peut-être morte . . .

Comme nous avions une leçon de biologie, j'ai demandé soudain au professeur:

— Mademoiselle, les tortues ne se réveillent-elles jamais, en hiver?

Un éclat de rire accueillit ma question, et les moqueries fusèrent.

— Voilà mademoiselle Muller qui s'intéresse aux tortues, maintenant!

— Avez-vous l'intention de faire l'élevage?

— Pas du tout, dis-je très digne . . . Mais un ami en a parlé dimanche, à la maison. Il prétend qu'elles se réveillent, quelquefois.

— Oui, quand elles sont dans un appartement trop chaud, cela arrive, dit le professeur . . . De même, un printemps trop précoce leur est néfaste . . . Celles qui vivent en semi-liberté dans les jardins ont le plus à souffrir de cet état de chose . . .

Je vais donc être obligée de prêter grande attention au rythme des saisons . . . Je vais redouter un printemps hâtif! Mais, bah! j'espère bien que Jacques aura repris Caroline lorsque les primevères sortiront des mousses!

— Si elles se réveillent, que faut-il faire, mademoiselle?

Un nouvel éclat de rire autour de moi . . . Mais que m'importe! J'ai besoin de savoir.

— Il faut leur donner à manger; de la salade, de l'oseille . . . En été, on leur donne des fruits à pulpe tendre — figues fraiches, fraises — ainsi que des carottes finement découpées . . . Et même, certains ajoutent du pain trempé dans du lait et aussi de la viande maigre, hâchée bien entendu . . . Mais revenons aux choses sérieuses.

Hélas! Rien n'est plus sérieux pour moi que le destin de Caroline, intimement lié au mien. Je languis après cette lettre de Jacques qui doit me donner tous les éclaircissement désirables . . . Il me faut attendre une semaine pour la recevoir. C'est Sophie, nouvelle Iris (mais n'est-ce pas fou de faire un rapprochement entre Jacques et les dieux de l'Olympe) qui me l'apporte.

Cette lettre emberlificotée, avec ses cinq pages d'une écriture serrée, ne m'apprend pas grand-chose de neuf. Jacques me répète que le prince arabe est toujours malade et que son majordome est, lui aussi, en clinique (pourvu que la tortue ne porte pas malheur!)

"Il est indispensable que personne (vous entendez, personne: ni vos camarades, ni vos parents, ni vos amis!) ne sache que Caroline est à Pierrefleur. Il est possible que vous entendiez à son sujet de rocambolesques histoires — tortue volée, rapt, gangsters — n'en croyez rien, chérie, et faites-moi confiance. Je serai de retour d'un assez long voyage avant les beaux jours, c'est-à-dire avant que Caroline ne manifeste son retour à la vie . . . Pour le moment, il ne lui faut que le froid et le silence . . . C'est comme un objet, et non un être vivant, que je vous aurais confié . . . A très bientôt, car il est fort possible que je revienne plus vite que prévu. Je continuerai à vous envoyer mes lettres par l'intermédiaire de mademoiselle Lorrin . . Je vous demanderai de les détruire . . ."

— Çà alors! . . .

Quelle lettre! Est-ce celle d'un fiancé séparé de la jeune fille qu'il aime?

En mille morceaux je la déchire! . . . Heureusement, je suis seule. Fabienne est chez Josette Lorval; elles étudient l'espagnol. Une fantaisie! Elles ont voulu m'entrainer, mais je me suis récusée . . . Il y a trop de choses dans ma vie pour que j'en ajoute . . . Plus tard, on verra, si j'ai quelques loisirs, à les bien employer.

Je voudrais dire à Jacques dans quelle situation il me met . . . Si par hasard Caroline n'était pas comme les autres tortues? Si au beau milieu de l'hiver elle se réveillait soudain? Je la vois, déjà, apparaissant au seuil de la salle d'étude, ou au réfectoire, avec sa carapace scintillante . . . Quelle stupeur elle provoquerait!

Mais Jacques ne me donne aucune adresse où je pourrais l'atteindre . . . Et je me sens comme perdue dans une île déserte, courbée sous le poids d'une terrible responsabilité.

CHAPITRE XIV

J'avais fait un drame de la présence de Caroline à Pierrefleur! Or, c'est Jacques qui avait raison: elle est parfaitement immobile dans sa boite en carton. Je vais, quelquefois, la voir, et je rêve sur les pierres précieuses dont elle est si étrangement parée.

Rêve-t-elle, elle, ou son long sommeil est-il sans pensée?

Depuis un mois j'en ai la garde. Et quel mois! D'abord je n'ai pas eu une seule lettre de Jacques. Rien. Sophie me regarde un tantinet moqueuse.

"Tu n'as pas écouté mes avertissements, semble me dire son oeil rusé . . . Prie Dieu, ma fille, qu'il ne t'arrive rien de grave."

Je me suis jetée à coeur perdu dans l'étude. Je me suis remise au latin (mes parents ont montré une réelle joie devant ce qu'ils appellent "mes nouvelles dispositions"); en même temps, j'ai entrepris un travail de broderie d'importance: un dessus de table de deux mètres de long, sur cinquante centimètres de large. Une broderie Richelieu comme on n'en fait plus de nos jours. Dans mes moments de lucidité, je pense que je ne le finirai jamais.

— Je puis vous aider, me dit un jour Fabienne, qui devait avoir grand, pitié de moi à me voir tirer l'aiguille comme une enragée.

— Vous aimez broder?

— Un peu, mais je ne savais pas que vous aimiez ces ouvrages . . .

Moi non plus, jusqu'alors. Mais un ouvrage de broderie, c'est un peu comme le dessin ou la peinture, ce n'est jamais décevant: on voit tout de suite le résultat, bon ou mauvais, de ses efforts.

. . . Une ou deux fois, Fabienne m'a accompagnée dans ce sous-sol qu'elle me fit connaître; nous nous asseyons sur une caisse, proche de celle où repose Caroline. Un soir, j'ai eu peur.

— Ecoutez! m'a dit ma compagne. On dirait que quelqu'un gratte du bois.

Le front et les mains moites de sueur, le coeur battant, je me mis à faire du bruit, pour détourner l'attention de Fabienne. Je renversai un pot de terre, je fis dégringoler une vieille boite de conserve.

— Etes-vous folle? Toute la maisonnée va accourir.

Nous quittâmes les lieux en vitesse, mais j'y revins seule, deux heures plus tard, alors que Fabienne dormait. Rien ne bougeait dans la cave. Un rayon de lune entrait par le soupirail et éclairait les géraniums desséchés, pendus la tête en bas et les boites de marmelade de pommes qu'on nous sert, généreusement, à chaque repas, et une toile d'araignée d'une régularité parfaite: un chef-d'oeuvre du genre.

Je tapai contre la caisse de Caroline; mais rien ne répondit à mes appels. Elle dormait.

J'avais apporté deux feuilles de laitue, dérobées la veille à la cuisine, et un peu fripées; je les mis à côté d'elle, pour le cas, bien improbable, où elle aurait faim.

Et voilà un mois écoulé. Je suis habituée à elle . . . Oh! je me documente sur les tortues; je sais, maintenant, qu'il y en a de trois espèces: celles de mer, celles d'eau douce et celles de terre. Pas d'histoire: la mienne est de terre! Il parait qu'aux Mascareignes, de certaines d'entre elles atteignent un mètre et pèsent trois cents kilos! Et si Caroline s'avisait soudain de grossir?

Je joue à me faire peur. Je sais bien qu'il n'y a rien à craindre de tel. Jacques ne voudrait pas me causer d'ennuis. Tout ce que je lui reproche, c'est le silence dans lequel il s'ensevelit. Certes! ses études doivent quelque peu l'accaparer . . . Mais il devrait me donner son adresse. Chaque jour, je lui écrirais. Au lieu de tenir "mon livre de raison", je lui dirais l'emploi de mon temps, et combien je pense à lui . . .

Je pense à lui? Soyons franche . . . Sans Caroline, j'aurais tendance à l'oublier . . . Brave Caroline, étais-tu destinée à nous servir de trait d'union?

Si Jacques est si souvent absent de ma pensée, la faute en est à son silence, mais aussi, dois-je le dire, aux fréquentes visites du docteur Régnier. Il vient chaque semaine en se rendant à la maison de repos dont il est l'un des médecins.

Il m'apporte des livres, des fleurs, des bonbons. Deux fois Danielle l'accompagna. Tant de soins, d'attentions, me flattent. Mes compagnes, lorsqu'elles le savent au parloir, essayent de se mettre en valeur. J'ai vu Sabine planter là sa famille, pour aller mettre son plus beau corsage; et Gertrude est venue vingt fois me demander des renseignements sans importance, des choses qu'elle savait mieux que moi, dans le but évident de s'approcher de lui.

— Il est vraiment très bien, m'a dit Sabine, hier, après le départ de Philippe Régnier.

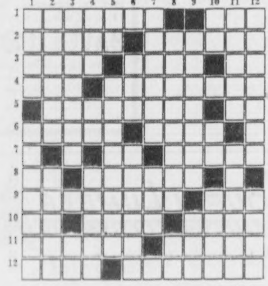
Oui, il est bien, je dois le reconnaitre. J'aime sa voix harmonieuse, son regard profond, avec un rien d'ironie, parfois . . .

Oh! Si je pouvais lui parler de Jacques, de Caroline, de tous ces sujets qui me tourmentent et alléger, ainsi, mon coeur. Mais comment prendrait-il mes confidences? Force m'est de garder mes secrets; même à Sophie je n'ai rien dit de la tortue

(à suivre)

Nos Mots Croisés

— No 344 —



VERTICALEMENT

1—Enclos boisé. — Humeurs qui découlent des fosses nasales.

2—Affaibli. — Espèce.

3—Brûleras. — Dans.

4—Principe de la vie. — Dans. — Sorte de bière anglaise.

5—Petit cube. — Véhicule aérien.

6—Résidence d'un fameux curé. — Profonde.

7—Demeurer. — Le fond du caractère.

8—Qui ouvre l'appétit. — Dans le corps.

9—Vases de terre cuite. — Lettre grecque.

10—Id est. — Conj. — Successeur d'Abou Bekr.

11—Endroit. — Borné.

12—Vues d'un objet. — Convenus.

HORIZONTALEMENT

1—Manoeuvrer. — Se rendra.

2—Genre de plantes monocotylédones. — Fêtes que l'on célébrait pour Eaque.

3—Ancien instrument de musique. — Sorte de dévidoir. — Chef de Patrouille.

4—Eclat de voix. — Inflammation d'une artère.

5—Trrangera en tresse. — Particule du dialecte provençal.

6—Qui annonce de la gaieté. — Homophonie.

7—Rue couverte. — Crânes.

8—Usages. — Passés au dehors.

9—Pont ancien de Paris. — Sale.

10—Terminaison. — Germe. Emotion.

11—Balles pour jouer à la paume. — Enlevait.

12—Aspire. — Lieux nouvellement défrichés.

SOLUTION DU PROBLEME No 343

■ **Horizontalement:** 1. Anniversaire; 2. Naïf — Poumon; 3. Agé — Prurit; 4. Lécanie — Eaux; 5. Poétesse — No; 6. Hi — Tue — Torii; 7. Arme — Là — To; 8. Béance — Minet; 9. Italien; 10. Tatillonnai; 11. Rase — Terre; 12. En — Bi — Etés.

■ **Verticalement:** 1. Analphabètes; 2. Nageoire; 3. Nièce — Maitre; 4. If — Attention; 5. Pneu — Cals; 6. Eprise — Elles; 7. Roues — Io; 8. Sur — Etament; 9. Amie — Innée; 10. Iota — Art; 11. Rn — Unité — Ire; 12. Axolotl — Es.

Comment obtenir la confiance des enfants

La confiance des tout-petits enfants dans la parole de leurs parents est une chose admirable. Ils ne peuvent pas ne pas croire aux affirmations de ceux-ci. Leur argument suprême en face d'une contestation avec des camarades est catégorique: "C'est Papa, ou c'est Maman qui me l'a dit" Dès lors la discussion est close.

Il est de toute évidence que si Dieu a voulu que les enfants aient une telle foi dans la parole de leurs parents, ce n'est pas pour que ceux-ci trahissent mais bien pour qu'ils gagnent leur confiance. Ils ne la peuvent conquérir qu'en leur disant toujours la vérité.

Si la Providence a mis dans l'enfant le besoin de croire à la parole de ses parents, la responsabilité de ceux-ci est gravement engagée. La raison profonde de l'attitude de l'enfant s'explique par le fait que les parents sont tenus de le conduire dans les chemins de la vérité et de l'aider à voir clair en face des mystères obscurs de la vie.

Il semblerait donc normal que les parents s'interdisent de prononcer jamais devant l'enfant une parole qui ne soit strictement conforme à la vérité et que leur devoir soit de toujours répondre sincèrement à leurs questions.

Or, en fait, pendant les premières années de l'enfance, celles au cours desquelles se gagne ou se perd la confiance, ils multiplient comme à plaisir des histoires invraisemblables qui, à regarder les choses en face, ne sont pas autre chose que des mensonges.

Cela commence avec les menaces sous prétexte d'obtenir l'obéissance de l'enfant. Au lieu de commander en fonction de leur propre autorité: "Je veux" ou "je ne veux pas", combien de parents font appel au croquemitaine ou au gendarme et lancent des menaces terribles qu'ils savent fort bien ne pas vouloir exécuter. N'avons-nous pas compté une douzaine de mensonges en une heure et demie au cours d'un voyage en chemin de fer par une mère qui ne voulait pas que son enfant aille se promener dans le couloir. Elle allait le laisser sur le quai à la prochaine gare, elle allait appeler le conducteur ou le chef de train; finalement, comme argument suprême, elle affirma à son bébé de trois ans qu'il y avait un loup dans le couloir. D'ailleurs l'enfant, pour vérifier les dires de sa mère, pencha la tête dans le couloir et déclara triomphalement qu'il n'y avait pas de loup.

L'autorité

Mais l'habitude de tromper l'enfant ne se bornera pas à de fallacieuses menaces. On en viendra bientôt, sous prétexte de poésie, à lui faire croire que c'est le petit Jésus qui dépose des jouets dans la cheminée. Un jour viendra fatalement où l'enfant s'apercevra qu'il a été trompé. Telle cette petite fille qui vient trouver sa tante (notez bien, sa tante et non sa mère) et lui pose la question suivante: "Ma tante, maman, elle, me ment. Aussi c'est à toi que je viens demander quelque chose". La tante, interloquée et ne parvenant pas à modifier l'opinion de l'enfant sur sa Mère, finit par lui dire: "Eh bien! que me veux-tu?"

Réponse: "Maman m'a dit que c'était le Petit Jésus qui distribuait les jouets de Noël. C'est pas vrai, les petits camarades me l'ont dit. Alors je viens te demander si le Jésus de la première communion n'est pas aussi un mensonge pour obliger les enfants à être sage." Or depuis plusieurs semaines la mère préparait la fillette à sa première communion privée.

Que pensent les parents de la logique de cette enfant? Et comment sont-ils eux-mêmes assez crédules pour imaginer que l'enfant n'apprendra pas un jour d'une manière ou d'une autre, qu'il a été trompé? Le plus souvent, il l'apprendra par des camarades qui se moqueront de sa bêtise. Con amour-propre en sera profondément blessé, car rien ne froisse davantage un enfant que d'apparaitre comme un sot aux yeux de ses camarades. Or qui est en fait responsable de cette blessure, sinon les parents?

Partage des biens

Autre histoire aux conséquences encore plus graves, car elles atteignent au centre même de la vie religieuse de l'enfant. Deux gamins de sept ans, dans une cité-jardin, habitent deux logements contigus. Le père de l'un gagne largement sa vie, l'autre est en chômage. Tous les deux croient à l'histoire de Jésus distributeur de jouets. Ils se retrouvent le matin de Noël. Le premier montre à son camarade les beaux jouets que lui a apportés l'Enfant-Jésus. L'autre, la tête basse, déclare que le Petit Jésus n'a rien déposé dans ses souliers. Si cet enfant devient un jour un ennemi de Dieu, il faudra se rappeler cette histoire. Comment aimer un personnage céleste, maitre de ses dons, qui commet cette injustice inqualifiable de donner des jouets à l'enfant de l'ouvrier riche et qui, délibérément, en refuse à l'enfant de l'ouvrier pauvre? Qui sera responsable du scandale provoqué dans l'âme de l'enfant sinon les parents qui n'ont pas réfléchi aux conséquences de leurs fausses histoires?

Pour gagner la confiance de l'enfant, il est donc de la plus haute importance qu'il ne puisse jamais découvrir sur leurs lèvres ni mensonges, ni fausses histoires.

Plus important

Le problème est particulièrement important quand l'enfant en vient à se poser des problèmes sur le mystère de sa propre naissance et le rôle qu'y peuvent jouer les papas et les mamans.

A propos de la naissance elle-même, beaucoup de parents colportent les histoires absurdes avec lesquelles on prétend endormir la curiosité des enfants.

Plus tard, quand l'enfant réfléchira davantage et se posera des questions relatives à la différence des sexes, au rôle probable de chacun de ses parents en face du mystère de sa naissance, les parents se tairont systématiquement et, par leurs réticences et leurs "apartés" feront comprendre clairement à l'enfant que c'est là un domaine réservé dans lequel il ne lui est pas permis de pénétrer. Qui sait s'il n'en viendra pas à s'imaginer que les problèmes qui se posent à son intelligence ne se confondent pas avec le péché puisqu'on lui défend d'y penser et que l'on se cache de lui quand on en parle?

Si l'on songe que tout enfant normal, pour peu qu'il soit réfléchi et intelligent, ne peut éviter de se poser des questions et que, pour lui, elles sont d'une extrême importance, on peut, sans crainte de se tromper, être assuré que nous touchons là le point capital qui explique la rupture de la confiance entre les enfants et leurs parents.

Si l'on n'a pas assez de confiance en lui pour lui donner les explications qu'il cherche, comment pourrait-il lui-même s'appuyer sur ses parents et leur confier ses préoccupations? Il a l'impression d'être abandonné à lui-même et n'a plus d'autre ressource que de se tourner vers les camarades qui paraissent les plus avertis et ne sont que les camarades les plus pervertis.

Dès lors toutes ses préoccupations morales et sentimentales vont évoluer en dehors du cercle familial. La perte de la confiance qui avait commencé avec les mensonges de la petite enfance sera consommée par le refus de l'aider à trouver les lumières qu'il cherche.

Quand on songe qu'il ne peut être question d'éducation et de formation de la conscience des enfants s'ils n'ont une entière confiance dans leurs parents, on voit jusqu'à quel point la responsabilité de ceux-ci est engagée quand ils s'imaginent que leur comportement en face de la crédulité des enfants est pratiquement sans importance et quand ils oublient que c'est d'eux que l'enfant attend les réponses aux questions qui lui viennent naturellement à l'esprit.

Nous avons la conviction que la crise de confiance dont se plaignent un grand nombre de parents sera pratiquement conjurée dans la mesure où ceux-ci seront décidés à abandonner les lamentables préjugés qui leur font croire que l'on peut profiter de la crédulité du petit enfant pour le tromper et de la timidité de l'adolescent pour lui taire les réalités de la vie.

Jean VIOLLET.
(Le Digeste Français)

Raoul-Jean Fouré, de Montréal, utilise un souple crêpe tors en Arnel et viscose noir pour exécuter sa robe d'après-midi à ligne L, d'une élégance dénudée. Le fourreau est à ceinture de chevreau et le panneau est retenu par un noeud assorti. Présenté dans la collection d'automne-hiver de l'Association des Couturiers canadiens à Montréal le 30 août.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Les enfants adorent se cacher dans des endroits dangereux comme dans de vieilles glacières, lesquelles ont pris beaucoup de jeunes vies au cours des dernières années. Les grandes boites de carton font d'intéressants endroits de cachette et il faut les conserver pour les jeunes. Ces derniers ne doivent toutefois pas s'en servir dans les allées ou la rue, parce que les voitures de la circulation pourraient heurter ces boites habitées.

✦ ✦ ✦

Un bonhomme qui venait de remplir sa déclaration d'impôt soupirait:

— On en est rendu au point où il n'existe plus de différences entre un contribuable et un fonctionnaire: l'un et l'autre travaillent pour le gouvernement.

— C'est vrai, rétorque avec humour l'un de ses amis; mais le contribuable jouit tout de même d'un avantage. Il peut travailler pour le gouvernement sans avoir à passer les examens du service civil! . . .

✦ ✦ ✦

Pour donner plus d'éclat à votre verrerie, ajoutez quelques gouttes d'ammoniaque à l'eau qui vous sert à la laver.

Lorsque vous demandez à votre enfant de faire quelque chose, agissez comme si vous vous attendiez qu'il obéisse immédiatement. Si vous avez l'air de prévoir un refus ou un délai, l'enfant refusera ou retardera. Et sans qu'il se sente observé, assurez-vous qu'il se rende à vos ordres; si pour une fois vous semblez désintéressée, il essaiera de faire la sourde oreille ou de feindre l'oubli à la prochaine occasion.

✦ ✦ ✦

Voici une recette pour garder la blancheur de vos mains: mélanger par parties égales jus de citron, glycérine, eau de Cologne.

Le professeur: "Jean, pourquoi appelons-nous le français notre langue maternelle?"

Jean: "Parce que maman l'emploie plus que papa."

✦ ✦ ✦

En fermant le chalet pour l'hiver, on peut détruire au moyen d'insecticides les insectes porteurs de microbes. Il faut en vaporiser abondamment le tour des fenêtres et, pour éloigner la vermine, répandre de la naphtaline sur les planchers et dans les placards.

✦ ✦ ✦

Quelques gouttes d'essence d'amande ajoutées aux pêches fraiches ou en conserve leur donneront une saveur agréable.

✦ ✦ ✦

La plus perdue des journées est celle où l'on n'a pas ri.

Chamfort.

✦ ✦ ✦

Vos cils tombent-ils? un flacon d'huile de ricin en main, enduisez-les à l'aide d'un petit pinceau tout ordinaire d'une couche de ce bon vieux produit. Cela les fera pousser et . . . en attendant, leur donnera un brillant qui déjà les fait paraitre bien plus longs, bien plus touffus.

✦ ✦ ✦

Il faut conserver le liquide de cuisson et de conserve des légumes pour profiter de leurs vitamines et leurs sels minéraux; ces liquides ajoutent à la saveur des soupes, sauces ou ragoûts.

✦ ✦ ✦

Un samedi après-midi, M. et Mme visitent les magasins; au retour des achats, madame dit à son mari:

— Tiens, Henri, prends le bébé et donne-moi les oeufs, tu serais capable de les laisser tomber!

✦ ✦ ✦

Ce qu'on dit: Brasser les cartes.
Ce qu'on doit dire: Mêler les cartes.



Q. — Auriez-vous la bonte de me donner quelques renseignements au sujet d'une reception a laquelle je suis invitee? C'est un "At Home" en l'honneur de la fille d'une amie qui se mariera prochainement. Quelle est la différence entre ce "At Home" et un "Trousseau Tea"? Que fait-on à l'un ou à l'autre? Quel genre de cadeau doit-on apporter dans la première circonstance? Serait-ce en argent ou en espèce? Il aura lieu dans un milieu anglais que je ne fréquente guère, alors je ne connais pas les habitudes de ces personnes. J'aimerais bien faire les choses et je suis certaine qu'à cette occasion on présentera quelque chose à la future mariée. Je vous remercie de vos bons conseils.

LECTRICE.

R. — Comme votre lettre était d'intérêt général, chère Madame, je me suis permise d'en reproduire ici les grandes lignes, après vous avoir envoyé la réponse personnelle que vous demandiez. Un "At Home" est un grand thé de gala généralement offert par la mère de la mariée peu de temps avant la cérémonie. Les rafraîchissements servis sont plus copieux et plus luxueux que ceux qu'on sert pour les thés ordinaires et la table est garnie plus somptueusement. On exige une réponse par écrit pour un tel thé. La seule différence qui existe entre ce genre et le thé du trousseau est qu'il n'est pas nécessaire que celui-ci soit en montre. Je n'ai jamais entendu dire qu'on y offrait quoique ce soit à l'invitée d'honneur. La mère reçoit en guise de remerciements, ses parentes, amies et connaissances ainsi que les amies de sa fille qui ont déjà fait parvenir des cadeaux de noces ou qui ont assisté à d'autres fêtes telles que des "showers" pour sa fille. Ce qu'on y fait? Comme à tous les autres thés, on salue l'hôtesse et l'invitée ou les invitées d'honneur, on cause un peu avec elles, puis on se rend au salon ou dans la salle à manger, où le thé nous est servi pendant que l'on renouvelle connaissance avec nos amies ou qu'on rencontre celles de la mariée et de sa mère. Je suis persuadée que vous saurez très bien vous tirer d'affaire, si vous ne vous mettez pas en tête que ces gens sont très différents de nous. Ne vous en faites pas, amusez-vous bien et bonne chance.

On doit toujours répondre à une telle invitation: par écrit si les lettres "r.s.v.p." ne sont pas suivies du numéro de téléphone. Si elles le sont, un simple coup de fil suffira.

* * *

Q. — Je suis marié depuis quelques années et j'habite une autre ville. Nous sommes allés, mon mari et moi, passer quelques jours dans ma famille, récemment. Tous deux, nous avons été peinés de l'apparence de ma mère. Elle est encore jeune, ayant à peine dépassé la cinquantaine, mais parait en avoir 60. Mon père n'est guère plus âgé, mais je crains qu'il ne soit malade. Il ne cesse de chercher querelle à ma mere, ou de critiquer tout ce qu'elle fait dans la maison et meme ailleurs en presence de personnes etrangeres, ce qui la rend tres nerveuse. Il a toujours eu un caractere assez difficile, mais je me demande combien de temps ma pauvre Maman pourra supporter une telle vie sans tomber gravement malade. J'en ai fait la remarque à mon frère ainé. Il a semblé très étonné tout d'abord, puis après etre venu plus souvent à la maison pendant notre séjour, il en est venu à se rendre compte qu'il y a certainement quelque chose qui ne va pas. Que pourrions-nous faire? Nous aimons nos parents. Ils ont été très bons et devoués pour nous, et nous voudrions tellement qu'ils vivent au moins paisiblement. Un conseil nous serait très utile, chère Louise. — FILLE PEINEE.

R. — Puisque votre frère ainé a remarqué l'énervement et la mauvaise apparence de votre mère, après que vous lui en avez parlé, il est certain qu'il y a un problème. Ce dernier vous a sauté aux yeux parce que vous veniez de loin et que vous pouvez maintenant voir les choses plus objectivement qu'autrefois. Il serait bon de suggérer à votre frère de faire subir des examens médicaux à votre père et à votre mère afin de vous rassurer sur leur état de santé physique. Il peut dire au premier qu'il est inquiet du second et l'inverse à l'autre. Si vous avez un médecin de famille, votre frère pourra lui parler personnellement avant d'amener ou d'envoyer vos parents, et lui expliquer ce qui se passe. On ne sait jamais, votre père ne se sent peut-être pas bien et parce qu'il craint la maladie ou pire, il s'en prend à l'être qui devrait lui être le plus cher . . . cela n'arrive que trop souvent. Si le médecin les trouve tous deux en bonne santé, votre frère pourrait parler à son père franchement d'homme à homme, lui laissant entendre que sa femme à lui ne supporterait pas une telle conduite de la part de son mari et lui demander tout bonnement pourquoi il agit ainsi. Vous savez, en vieillissant, nos défauts s'accentuent et il faut une surveillance de tous les instants pour prévenir qu'ils ne nous conduisent à des abus tels que ceux de votre père envers votre mère. Il arrive parfois que ce soit la femme qui ne cesse de critiquer à tout propos son mari. J'ai connu quelqu'un qui, pour guérir un couple qui ne cessait de se quereller, a caché un microphone dans le vivoir de ces personnes et a enregistré sur ruban sonore, deux ou trois bonnes altercations. Puis, ayant dit à ces personnes, qui étaient ses parentes, qu'elles se conduisaient comme deux enfants gâtés, leur fit la preuve de ce qu'il avançait. Jugez de la honte qu'ils éprouvèrent en écoutant leurs sottes et indignes discussions. Je vous prie de croire qu'ils ont changé de conduite. Votre frère pourrait peut-être essayer ce moyen, si les autres font défaut.

LOUISE.



AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Une leçon de cran et de bon sens pour quelques jeunes

par le Dr Adrien Plouffe

Un de nos comédiens les plus chevronnés, Emile Genest, continue de nous parler, tous les jours, de Hollywood au poste CKAC. Ces émissions sont toujours intéressantes. Elles traitent d'un sujet d'actualité et on ne saurait leur rester indifférent. Tout récemment Emile Genest a consacré trois émissions à Jean Labrecque, un des patineurs de fantaisie qui a fait le tour du monde en patins, pour ainsi dire, avec les Ice Capades. Ce sportif cependant a compris que son instruction était par trop rudimentaire et il a suivi des cours par correspondance, afin de refaire ses études, ce qui va l'amener au cours scientifiques ou classique.

Combien de nos jeunes gens et de nos jeunes filles quittent l'école avant la dixième année, souvent après la huitième! L'exemple de Jean Labrecque devrait les inciter à continuer ou à reprendre leurs études.

Le "struggle for life" devient de plus en plus difficile et, demain, seuls ceux et celles qui auront terminé leurs études scientifiques ou classiques pourront aspirer à devenir des chefs de file dans l'avenir.

Ce Jean Labrecque pouvait comme tant d'autres se contenter de ses succès, mais il s'est rendu compte qu'il pourrait, demain, gagner sa vie d'une façon plus intéressante. Et, en patinant, il rêve de devenir un homme d'affaires. Voilà un jeune Canadien français qui ne manque pas de cran et c'est avec joie qu'on doit le citer à l'ordre du jour. Un comédien de grande classe, un patineur de fantaisie et un médecin hygiéniste vous offrent un modèle à imiter. Que les parents parlent de Jean Labrecque à leurs enfants, à ces grands enfants qui ont l'idée saugrenue d'abandonner leurs études trop tôt.

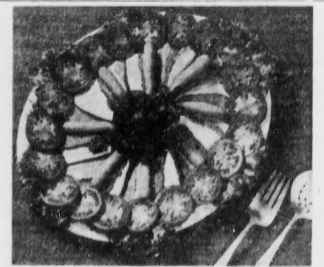
Certes, Jean Labrecque pouvait continuer sa brillante carrière avec les Ice Capades. Il pouvait se reposer sur ses lauriers, mais il a de l'ambition et c'est ainsi que dans quelques années il pourra, muni d'un diplôme, s'installer quelque part aux Etats-Unis et peut-être gagner des millions dans l'immeuble.

— Mais il pourrait revenir au Canada . . .

— D'accord, on ne peut que regretter qu'un homme comme lui ne revienne pas chez nous, mais ceci est une autre histoire!

Le principal, c'est la leçon de gros bon sens et de haut courage que Jean Labrecque donne aux jeunes Canadiens par l'entremise de cet ami de toujours qu'est Emile Genest pour votre serviteur. A noter que ni le comédien ni le patineur n'ont pensé qu'il y aurait au Canada un de leurs compatriotes qui songerait à tirer de cette émission une leçon de cran utile à la jeunesse canadienne!

L'éducation est aujourd'hui plus que jamais un gage de succès. Quel bonheur si tous nos jeunes Canadiens et toutes nos jeunes Canadiennes pouvaient le comprendre comme Jean Labrecque!



Pour un buffet froid — Voici un plateau attrayant, préparé par la Section des consommateurs. On voit ici des tranches de tomates mûres, disposées autour d'un assortiment de viandes froides et de bâtonnets de carottes, le tout garni de laitue en feuille.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boîte.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 49—No 22

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

GARDERAIT ENFANTS à la maison pendant que la maman travaille. Les enfants d'âge pré-scolaire pourraient bénéficier du cours préparatoire. Signaler: CEdar 3-2114. 21-1381-23C.

ON DEMANDE — Dame ou demoiselle pour travail domestique dans maison moderne au Précieux-Sang. 3 enfants. Emploi permanent. Signaler: CEdar 3-5098. 22-1414-22C.

ON DEMANDE — Pour bureau d'architectes. Sténographe bilingue. S'adresser à: E.-J. Gaboury et Associés, chambre 8, 431, rue Main, Winnipeg. Téléphone: WHitehall 3-1595. 22-1389-23C.



ON DEMANDE — Opératrices de machines à force motrice d'expérience, pour atelier de vêtements de sport pour dames. Travail léger. Excellentes conditions de travail. Atelier à air climatisé. Tout congé payé. Emploi permanent. S'adresser personnellement à: Young Ideas Ltd., 244, avenue McDermot. 21-1372-22C.

POUR PEINTURE INTERIEURE OU EXTERIEURE par peintre expérimenté. S'adresser à Jean-Paul, 470, rue Cavanaugh, ou signaler: CEdar 3-2847. 9-1054-T.F

SI VOUS AVEZ DES ARBRES ou caraganas à couper ou émonder. Travail garanti. Signaler: CEdar 3-7943 ou CEdar 3-6605. 22-1401-23P.

A LOUER — Norwood. Logis: 2 pièces; 2e étage. Poêle et réfrigérateur fournis. Signaler: CEdar 3-6145. 17-1265-T.F

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces meublées. Cuisine moderne. Poêle et réfrigérateur. Près des écoles et autobus. Convenable pour institutrices ou personnes qui travaillent. Libre: actuellement. Signaler: CHapel 7-1688. 21-1384-T.F.

A LOUER — Rue Dumoulin. Logis: 3 pièces non meublées. Entrée privée. 2e étage. Libre: 15 septembre. Adultes de préférence. Signaler: CHapel 7-1047 ou CEdar 3-4281. 21-1376-T.F.

A LOUER — Rue Dumoulin. Logis: 3 grandes pièces non meublées. Très propre. Complètement privé. Place de stationnement. Près de toutes commodités. Libre: 1er septembre. Signaler: WHitehall 3-8824. 20-1361-T.F.

A LOUER — Norwood. Chambre meublée. Pour homme. Près autobus et toutes commodités. Place de stationnement. Signaler: CHapel 7-1745. 19-1332-T.F

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Complètement privé. Poêle et réfrigérateur. Libre: 1er octobre. Signaler: CHapel 7-5691. 22-1415-22C.

A LOUER — 141, rue Dumoulin, angle rue Taché. Chambre meublée. Pour demoiselle ou jeune homme propre et honnête, qui travaille. 22-1413-23C.

A LOUER — Norwood. Logis: 3 pièces. Libre: 1er octobre. Signaler: CEdar 3-5044. 22-1417-22C.

A LOUER — 469, rue Ritchot. Logis: 3 pièces. Entrée privée. $55.00 par mois. Possession immédiate. Signaler: CEdar 3-3609. 22-1390-22C.

A LOUER — 502, rue De la Morénie. Chambre meublée. Près autobus. Libre immédiatement. Signaler: CHapel 7-7146. 21-1391-T.F.

A LOUER — Norwood. Logis meublé: 3 pièces. 1er étage. Conviendrait à couple âgé ou jeune fille. Signaler: WHitehall 3-8320, après 6 h. 22-1394-22C.

A LOUER — St-Boniface, 285, rue Notre-Dame. Logis moderne: 2 pièces. Salle de bain et entrée privées. Nouveaux réfrigérateur et poêle. Stationnement avec prise de courant. Signaler: CEdar 3-4228, après 5 h. 22-1396-25C.

A LOUER — Norwood, 109, rue Marion. Dans duplex. Logis: 3 pièces. Entrée privée. Réfrigérateur et poêle électriques. Chauffage: eau chaude. Signaler: GLobe 3-7454. 22-1399-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 254, avenue Cathédrale. Près basilique. Logis: 3 pièces. Complètement privé. Joliment décoré. $55.00 par mois. Possession immédiate. Signaler: GLobe 3-2575. 22-1400-23C.

A LOUER — St-Boniface, près hôpital. Logis: 3 pièces modernes avec garage. $75.00. Signaler: JUstice 9-8505. 22-1404-22C.

A LOUER — St-Boniface, près autobus et avenue Provencher. Logis: 3 pièces tout fini à neuf. Entrée et salle de bain privées. Libre: 1er octobre. Appeler Mme Duguay, CHapel 7-6410. 22-1405-22C.

A LOUER — Précieux-Sang. Chambre meublée avec réfrigérateur et laveuse. Pour demoiselle. $23.00. Signaler: CHapel 7-6082. 22-1411-T.F.

A LOUER — 478, rue St-Jean-Baptiste. Logis: 2 pièces, cuisine et salon-chambre à coucher. Entièrement meublé. Idéal pour 2 étudiantes. Libre immédiatement. Signaler: CEdar 3-6810. 21-1377-22C.

A VENDRE — Pièces d'automobile "Studebaker" 1951 déconstruite. S'adresser à: 489, rue Giroux, ou signaler: CEdar 3-4458. 21-1386-22C.

DESIREZ-VOUS UN LOT POUR MAISON D'ETE? — Avant d'acheter, voyez nos lots à Plage Albert, une des plus belles plages sableuses du Manitoba. Bien boisés et près du lac. Pour tous renseignements, écrire ou téléphoner à B.-J. Trainor, Victoria Beach, Man. 4-887-T.F

A VENDRE — Camion "International" 1956. "Metro Van"; 1 tonne. Peinture, pneus et moteur neufs. $995.00 ou échangerait sur lot ou maison. Signaler: CHapel 7-1683. 22-1418-22C.

A VENDRE — Grand lot: 100' x 200' sur bord du lac. Nouvelle sous-division à la plage Hillside, 2 milles de l'église catholique et de la Plage Albert. $1,200. Appelez ou voyez Léonard David, Victoria Beach. Téléphone: 756-2394. 20-1350-23C.

A VENDRE — Rue St-Jean-Baptiste. Duplex: 5 ans. Complètement privé. $20,500. $2,000 comptant, ou échangerait sur bonnes machines agricoles. Signaler: CEdar 3-4370. 21-1379-22C.

A VENDRE — Parc Windsor, 8, Echo Bay. Maison: 3 chambres à coucher. Lot paysagé. Principal, intérêts et taxe: $97.00 par mois. 5½% d'intérêt sur 1er hypothèque. Paiement initial très bas. Raison de vente: départ. Pas d'agent, s.v.p. Signaler: ALpine 3-5062. 21-1378-T.F.

A VENDRE

Maison: 5 pièces. Soubassement. Complètement moderne. Chauffage: huile. Garage. Lot: 1 acre. Téléphone: 549, St-Georges, Man. 21-1374-22C.

DEVONS ACHETER MAISON de 5 ou 6 pièces à St-Boniface ou Norwood prochainement. Veuillez signaler CHapel 7-7603. 39-583-T.F

A VENDRE — St-Boniface. Maison de revenu. Bel emplacement. Revenu mensuel: $160, plus 4 pièces pour propriétaire. Comptant requis: $6,000 ou plus. Signaler: CEdar 3-4757. 13-1163-25C.

A VENDRE — St-Malo. Restaurant. Bon chiffre d'affaires. Prix raisonnable. S'adresser à: Antoine Gosselin, St-Malo, Man. Téléphone: 339-6. 20-1356-21C.

A VENDRE — St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Bungalow: stuc. 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Pas d'agent. Libre: 30 septembre. S'adresser à: H. E. Gray, 64, avenue Crawford, St-Boniface. Téléphone: GLobe 3-4231. 20-1355-22P.

A VENDRE — Bungalow moderne: 5 pièces. Meublé ou non. Sur terrain de 2 acres sur rue principale à Ste-Anne. S'adresser à Paul Desautels. Téléphone: GArden 2-5563. 20-1351-23C.

A VENDRE — St-Norbert. Bungalow: 5 pièces, 2 chambres à coucher. 3 ans. Panneaux d'acajou dans salon. Grande cuisine moderne. Chauffage: gaz. Complètement moderne. Belle rue résidentielle. Lot de rivière: 50' x 350'. Près église et école catholiques. Paiement initial: $1,200. Paiements sur hypothèque: $95 par mois. Appelez propriétaire: GLobe 3-0997. 18-1304-22C.

A VENDRE — St-Boniface, 270, rue Tissot. Maison: 3 chambres à coucher. Salle de récréation au soubassement. 2 salles de bain. Gaz. Garage, patio et clôture. Age: 17 mois. Près autobus et église et école catholiques. Aussi, mobilier complet de maison. Comme neuf. Vendrait à sacrifice. Signaler: ALpine 3-0710. 22-1412-23C.

A VENDRE — Ferme: 355 acres, 3 milles au sud-est de La Broquerie. Maison: 8 pièces. Etable pour 40 animaux, graineries, garage. Bon puits artésien. Pas de pierres. Route A-1. Près école. Vendrait avec ou sans machineries et animaux. Mme R. Mignot, La Broquerie. Téléphone: HA 4-5246. 22-1403-25C.

A VENDRE — Plage Albert. Chalet: 24' x 24'. Tout meublé, couvertures, vaisselle et ustensiles. Gros poêle et réfrigérateur électriques et poêle à bois. Tous en bon état. Peut accommoder 10 personnes. S'adresser à 262, rue La Vérendrye, St-Boniface. 22-1397-22C.

A vendre — St-Norbert, Man.

Grande maison: 10 pièces, 6 chambres à coucher. Grande cuisine. Gaz et eau chaude. 3 plomberies. Située sur terrain: 2 acres, 150' en bordure de rivière. Près église et école catholique bilingues. Signaler: GRover 4-2682. 22-1388-24C.

A vendre — Saskatoon

Plusieurs maisons modernes près école et église catholiques françaises. 2 à 3 chambres à coucher. Soubassement. Chauffage: gaz. Aussi, maisons de revenu.
Provincial Agencies Ltd.
Représentant: Fernand-P. Neault
Téléphones: bureau, OLiver 2-1713; résidence, CHerry 4-4500
22-1402-23C.

A VENDRE

Norwood — Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Grand garage et grand lot boisé. Plein prix: $8,500, $1,000 comptant.

St-Vital — Triplex. Presque neuf. Stuc et plâtre. Lot: 50' x 120'. Garage. Plein prix: $15,500.

St-Boniface — Maison: 4 grandes pièces. Chauffage: gaz. Garage. Près école Provencher. Plein prix: $11,000 avec $1,500 comptant.

St-Boniface — Immeuble-appartements, 4 logis de 3 pièces. Chauffage: gaz. Garage. Beau lot. Bien situé. Plein prix: $24,500.

St-Boniface — Magasin: épicerie et viande. Marchandise et accessoires. Très gros chiffre d'affaires. Grand logis pour propriétaire. Comptant requis substantiel ou échangerait sur propriété de ville.

St-Vital — Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Grand lot boisé. Près des écoles catholiques. Plein prix: $7,900.

St-Boniface — Immeuble-appartement. Tout neuf. 8 logis, tous loués avec bail. Très bonne location. Rapporte 10% sur placement. Termes faciles. Veuillez le voir pour l'apprécier.

Norwood — Près Précieux-Sang. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Garage. Gaz. Vendrait ou échangerait sur magasin en ville ou en campagne.

Pour plus d'information s'adresser à
PAUL GAGNON
269, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CHapel 7-7603
22-1419-22C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE

St-Boniface — Près école Provencher. Bungalow: 4 pièces. Très bonne condition. Comptant requis: $3,000. Balance facile.

St-Boniface — Appartement: 5 logis. Comptant requis: $13,500. Balance à termes.

St-Boniface — Rue Deniset. Prix: $12,500. Bungalow: 4 pièces, 7 ans. Endroit tranquille. Comptant requis substantiel.

Norwood — Appartement: 8 logis. Bail. Poêle et réfrigérateur. Chauffage: gaz. A termes.

St-Vital — Rue Robertson. Lot: 50' x 110'. Prix: $2,200.

Norwood — 257, Enfield Crescent. Maison: 8 pièces. Salle de bain au 1er étage. 4 ou 5 chambres à coucher. Lot: 62' de largeur. Bel emplacement pour immeuble-appartement. Possession: 15 septembre. Titre clair. Comptant requis: $3,000, balance portée par propriétaire.

St-Boniface — Avenue Provencher. Triplex. Revenu mensuel: $240.00. Comptant requis: $3,000. Balance portée par propriétaire.

Swan Lake, Man. — Maison neuve: 5 pièces. 24' x 30'. Complètement moderne. Bonne eau. Lot: 70' x 180'. Véranda. Comptant requis: $8,000. Balance portée par propriétaire.

N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: CEdar 3-2027
22-1407-22C.

POUR VENTE de maisons à St-Boniface, Norwood ou St-Vital, ou pour achat avec $300 comptant, ou plus, appeler Midtown Realty GLobe 3-4746 ou A. Desaulniers, CEdar 3-5874. 41-612-T.F

Année jubilaire au Saint-Rosaire
Les 8 et 9 septembre

célébration

des 50 ans d'arrivée des Servites au Canada

et

de 25 ans de ministère des Servites à Winnipeg

Le samedi 8 septembre:

9 h.	a.m.:	Messe d'action de grâces pour enfants
10 h.	a.m.:	Messe d'action de grâces pour adultes
1 h.	p.m.:	Ouverture de l'exposition historique au centre paroissial
3 h. 30-4 h. 30 et 7 h. 30-8 h. 30:		Confessions générales
7 h. 30-11 h.:		Pageant et projection de diapositives relatant l'histoire de la paroisse et de l'Ordre des Servites

Le dimanche 9 septembre:

11 h. 15	a.m.:	Messe solennelle d'action de grâces: le T. R. P. A.-M. Brault, O.S.M., provincial, célébrant
5 h.	p.m.:	Messe pontificale: Son Exc. Mgr G. B. Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg, célébrant
7 h. 30	p.m.:	Banquet à l'hôtel Fort Garry, Winnipeg (étage principal)

Prendront part aux manifestations: le T. R. P. A.-M. Brault, O.S.M., provincial, les RR. PP. U. M. Furlan, O.S.M., assistant provincial, et I. M. Patriarchi, O.S.M., premier prieur de Holy Rosary, un pionnier de l'Ouest.

Tous les paroissiens et amis des Servites de Marie et de Holy Rosary sont très cordialement invités à prendre part aux manifestations historiques.

A la recherche de la tombe d'Etienne Brûlé

PENETANGUISHENE — Un professeur de l'Université de Western Ontario croit que son équipe archéologique a découvert le site d'un village huron où fut célébrée la première messe par un prêtre catholique en Ontario.

Si le Dr Wilfrid Jury a raison, on serait sur le point de découvrir la tombe d'Ernest Brûlé, le premier Blanc qui ait visité l'Ontario.

Travaillant sous les auspices de l'université, le Dr Jury recherche depuis dix ans, tous les étés, le village de Carhagouha. C'est, en effet, à Carhagouha que le Père Joseph Le Caron, missionnaire français de l'ordre des Récollets, a célébré sa messe, le 12 août 1615.

M. Brûlé mourut dans les parages, en 1633, après avoir, semble-t-il, trahi Samuel de Champlain pour le compte des Britanniques. Les Hurons, amis des Français, capturèrent M. Brûlé et le firent mourir attaché au poteau de torture.

Village indien

Basant ses recherches sur les "Relations des Jésuites", le Dr Jury se rendit à un emplacement situé à environ deux milles au nord-ouest d'un petit établissement appelé Le Bassin, près de cette ville de la baie Georgienne et découvrit un village indien à triple pallissade. Sur l'emplacement d'une cabane à l'intérieur du village, on trouva de vieux clous français.

Le Dr Jury dit que cette découverte répond aux descriptions de l'endroit où la première messe a été célébrée.

Cependant, ce site est à plusieurs milles de là où le Père A. E. Jones, historien jésuite, a situé le village de Carhagouha.

Un cairn commémoratif a été élevé là où le Père Jones a dit que se trouvait le site du village, mais les archéologues n'ont jamais pu prouver que le Père Jones avait raison.

ON DEMANDE

La Division scolaire de Winnipeg, no 1, requiert les services de professeurs de Conversation française pour les cours du soir destinés aux adultes. Ces cours seront donnés deux soirs par semaine et commenceront le 18 septembre. Le salaire est de $11.00 du cours pour les professeurs ne possédant pas de diplôme universitaire et de $13.00 par cours pour ceux qui détiennent le B.A. ou son équivalent.

Les personnes intéressées sont priées d'écrire immédiatement à **M. J.-C. Duncan, administrateur adjoint, 1577, rue Wall est, Winnipeg 3, Manitoba.** 22-1395-22C.

A VENDRE

St-Boniface — Rue Aulneau. Maison: 5 pièces. Soubassement. Chauffage: huile. $10,500 à termes.

St-Boniface — Rue Berry. Maison de famille ou de revenu: 6 pièces. 2 plomberies. Chauffage moderne. $21,000. $4,000 comptant.

St-Boniface — Près école et église. Bungalow moderne: 7 ans, 5 pièces. $12,500. $6,500 comptant.

Norwood — Rue Ferndale. Maison moderne: 6 pièces. 1 chambre à coucher et salle de bain au 1er étage, 2 chambres au 2e. Salle de récréation. $8,000 comptant. Balance à termes.

St-Bonifcae — Epiceries et viandes. Logis: 5 pièces attenant. Location idéale pour commerce. Bon chiffre d'affaires. $13,000, inclus bâtisse, marchandise et accessoires.

Norwood — Rue Hill. Bungalow: 13 ans, 2 chambres à coucher. Chambre supplémentaire au soubassement. $5,000. Balance à 7% d'intérêt.

St-Boniface — Rue Langevin. Duplex moderne: 3½ et 4. Chambre supplémentaire au soubassement. $10,000 comptant. Balance à termes.

Norwood — Rue Horace. Bungalow moderne: 5 pièces. Chauffage: gaz. Au prix raisonnable de $12,200 à termes.

A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
22-1410-22C.

A VENDRE

ST-VITAL
Maison moderne — 4 chambres à coucher. ½ acre de terre. Près église et école. $10,000. $2,500 comptant.

RUE BERTRAND
Bungalow moderne — 4 pièces. $7,980. $2,000 comptant.

ST-BONIFACE
Près hôpital — Maison: 4 chambres à coucher. $10,500. $1,500 comptant. Propriétaire assumera balance avec termes faciles.

ST-BONIFACE
Maison — 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. $8,900. $1,800 comptant.

MAGASIN GENERAL
Dans grand district fermier — Logis: 6 pièces pour propriétaire. Complètement moderne. Propriétaire retiré. Echangerait sur propriété de ville.

ST-BONIFACE
Immeuble-appartement — 8 logements. Rapporte 15% sur placement. $27,500. Comptant: $10,000.

RUE BRAEMAR
Norwood — Duplex: 5 et 3, 2 plomberies. Chauffage: gaz. $14,900. Termes faciles.

J.-R. Poirier REALTY,
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
ou
M. Jos. Trudeau,
130, rue Masson
Téléphone: CHapel 7-8011
22-1414-22C.

TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
St-Boniface

A VENDRE

St-Boniface — Près des écoles. Maison de brique: 8 pièces. Idéale pour famille. Possession immédiate. $15,900 à termes faciles.

St-Boniface centre — Bungalow moderne: 4 pièces, plus salle de récréation au soubassement. $13,500.

St-Boniface — Triplex. Chauffage: huile. $16,500. Comptant requis: $3,000.

St-Boniface — Maison de revenu: 23 pièces. Revenu mensuel: $475. Prix: $35,000.

St-Boniface — Triplex. 18 ans. Revenu mensuel: $145, plus logis 4 pièces pour propriétaire. Garage double. $18,900. Termes faciles.

St-Boniface — Commerce d'épiceries et viandes. Gros chiffre d'affaires. Très bonne bâtisse. Logis moderne attenant: 4 pièces. Garage. Prix: $26,000. Prendrait duplex à St-Boniface ou Norwood en échange.

A.-J. BOULANGER
TELEPHONES:
Bureau, CHapel 7-8178
Résidence, WHitehall 3-2134
22-1408-22C.

MARION REALTY
66, rue Marion, Norwood

A VENDRE

ST-BONIFACE
Immeuble-appartement: 3 logis; complètement loués. Prix: $23,900. $4,500 comptant. Balance: $125 par mois.

ST-BONIFACE
Immeuble-appartement: 5 logis, complètement loués. $39,500. Comptant requis, $12,000. Balance à termes faciles.

ST-VITAL
Maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Beau grand lot. $12,000. $1,000 comptant.

ST-VITAL
Duplex neuf: 4 et 5. Prix: $24,500. Comptant requis: $5,000.

PARC WINDSOR
Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Prix: $15,800. Comptant requis: $2,800.

ST-CHARLES
Maison: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Prix: $9,500. $500 comptant. Balance: $75 par mois.

Pour plus d'informations, appeler
Raymond THERIAULT
CEdar 3-6217 ou LEnnox 3-6017
22-1409-22C.

ON DEMANDE

Surintendant en construction ayant complète expérience en construction et matériaux. Pour emploi immédiat comme gérant d'un département ayant un chiffre d'affaires annuel de $150,000.

Logement disponible à $45.00 par mois.

Salaire mensuel: $310.00 à $410.00 selon expérience.

S'adresser à:
Boîte 1398, La Liberté et le Patriote,
619, avenue McDermot, Winnipeg.
22-1398-23C.

Au Sacré-Coeur
Dames de Ste-Anne

Le dimanche 16 septembre aura lieu l'assemblée mensuelle des Dames de Ste-Anne.

Après la messe de 9 h. a.m., il y aura réception de nouvelles congréganistes, et les dames descendront ensuite au sous-sol pour la réunion.

Ce sera aussi le moment de payer les cotisations pour les dames qui ne se seraient pas encore acquitté de ce devoir.

Indonésie indépendante

NATIONS UNIES, N.Y. — Les Pays-Bas et l'Indonésie ont signé un accord prévoyant le transfert de la Nouvelle-Guinée occidentale à l'administration indonésienne. La cérémonie, qui s'est déroulée dans la salle de réunions du Conseil de Sécurité de l'ONU, couronne huit mois de patientes négociations effectuées par le secrétaire général U. Thant par l'intermédiaire de son représentant personnel, le diplomate américain Ellsworth Bunker. Le ministre des Affaires étrangères d'Indonésie, M. Subandrio, a déclaré que cet accord mettait fin à la lutte pour l'indépendance de son pays: il rattache à l'île la dernière portion des anciennes Indes Orientales néerlandaises que les Pays-Bas avaient conservée après avoir accordé son indépendance à l'Indonésie en 1949. Le traité prévoit le transfert de la Nouvelle-Guinée occidentale à l'Indonésie le 1er mai prochain.



Numéro du patron: 703
Prix: 35c
(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à:
Laura Wheeler Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, votre nom et votre adresse.

A VENDRE

Ferme: 783 acres, 10 milles de St-Boniface. Machines aratoires, vaches et contrat de lait de 15,500 livres. Prix raisonnable.

ON DEMANDE

Maison ou bungalow en échange sur triplex ou duplex situé près de l'hôpital St-Boniface.

Petite ferme équipée pour l'élevage de volailles.

J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
22-1406-22C.

L'aide à l'éducation française en Afrique est encore à l'étude

OTTAWA (La Presse) — Il y a plus d'un an, le ministre des Affaires extérieures, M. Green, annonçait la création d'un programme d'aide à l'éducation en Afrique française s'élevant à $300,000. Depuis lors se succèdent les enquêtes sur la façon de dépenser ce crédit.

M. Green vient d'annoncer, seize mois plus tard, le départ de deux "observateurs", Mgr Louis-Albert Vachon, de l'Université Laval, et M. E. F. Sheffield, de la Fondation canadienne des universités, pour la conférence de Tananarive sur le développement de l'éducation en Afrique.

Ces deux personnages constitueront la quatrième délégation canadienne en trois ans à enquêter sur les besoins de l'Afrique en matière d'éducation.

Interrogé à ce sujet, le chef de la section de l'aide à l'éducation au bureau fédéral de l'aide extérieure, M. Arthur Day, a expliqué que son service s'était heurté en Afrique française à des problèmes tout à fait particuliers et jusqu'ici insolubles. Comme il est étrange que les mêmes problèmes ne se rencontrent point en Afrique anglaise!

Car l'an dernier, nous dépensions allégrement la bagatelle de $50 millions pour le plan de Colombo, "l'une des initiatives les plus importantes du Commonwealth en ces dernières années, qui vise à aider les pays sous-développés du sud-est asiatique", comme le dit le manuel de référence du fonctionnaire canadien.

Il y a également le programme de bourses d'études du Commonwealth dont le budget se chiffrait l'an dernier par $500,000, sans compter les dépenses du Conseil des arts au même chef.

Un autre drapeau

NIAGARA — L'Association des Municipalités de l'Ontario a terminé son congrès, à Niagara. Avant de se séparer, les 600 délégués ont adopté une résolution de la ville de Tecumseh, près de Windsor, demandant au gouvernement provincial de suggérer à Ottawa d'adopter un drapeau national. L'emblème soumis par Tecumseh comprend trois sections diagonales, bleue, blanche et rouge, avec un "Union Jack", une feuille d'érable et une fleur de lys.

L'espoir n'est pas dans les rêves, mais dans les actes.
Josse ALZIN.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of JULES ROMAIN MARIE RENE MIGNOT, late of La Broquerie, in Manitoba, Farmer, Deceased.

All claims against the above estate, duly verified by statutory declaration, must be sent to the undersigned at 901 Somerset Building, 294 Portage Avenue, Winnipeg, Manitoba, on or before the 15th day of October, A.D. 1962.

DATED at Winnipeg, in the Province of Manitoba, this 30th day of August, A.D. 1962.

JOHNSTON, GARSON, FORRESTER, DAVISON & TAYLOR,
Solicitors for Leon H. Gauthier, Executor.

AVIS

AVIS EST DONNE par les présentes qu'une demande sera présentée au Parlement du Canada, soit à la prochaine session ou à l'autre suivante pour obtenir un décret incorporant une compagnie sous le nom de PACIFIC TRANSMISSION COMPANY avec un capital autorisé d'un million de dollars ($1,000,000.00) divisé en cinq cent mille (500,000) parts d'une valeur de deux dollars ($2.00) chacune, dans le but de construire et d'opérer une pipeline ou des pipelines au Canada ou à l'étranger pour le transport et la transmission de gaz naturel à l'état liquide, gaz ou tout autre hydrocarbure liquide ou gazeux.

DATE à Ottawa, Ontario, ce 20e jour d'août A.D. 1962.

GOWLING, MacTAVISH, OSBORNE et HENDERSON,
88, rue Metcalfe,
Ottawa, Ontario.
Avocats pour les demandeurs.





